



Compagnie d'entreprises CFE SA

RAPPORT ANNUEL 2006

126^e exercice social



Depuis plus de 126 ans, CFE transforme en réalisations concrètes les dessins d'architectes, les calculs des bureaux d'études et d'engineering ainsi que les souhaits des maîtres d'ouvrages. Nous donnons la parole à ceux qui donnent vie à ces créations.

Compagnie d'Entreprises CFE SA

Fondée à Bruxelles le 21 juin 1880

Siège de la société: avenue Herrmann-Debroux 42, 1160 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0400.464.795

RPM Bruxelles

Téléphone: +32 2 661 12 11

Téléfax: +32 2 660 77 10

E-mail: info@cfe.be

Internet: www.cfe.be

RAPPORT ANNUEL 2006

126^e exercice social



Une croissance bien maîtrisée

Progression du chiffre d'affaires de 19%, amélioration du résultat opérationnel de 26% et du résultat net après impôts de 60%, voilà une année 2006 satisfaisante pour le groupe CFE, sans oublier la hausse significative du cours de l'action.

Chacun des pôles a contribué à cette amélioration: DEME, dont CFE détient 50% des titres, a su profiter de la bonne conjoncture mondiale dans le secteur du dragage. Mais toutes les autres activités du groupe ont connu également une bonne croissance de leur activité et de leur résultat, participant ainsi à la belle réussite d'ensemble.

En construction, le secteur d'activité le plus important en chiffre d'affaires, les équipes de CFE ont tiré leur épingle du jeu au Benelux et en Europe centrale tout en préparant l'avenir par le biais d'études pour les grands projets de génie civil en Flandre.

En immobilier, la vente du "Dôme" au Luxembourg et d'actifs plus anciens en Belgique a permis d'obtenir un très bon résultat.

En multitechnique, les performances d'entreprises du groupe ont atteint un niveau historique.

Profitant de la bonne conjoncture et pour la première fois de son histoire, CFE a fait appel à ses actionnaires pour assurer son développement. L'augmentation de capital, à hauteur de 46,8 millions d'euros, fut un succès et nous permet d'envisager l'avenir avec confiance et avec de nouvelles ambitions.

Nous avons accueilli, en 2006, 432 nouveaux employés. Nous continuerons en 2007 nos recrutements, indispensables à notre expansion.

2007 s'annonce favorablement, grâce au bon niveau du carnet de commandes. Confiants dans l'avenir, nous entendons poursuivre le développement de CFE en nous appuyant sur les compétences et sur le dynamisme de nos collaborateurs, toujours plus nombreux et plus motivés, avec la volonté profonde de la satisfaction du client.



Renaud Bentégeat

Administrateur délégué

Philippe Delaunois

Président du conseil d'administration

CFE RAPPORT ANNUEL 2006

126^e exercice social

Stratégie

CFE est un groupe en mouvement. Ayant clairement affiché ses objectifs à l'occasion de l'augmentation de capital réalisée à l'automne 2006, CFE dispose des moyens financiers pour assurer son développement. Sa politique de ressources humaines doit lui permettre de compter sur sa principale richesse: les hommes et les femmes de l'entreprise.

Des objectifs clairs de développement...

... en construction

● La recherche de nouveaux types de contrats

CFE a répondu dès 2006 et répondra encore en 2007 et dans les années futures aux projets de concessions lancés par les autorités flamandes et néerlandaises portant sur de gros ouvrages d'infrastructure: ring d'Anvers, Coentunnel, Liefkenshoekspoortunnel notamment. A cette démarche de recherche de participation à des concessions, se joindra, sur l'ensemble du Benelux, l'étude de contrats de partenariats public-privé, tels que la rénovation de bâtiments scolaires ou la réalisation de nouvelles prisons.

● L'ouverture vers l'international

Déjà présente en Europe Centrale depuis plus d'une dizaine d'années (en Hongrie et en Pologne), CFE a créé fin 2005 CFE Slovakia et s'est implantée à Bratislava. Début 2007, CFE Contracting and Engineering SRL a été créée en Roumanie, qui devient ainsi le quatrième pays cible d'implantation du groupe en Europe Centrale.

Au début de l'année 2006, CFE a également créé CFE Qatar pour se développer au Moyen-Orient et profiter du boom économique dans ce pays. Enfin, le département export créé récemment cherche à décrocher des chantiers plus importants dans des pays où CFE n'est pas implantée de façon pérenne.

... en promotion et gestion immobilières

CFE Immo, BPI et CLi poursuivront leur développement harmonieux en Belgique et au Luxembourg, qui constituent leur "home countries".

L'activité concentrée uniquement sur le résidentiel et les bureaux s'élargira aux centres commerciaux. Les sociétés de promotion chercheront également des débouchés nouveaux en Europe centrale (Pologne et Hongrie) pour des opérations de logements ou bureaux.

... et en multitechnique

Les résultats satisfaisants obtenus par les équipes actuelles du pôle multitechnique justifient la recherche de croissance externe. Celle-ci, qui devrait commencer à se concrétiser durant l'année 2007, concerne le domaine du chauffage et de la climatisation, complément naturel aux travaux d'électricité. Elle pourrait aussi concerner les activités liées au rail, où Engema a déjà su bien se positionner, ainsi qu'au multiservice et à l'entretien.

... et donner à DEME les moyens de son développement

DEME a considérablement augmenté son activité et dispose en fin d'année d'un excellent carnet de commandes. En parfaite harmonie avec Ackermans & van Haaren, co-actionnaire de la société anversoise, CFE a souhaité permettre à DEME de renforcer sa compétitivité, en lui donnant les moyens nécessaires à son expansion. Les capacités de production, par l'acquisition de la drague "Melina" et la mise en service de la drague "Marieke", sont en croissance. Au second semestre 2007, la drague "Reynaert" sera livrée et la construction de deux autres dragues "Brabo" et "Breydel" a été lancée en novembre 2006.

Des moyens financiers adaptés

En sollicitant le marché pour la première fois depuis sa création, CFE a entendu se donner les moyens de son développement. L'augmentation de capital à hauteur de 46,8 millions d'euros fut un succès.

Par ailleurs, la vente en fin d'exercice 2006 de l'opération immobilière du "Dôme" au Luxembourg a renforcé la trésorerie du groupe et lui permet de disposer des ressources nécessaires à son expansion.

Des hommes et des femmes au service du groupe

- **432 nouveaux employés et 284 nouveaux ouvriers en un an**

Le groupe CFE a accueilli 432 nouveaux employés, jeunes et moins jeunes, pour renforcer ses équipes. Cet effort sans précédent se poursuivra en 2007.

De surcroît, CFE a embauché 284 ouvriers en 2006, particulièrement au Luxembourg qui connaît un fort accroissement d'activité.

- **Un effort de diversité et d'intégration**

CFE a choisi de rechercher des employés et des ouvriers de toute origine, d'âge, de sexe et de confession pour accompagner son développement. Cette diversité n'empêche pas une bonne intégration dans les équipes grâce à un effort accru de formation et aux journées d'accueil qui permettent de mettre en évidence les valeurs du groupe.

- **La solidarité et l'esprit d'équipe**

Ils restent le gage de la réussite de nos métiers. Cette solidarité se manifeste dans chacune des entités mais aussi entre sociétés du groupe et entre pôles.



Les faits marquants de 2006

6



Janvier

- Relance de l'activité en Europe centrale:
 - Pologne: signature d'un contrat pour la construction d'un nouveau centre commercial E. Leclerc à Slupsk,
 - Hongrie: première réalisation de logements à Budapest (Corvin Palace).

Février

- Réouverture de l'Atomium à Bruxelles avec son superbe éclairage nocturne réalisé par Nizet Entreprise.



Mars

- Signature des accords entre CFE et CB Richard Ellis: les deux sociétés fusionnent leurs activités de property management au sein de Sogesmaint qui s'appellera dorénavant Sogesmaint-CB Richard Ellis.

Avril

- Relance des activités de Bageci par la signature du contrat du premier chantier du futur RER entre Ottignies et Louvain-la-Neuve.



Mai

- Lancement du programme de formation de "conducteurs de travaux".

Juin

- Obtention d'un nouveau contrat d'entretien de l'Escaut par DEME pour une période de sept ans.

Juillet

- Livraison de l'aménagement des boulevards "de Leien" à Anvers; un chantier qui a été exécuté en association momentanée entre les sociétés MBG et Van Wellen.



Septembre

- Baptême de la drague "Marieke" par sa marraine. Lors de cet événement Marc Stordiau a passé le flambeau au nouveau C.E.O. Alain Bernard.

Octobre

- Lancement d'une augmentation de capital de près de 50 millions d'euros. A la suite de cette annonce, des roadshows ont été organisés à Bruxelles, Amsterdam, Londres et Paris pour informer et attirer de nombreux investisseurs.



Novembre

- Vente du projet immobilier du "Dôme" au Luxembourg.

Décembre

- Le conseil d'administration de BAM, société filiale de la Région flamande, a invité le groupement comprenant entre autres CFE, DEME, Van Wellen et VINCI à remettre une dernière offre pour la réalisation du ring d'Anvers.



Conseil d'administration

8



1. Richard Francioli
2. Chevalier van Outryve d'Ydewalle
3. Christian Labeyrie
4. Philippe Delaunois
5. Renaud Bentégeat
6. Baron Philippon
7. Bernard Huvelin
8. Dirk Boogmans



Philippe Ratynski

Philippe Ratynski est décédé en décembre 2006. Il avait démissionné en juin du conseil d'administration de CFE, ne se sentant plus en mesure d'assurer ses fonctions du fait de la maladie qui le rongait.

Rarement dans l'histoire de CFE, un administrateur ayant exercé un mandat aussi bref (il n'avait été nommé qu'en juillet 2002), aura apporté une telle contribution au développement de l'entreprise. Favorisant l'expansion du groupe souhaitée par la nouvelle équipe de management,

il apporta systématiquement écoute, soutien et marques d'encouragement qu'il prodiguait au sein du conseil d'administration avec un enthousiasme sans cesse renouvelé et un degré d'exigence toujours élevé.

Sa disparition prématurée, il avait 47 ans, a ému tous les collaborateurs du groupe CFE et bien sûr tous les membres du conseil d'administration qui ont perdu un confrère et un ami.

Philippe Delaunois
Président du conseil d'administration

Chiffres clés

10

Jacques Ninanne

Fabien De Jonge, Vincent Macharis



Données en mio EUR	IFRS			Normes belges		
	2006	2005	2004	2004	2003	2002
Chiffre d'affaires	1.164,0	975,4	854,1	854,4	793,4	796,9
Résultat opérationnel	65,9	52,2	38,4	34,7	18,0	28,4
Résultat avant impôt	57,3	39,9	28,5	27,0	28,6	20,1
Résultat net part du groupe	40,7	25,5	21,8	16,1	20,8	10,2
Marge brute d'autofinancement (1)	122,4	85,5	83,3	46,3	71,8	76,5
EBIT (2)	65,9	52,5	38,4	34,7	18,2	28,3
EBITDA (3)	125,5	90,0	89,4	70,5	54,5	60,7
Capitaux propres du groupe (avant répartition)	265,5	190,4	170,2	165,2	155,5	140,3

(1) Marge brute d'autofinancement: voir tableau consolidé des flux de trésorerie à la page 111 du rapport financier consolidé.

(2) EBIT: résultat opérationnel + produit des immobilisations financières + quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence.

(3) EBITDA: EBIT + amortissements + autres éléments non cash (sous le référentiel IFRS).

Ratios

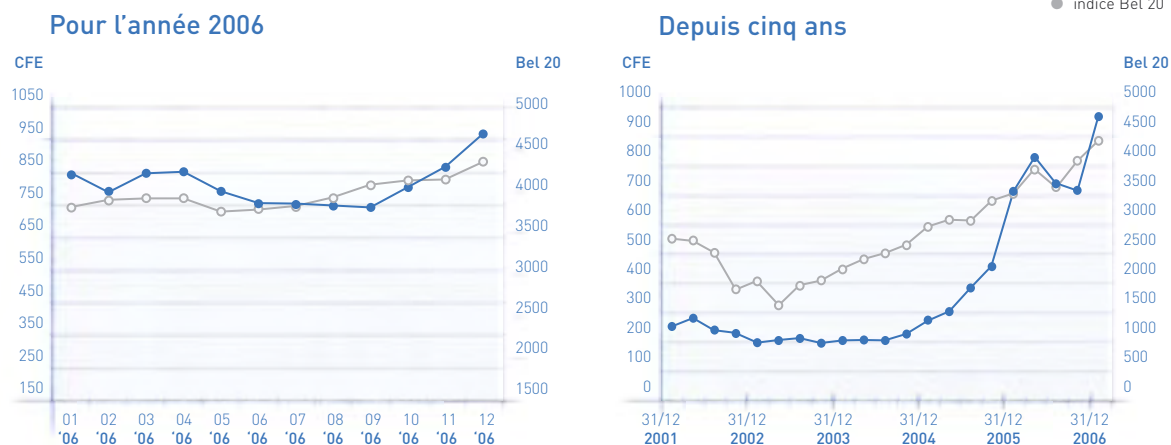
Données en mio EUR	IFRS			Normes belges		
	2006	2005	2004	2004	2003	2002
EBIT/ chiffre d'affaires	5,7%	5,4%	4,5%	4,1%	2,3%	3,5%
EBITDA/ chiffre d'affaires	10,8%	9,2%	10,5%	8,3%	6,9%	7,6%
Résultat net part du groupe/ capitaux propres du groupe	15,3%	13,4%	12,8%	9,8%	13,4%	7,3%
Résultat net part du groupe/ chiffre d'affaires	3,5%	2,6%	2,6%	1,9%	2,6%	1,3%

Données en EUR par action	IFRS			Normes belges		
	2006	2005	2004	2004	2003	2002
Nombre d'actions au 31/12	654.613	581.879	581.879	581.879	581.879	581.879
Résultat opérationnel	100,7	89,7	66,0	59,7	31,0	48,9
Marge brute d'autofinancement	187,0	148,0	143,2	80,0	123,0	131,0
Résultat net part du groupe (situation fin 2006)	62,2	43,8	37,5	27,7	35,8	17,6
Dividende brut	16,0	10,5	8,50	8,50	4,30	8,60
Dividende net	12,0	7,87	6,37	6,37	3,22	6,45
Capitaux propres du groupe	405,5	327,3	292,4	283,8	267,3	241,2

La bourse

		2006	2005	2004	2003	2002
Cours extrême minimum	EUR	662	268,5	191,0	168,0	181,0
Cours extrême maximum	EUR	975	735,0	284,0	224,8	300,0
Cours de clôture de l'exercice	EUR	967	715,0	269,0	199,6	194,5
Volume moyen par jour	nombre titres	1.148	634	237	244	231
Capitalisation boursière au 31/12	Mio EUR	633,01	416,04	156,53	116,14	113,17

Evolution comparée du cours CFE par rapport à l'indice Bel 20



Quelques informations sur l'action

Au 31 décembre 2005, 581.879 actions étaient émises. Au cours du mois d'octobre 2006, CFE, dans le cadre d'une augmentation de capital avec droit de préférence, a offert en souscription 72.734 actions nouvelles qui ont été entièrement souscrites. Ces actions nouvelles sont des actions ordinaires, sans mention de valeur nominale, octroyant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Au 31 décembre 2006, 654.613 actions ont donc été émises. Chaque action donne droit à un vote. Il n'y a eu aucune émission d'obligations convertibles ou de warrants. Les institutions financières auprès desquelles les titulaires d'instruments financiers peuvent exercer leurs droits financiers sont: Banque Degroof, Fortis Banque et ING Belgique.

Direction

12





de gauche à droite:

Patrick Van Craen
André de Koning
Jacques Ninanne
Michel Guillaume
Gabriel Marijsse
Luc Vandeputte
Lode Franken
Frédéric Claes
Renaud Bentégeat
Christian Van Hamme
Bernard Cols
Jacques Lefèvre
Yves Weyts
Patrick Verswijvel
Patrick de Caters

Ressources humaines

14

Gabriel Marijsse

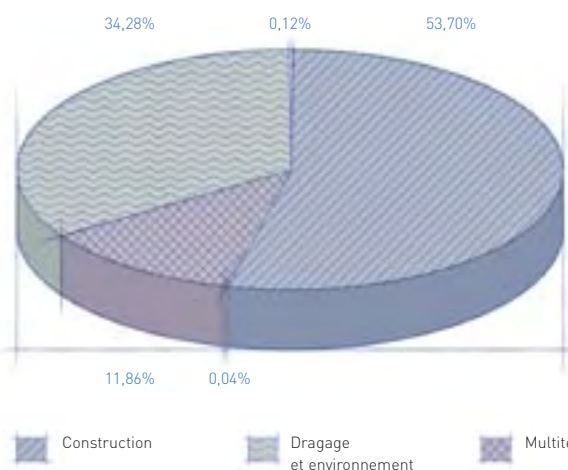


Le nombre de collaborateurs au sein du groupe est passé de 3.920 fin 2005 à 4.119 à la même période en 2006, une hausse importante qui s'observe particulièrement chez les employés, avec une augmentation effective de 176 personnes. Le nombre d'ouvriers n'a augmenté que de 23 travailleurs, cette catégorie ayant enregistré une nette augmentation (+322) l'année précédente.

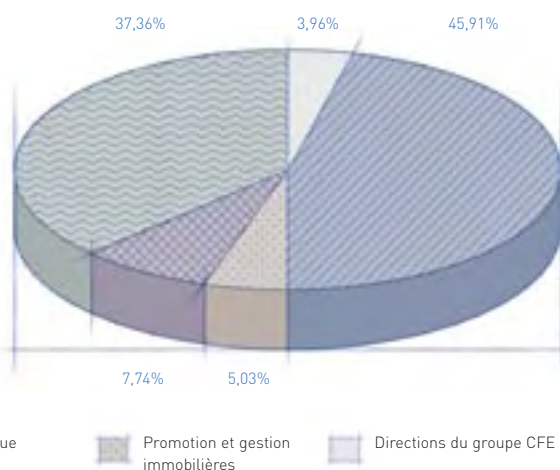
Ces embauches concernent les quatre pôles, notamment la construction (+110), grâce essentiellement à la campagne de rajeunissement et de renforcement menée chez Bageci et à la poursuite du développement des équipes CLE.

En dehors des frontières, CFE a enregistré une forte croissance dans des pays tels que la Pologne et la Hongrie et a lancé le département CFE International. Au sein du pôle promotion et gestion immobilières, cette croissance s'explique par la fusion des activités de gestion immobilière de Sogesmaint et de CBRE. Le pôle multitechnique compte huit nouveaux collègues et le pôle dragage et environnement totalise 33 nouveaux collaborateurs (quote-part CFE), soit une augmentation légèrement moins importante qu'en 2005.

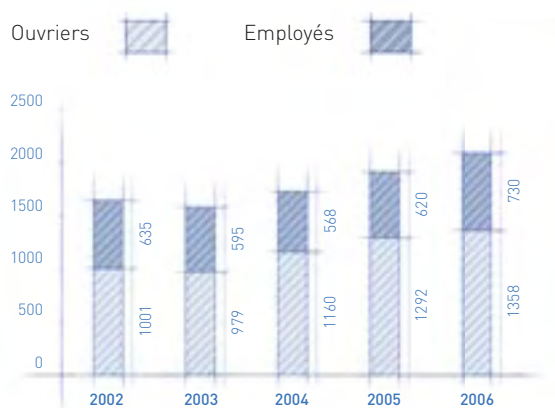
Répartition des ouvriers par pôle d'activité



Répartition des employés par pôle d'activité



Evolution des effectifs du pôle construction - 2006



Hors DEME, le groupe a donc accueilli 155 nouveaux employés au cours de l'année dernière. Trois des nouveaux engagés sur quatre sont des opérationnels : chefs de projet, conducteurs, ingénieurs méthodes, deviseurs, ingénieurs de projet, etc. La moyenne d'âge est de 33 ans. Le graphique indique que toutes les catégories d'âge sont représentées, ce qui assure une mixité idéale entre juniors et seniors.

Au sein du pôle construction, CFE a engagé 284 ouvriers dont 40% de moins de 30 ans, rajeunissant ainsi la pyramide des âges afin de se concentrer, dans les années à venir, sur le transfert d'expériences et de connaissances et de maintenir et développer une solide base d'ouvriers qualifiés.

Evolution des effectifs du groupe CFE - 2006



Début 2006, CFE a décentralisé la gestion de son personnel vers ses succursales pour qu'il soit mieux encadré par les opérationnels. En collaboration avec les chefs de projet et les conducteurs, comme en 2005, CFE a eu recours à l'outil "fonctions-carrières" afin de pouvoir faire le point sur les forces et faiblesses de ses collaborateurs. Cet exercice a permis de découvrir, de développer, de faire progresser et d'apporter diverses améliorations au plan organisationnel. Grâce à cette initiative, certains collaborateurs ont évolué vers la fonction de conducteur de travaux, dans laquelle ils pourront poursuivre leur développement par le biais de formations. A cet effet, CFE a mis sur pied une formation interne spécifique destinée aux jeunes conducteurs.

La formation fait progresser

Le programme de formation "conducteurs de travaux" est une formation "intra-groupe" sur mesure qui réunit 24 jeunes conducteurs de travaux néerlandophones et 23 francophones toutes les trois à quatre semaines. A cette occasion, les participants apprennent ensemble les aspects relatifs à des thèmes bien précis, à savoir le béton, les systèmes de coffrage, les fondations, l'utilisation du préfabriqué, la planification, la gestion de projets, les techniques de réunion, etc. Les formateurs externes et internes guident ces collaborateurs et veillent à un échange optimal d'expériences, de connaissances et de compétences. Grâce à cette méthode de travail, des liens



solides se nouent au sein du groupe, permettant ainsi de dépasser le stade de simples collègues travaillant pour une même entreprise. Une initiative similaire est actuellement en préparation et sera lancée à la fin de l'année 2007 pour les chefs de projets.

Employés engagés en 2006 par tranches d'âges Benelux et Europe Centrale (hors DEME)

Total: 155 - âge moyen: 33,4 ans

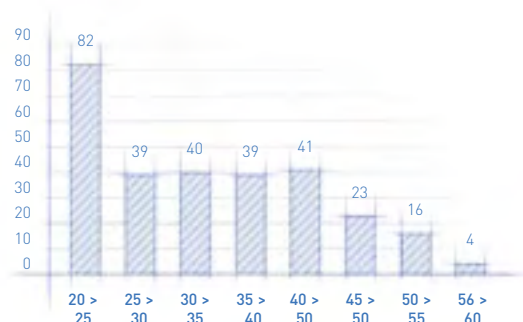


Le défi majeur du département des ressources humaines en 2006 fut le recrutement. Les recruteurs ont été chargés d'attirer, de sélectionner de nouveaux collaborateurs et collaboratrices compétents et de les guider dans leur parcours d'intégration au sein des différents centres de profit afin de soutenir la croissance du groupe.

Pour perfectionner ce processus, tous les cadres opérationnels ont reçu une formation sur le thème "mieux recruter et à quoi penser durant l'entretien d'embauche". Au cours de ces sessions visant la procédure d'intégration et de recrutement, ils ont aussi été davantage sensibilisés à la diversité, dans tous les sens du terme. En effet, CFE a signé la "Charte pour la diversité de la Région de Bruxelles-Capitale" et collabore à la mise sur pied d'une initiative semblable au niveau fédéral belge.

Ouvriers engagés - pôle construction (hors DEME)

Total: 284 - âge moyen: 32,5 ans



CFE se porte garant qu'au sein du groupe, le principe d'égalité est effectivement mis en pratique. En 2007, des campagnes de sensibilisation seront organisées à divers niveaux au sein du groupe.

Notre monde est de plus en plus médiatisé. En tant qu'entrepreneurs, les sociétés du groupe CFE prennent part à des changements parfois radicaux dans notre environnement. Il paraît dès lors essentiel de sensibiliser tous les cadres opérationnels au processus de fonctionnement des médias et de l'information en général afin de professionnaliser la communication avec le monde extérieur.

Enfin, soulignons les efforts continus en termes de sécurité; en effet, 25% des heures de formation ont été consacrées à cet effet. En 2006, l'accent a surtout été porté sur le montage d'échafaudages.



L'augmentation considérable du nombre de nouveaux et jeunes ouvriers explique la multiplicité des formations: coffrage, grutier, initiation à la fonction de chef d'équipe, certification sécurité LSC, conseiller technique, etc.

Dans le pôle multitechnique, les entreprises d'électricité ont tenu leur journée "sécurité". Ce jour-là, tous les collaborateurs sont réunis sous le thème de la sécurité et travaillent ensemble de manière interactive sur des sous-thèmes spécifiques; premiers secours en cas d'accident, usage adéquat des échelles et des échafaudages, ergonomie et méthodes de travail. Chez Engema, l'attention s'est plus particulièrement portée sur la sécurité lors de la manipulation d'engins de chantier tels des élévateurs, des grues télescopiques, des grues classiques...

Chez DEME, l'année 2006 a surtout été consacrée au développement de la formation d'"officier en charge de service de quart" et plusieurs modules de formation interne ont été mis sur pied tels que le Basics4starters, le Feedback4starters, les séminaires; Gangway, project and area management durant lesquels de nouveaux collaborateurs et d'autres plus expérimentés ont été initiés à la culture DEME et ont trouvé leur place au sein du groupe ou ont pu progresser. Des programmes spécifiques ont également été conçus pour les jeunes gestionnaires et administrateurs de projet ainsi que pour les hydrographes, les conducteurs et les ingénieurs sur les propres simulateurs de dragage.



CFE n'oublie pas ses fidèles collaborateurs. Dans les diverses entités, plus de cent collaborateurs, ont été mis à l'honneur pour leurs longues années d'engagement vis-à-vis de leur entreprise. Le groupe les remercie chaleureusement pour leur confiance. Grâce à eux, la transmission des connaissances et des expériences aux jeunes générations est assurée.



Le combat quotidien pour plus de sécurité

Le pôle construction n'a pas pu confirmer sa belle performance, à savoir la réduction en 2005 de quasiment la moitié du taux de fréquence. En 2006, le taux de fréquence est demeuré constant à 28. Différentes actions ont été entreprises afin de ne pas relâcher la vigilance dans le domaine de la sécurité :

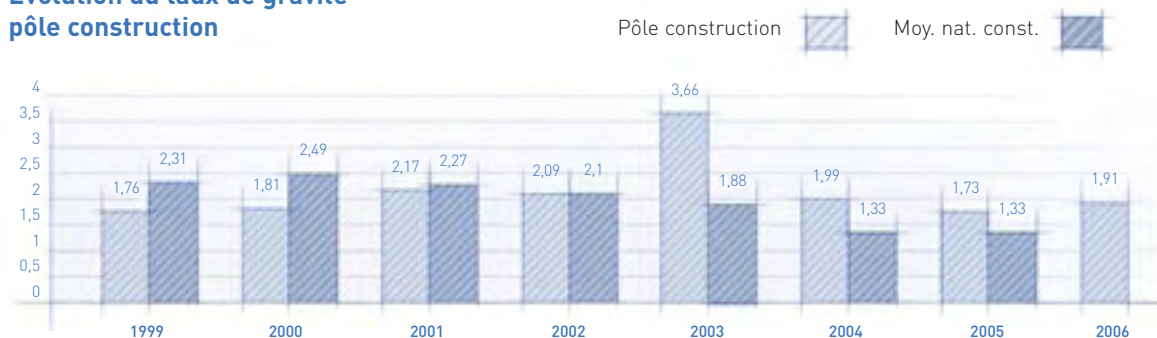
- en 2006 également, des primes de sécurité spécifiques ont été remises aux collaborateurs dans les différentes filiales et succursales;
- Van Wellen a organisé un séminaire sur la sécurité en février 2006 qui s'est traduit ensuite par de bons résultats;
- en collaboration avec le personnel opérationnel, les ressources humaines ont mis sur pied une politique de sanction claire en cas de non-respect des règles de sécurité;
- la direction s'est engagée à faire des visites de chantier axées tout spécialement sur la sécurité.



Evolution du taux de fréquence - pôle construction



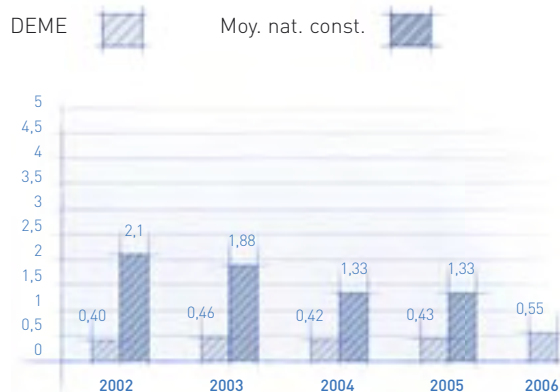
Evolution du taux de gravité - pôle construction



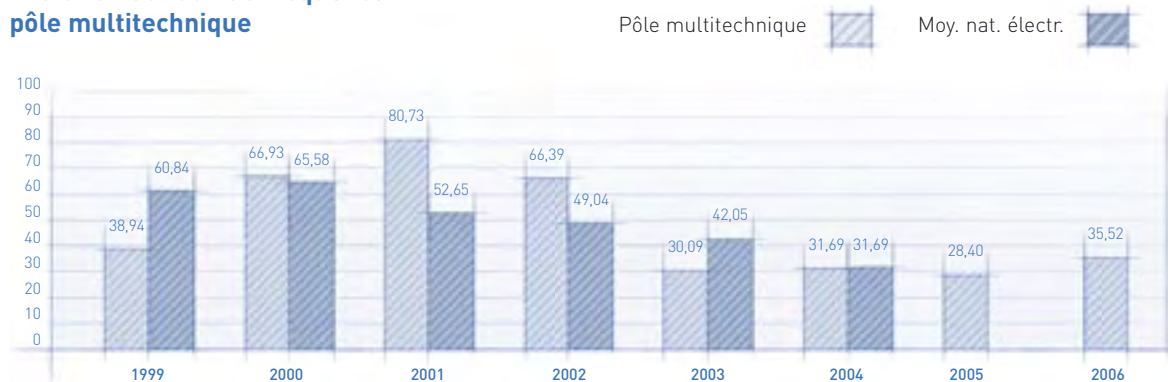
Evolution du taux de fréquence - DEME



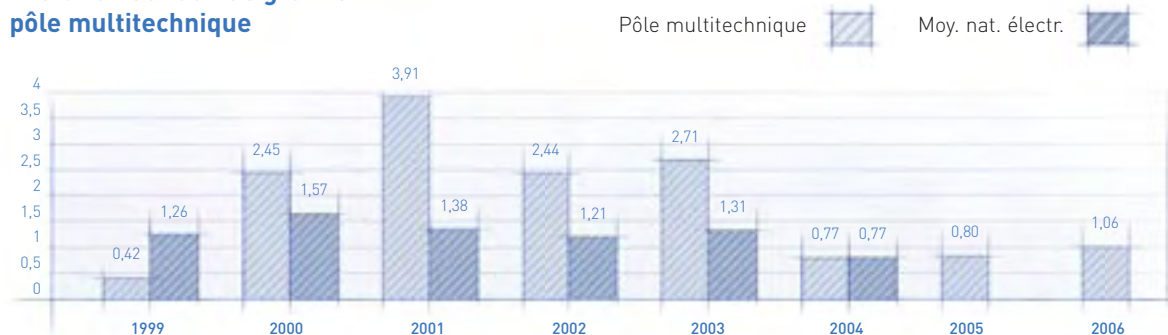
Evolution du taux de gravité - DEME



Evolution du taux de fréquence - pôle multitechnique



Evolution du taux de gravité - pôle multitechnique



Développement durable, synergies et communication

20

Yves Weyts

Terry Somers, Ann Vansumere



En 2006, CFE a créé une nouvelle direction: développement durable, synergies et communication. Le groupe CFE et ses entités travaillent sur de nouveaux projets qui ont un impact sur notre vie quotidienne et sur la collectivité. D'une part, par la nature même de ses travaux, CFE participe aux nouveaux projets d'infrastructures, tels le réaménagement des grands boulevards anversoïis, le premier tronçon du RER à Louvain-la-Neuve, le musée d'Arts modernes à Luxembourg ou la rénovation de la gare centrale à Bruxelles. D'autre part, par les métiers qu'elle exerce: travaux routiers ou hydrauliques, assainissement des sols, construction de bureaux et d'appartements, montage de pylônes haute tension et de caténaires pour le trafic ferroviaire.

Le groupe CFE imagine des projets, les réalise et espère assurer leur maintenance pendant toute leur existence. Le rôle de cette direction se concentre principalement dans l'animation, la conduite, l'accompagnement et la sensibilisation des différentes équipes de management à l'intérieur du groupe dans le cadre des divers domaines d'action liés au développement durable.

La communication est l'instrument de base pour faire vivre et réaliser tous ces objectifs au sein du groupe. Les collaboratrices du service communication font donc partie du moteur de ces changements. Au travers du magazine de l'entreprise, l'organisation d'événements et d'autres, elles traduisent d'une façon pratique l'engagement de CFE.

Dans les années à venir, CFE désire donner plus de forme et de structure à la vision actuelle de l'entreprise responsable. Lors de la dernière réunion du groupe de quinze directeurs, le plan d'action CFE relatif au développement durable a été débattu et défini.

Pour 2007, les différents objectifs et actions planifiés ont été classés en cinq grands thèmes:

- la responsabilité liée à l'environnement;
- la responsabilité sociale de notre groupe;
- les relations avec les clients et fournisseurs;
- la gouvernance d'entreprise;
- l'engagement humain et social.

En pratique, cela se traduit par un programme pour 2007:

1. La responsabilité liée à l'environnement

Thème	Engagements	Initiatives
Limiter l'impact des activités du groupe sur l'environnement.	Tri des déchets sur les chantiers.	Dans les pôles construction et multitechnique, organiser des chantiers pilotes au sein des diverses entités.
	Définir des indicateurs de l'environnement.	Définir avec les opérationnels comment mesurer les progrès.

2. La responsabilité sociale

Thème	Engagements	Initiatives
Sécurité	Prévention de tous les accidents.	Sensibilisation plus poussée des collaborateurs opérationnels du pôle construction dans le cadre des 10 points non négociables.
	Priorité à la sécurité.	Lors de chaque réunion, mettre la sécurité au premier point de l'agenda.
Ressources humaines	Egalité des chances.	Sensibilisation de tous les recruteurs et des différentes équipes de direction au thème de la diversité dans son sens le plus large.
	Communication ouverte.	S'assurer que chaque travailleur soit formé aux entretiens individuels.
	Développement durable.	Sensibiliser et expliquer à tous les collaborateurs du groupe ce que comprend le développement durable et les y associer.

3. Les relations avec les clients et fournisseurs

Thème	Engagements	Initiatives
Associer les clients et fournisseurs à la réflexion sur l'entreprise durable.	Associer à chaque fois les partenaires.	Créer un groupe de travail à l'intérieur du pôle promotion et gestion immobilières dans le cadre du développement durable.
	Politique des achats.	Revoir les contrats de sous-traitance compte tenu du développement durable.

4. La gouvernance d'entreprise

Thème	Engagement	Initiatives
Viser la transparence.	Fournir des informations correctes et mises à jour aux actionnaires.	Application du code belge de gouvernance d'entreprise décrit dans la charte de gouvernance d'entreprise présentée sur www.cfe.be .

5. L'engagement humain et social

Thème	Engagement	Initiatives
Soutenir l'engagement social des collaborateurs du groupe.	Associer et sensibiliser les collaborateurs aux projets que le groupe pourrait entreprendre.	Recherche et soutien d'initiatives telles que la formation de ceux qui sont exclus du circuit de travail dans les domaines d'activité du groupe.

Par ces initiatives, le groupe CFE souhaite associer tous ses collaborateurs à son engagement dans une entreprise responsable.

L'activité

Pôle construction

- ABEB
- CFE EcoTech
- Bageci
- MBG
- Van Wellen
- CFE Brabant
- BPC
- CLE
- CFE Nederland
- GEKA
- CFE Polska
- CFE Hungary
- CFE Slovakia
- CFE International

Pôle promotion et gestion immobilières

- Construction Management
- BPI - CFE Immo
- Sogesmaint - CB Richard Ellis
- CLi

Pôle multitechnique

- Vanderhoydoncks
- Nizet
- Engema

Pôle dragage et environnement





Pôle construction

25



Pôle construction

26

Le comité

Un comité composé des principaux responsables du pôle construction se réunit toutes les trois semaines:

- Renaud Bentégeat
- Lode Franken, directeur général adjoint du pôle
- Bernard Cols, directeur CFE Brabant et Europe centrale
- Frédéric Claes, administrateur délégué de BPC
- Patrick Verswijvel, directeur MBG et ABEB
- Patrick de Caters, directeur Bageci
- Patrick Van Craen, administrateur délégué de CLE

(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes au 31 décembre	572,6	529,3
--	--------------	--------------

Activité	537,2	489,6
-----------------	--------------	--------------

- André de Koning, directeur Pays-Bas
- Luc Vandeputte, directeur international
- Jacques Ninanne, directeur administratif et financier
- Gabriel Marijsse, directeur des ressources humaines
- Yves Weyts, directeur du développement durable, des synergies et de la communication

Le carnet de commandes du pôle construction s'établit à 573 millions d'euros au 1^{er} janvier 2007 contre 529 millions d'euros auparavant. Il est pour l'essentiel constitué d'ouvrages de bâtiment, compte tenu de l'absence en Belgique de grandes commandes de génie civil.

L'activité est structurée, pour l'essentiel, selon un découpage géographique:

- dans le nord de la Belgique, trois centres de profit: MBG, Van Wellen et ABEB;
- dans la région bruxelloise et le Brabant: CFE Brabant et BPC;
- en Wallonie: Bageci;

- au Luxembourg: CLE;
- aux Pays-Bas: CFE Nederland et Geka;
- en Europe Centrale: CFE Polska, CFE Hungary et CFE Slovakia;
- à l'export: CFE International.

Enfin, les travaux électromécaniques de stations d'épuration et de traitements de fumée sont exercés, indépendamment de leur localisation géographique, par CFE EcoTech dont les équipes sont basées à Bruxelles.

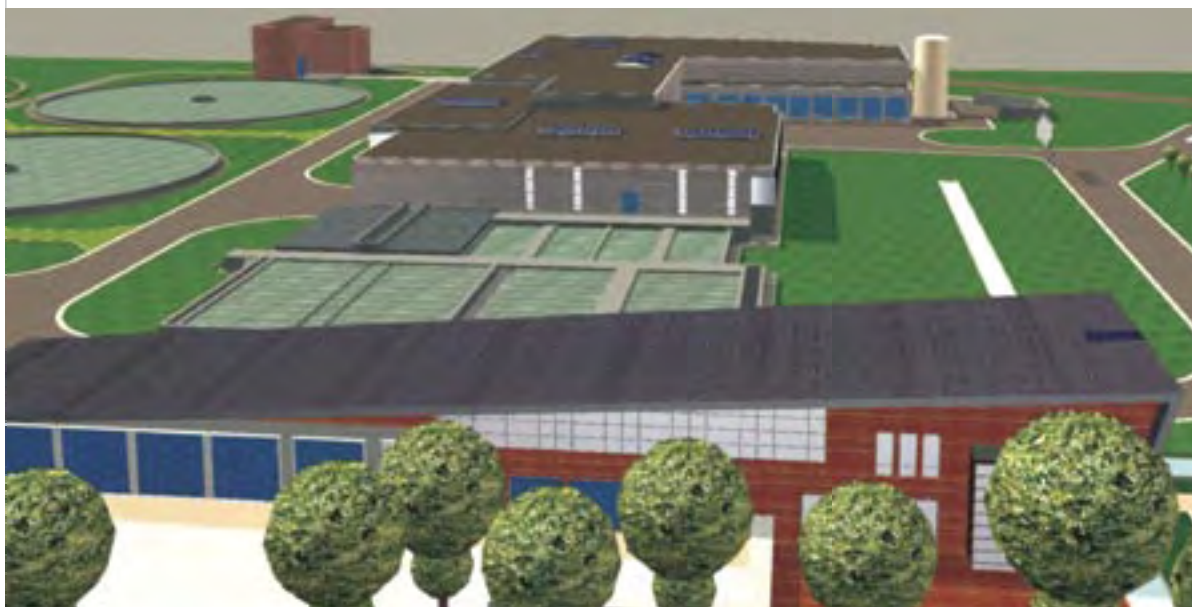


Image de synthèse
de la nouvelle
station d'épuration
de Liège - Sclessin.
Architecte:
Daniel Lesage.

Services techniques

27



Lode Franken

Thierry Preudhomme, Carsten Bennetsen,
Michel Denayer, Marc Dekeyser

Services techniques du pôle construction

Benelmat au service de ses clients

Sous l'impulsion de son nouveau management, Benelmat, entreprise de matériel du groupe, a accentué sa démarche de qualité au service des clients, tant externes qu'internes au groupe CFE. Tenant compte des enseignements exprimés à l'occasion d'un séminaire à Ostende réunissant les chefs de chantiers, conducteurs, techniciens et chefs de projets du groupe CFE, Benelmat a renforcé son service coffrage et a édité un catalogue des matériels qu'il propose à la location. Les liens avec les services "matériel" des autres filiales du groupe, parmi lesquels Van Wellen, BPC, DEME et Geka ont également été resserrés.

Sécurité et qualité toujours

Le système de qualité du groupe CFE a été révisé en 2006, non pas selon une approche centrale, mais au niveau de chaque entité régionale, en fonction des besoins propres de chaque filiale ou succursale. L'objectif est de disposer ainsi, au sein de chaque structure régionale, d'un responsable qualité, relais avec le service central, lequel pourra alors se consacrer aux contrôles et aux audits de la stratégie de qualité mise en œuvre localement.

L'expérience acquise dans le passé, principalement aux Pays-Bas, grâce à d'importants projets "design and construct" par les équipes du service central de qualité a été mise à profit dans le cadre de l'appel d'offres des grands projets de génie civil en Flandre et aux Pays-Bas.

Cette expérience est nécessaire pour de telles affaires et constitue incontestablement un atout pour l'entreprise dans l'obtention des contrats.

Le département d'études à Bruxelles... et ailleurs

En 2006, la formule "design and build" a été le fil conducteur des activités du département d'études.

Avec MBG, le département a étudié les études préliminaires de tous les grands projets d'infrastructure entrepris en Flandre de même que la recherche d'alternatives intéressantes et de techniques d'exécution efficaces tant pour la liaison Oosterweel à Anvers (THV Noriant), que pour le tunnel ferroviaire à Zaventem (projet Diabolo) et celui de Liefkenshoek dans le port d'Anvers. Entre temps, l'étude de béton pour l'estacade de déchargement du réservoir du terminal gazier pour Fluxys à Zeebruges a commencé et différentes études ont été menées pour des projets de moindre ampleur.

Quant aux constructions industrielles, il convient assurément de mentionner les travaux d'agrandissement de Philips à Turnhout et l'étude de conception et d'exécution d'un bâtiment Scanner à Kallo.

Aux Pays-Bas, le projet pour l'adjudication des travaux ferroviaires à Houten a débouché sur la commande du projet qui, entre temps, est entré dans sa phase d'étude d'exécution.

Services techniques

Par ailleurs, conjointement avec les collègues de Dredging International et VINCI Construction Grands Projets, des conseils ont été apportés dans le cadre de l'étude préliminaire du contrat de type DBFM (Design-Build-Finance-Maintenance) pour le deuxième "Coentunnel" à Amsterdam et l'étude d'exécution du pont mixte à Utrecht a été poursuivie.

A Luxembourg, c'est surtout le chantier de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qui a dû bénéficier d'une assistance technique lors de l'exécution de la structure complexe en béton du bâtiment. Raison pour laquelle un des ingénieurs du département d'études a rejoint l'équipe de chantier pour se dédier à plein temps à la gestion des difficultés techniques.

La hausse du volume d'activités chez Bageci s'est également fait ressentir au département d'études. Le lancement des travaux pour la station d'épuration de Sclessin et pour le RER à Ottignies a débouché sur une série d'interventions dans le cadre de l'élaboration de méthodes de construction et de moyens de réalisation. Lors des appels d'offres, ce fut surtout le projet d'aménagement des égouts Vortex à Namur qui a retenu le plus d'attention.

Pour CFE EcoTech aussi, la station d'épuration de Sclessin a requis un travail d'études considérable pour la mise au point des plans de procédés et la coordination des diverses techniques.

Chez CFE Brabant, c'est principalement le projet de bureaux pour AXA, sur la place Schuman à Bruxelles, qui s'est distingué. Tant lors de la deuxième adjudication au début de l'année que lors du démarrage du partenariat de type "Bouwteam" après la commande, le département a travaillé de concert avec les partenaires à l'optimisation des fondations et de la structure en béton. Parmi les nombreux projets menés à Bruxelles, c'est surtout la collaboration à l'unité de gestion du trafic pour la SNCB en gare du midi ainsi que les travaux à la gare centrale et aux bâtiments "Sand Court" qui sont à retenir.

Hormis les gros clients, tous les autres départements et succursales ont pu compter sur les services l'an passé. Que ce soit en Pologne, en Hongrie ou en Slovaquie, la direction technique du pôle construction a été maintes fois sollicitée pour apporter son assistance depuis Bruxelles ou sur place. Par le biais de CFE International, des premiers appels d'offres ont été effectués en Afrique et au Moyen-Orient.



Christophe Giannone, 26 ans
Ingénieur études

Détaché en tant qu'ingénieur structure sur le chantier de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) au Luxembourg, je m'occupe de la coordination des études de stabilité et, lors de l'exécution, je développe des solutions techniques avec l'équipe de chantier.

Confronté à un chantier "design and construct" complexe avec de nombreux intervenants de nationalité et de culture différentes, mon plus grand défi est d'arriver à jongler avec les priorités tout en communiquant de manière efficace et adaptée avec tous les intervenants (maître d'œuvre, bureaux d'études, bureau de contrôle, équipe de chantier et ouvriers) afin de trouver des solutions et des réponses qui correspondent aux attentes et impératifs de chacun.



Ce projet est très enrichissant pour moi car je suis dans le feu de l'action, je découvre des techniques qui m'étaient peu familières et j'ai l'occasion de travailler avec des personnes d'horizons professionnels et culturels variés.

(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes 22,3 19,4
au 31 décembre

Activité 15,2 12,4



Patrick Verswijvel,
Marc De Winter

29

Pendant le dernier exercice, ABEB est parvenue à augmenter sensiblement son activité et a encore renforcé ses effectifs.

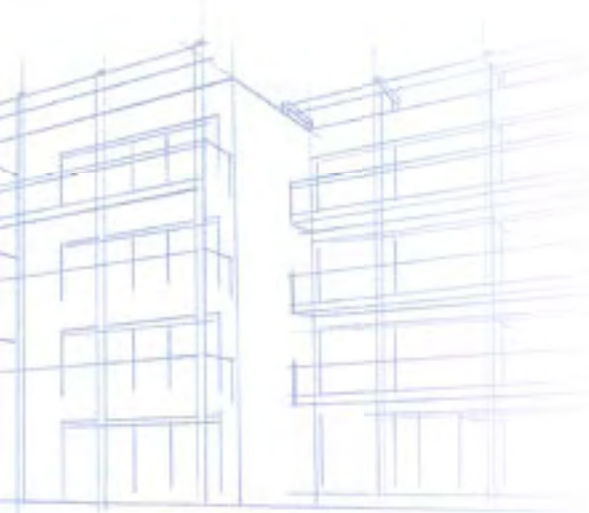
Dans le secteur résidentiel, ABEB a achevé le complexe d'appartements "de Platanen" à Vilvorde, pour le compte de DCB. Les projets "De Burbure" et "Opera Lofts" à Anvers ont suivi leur cours, de même que les travaux de gros œuvre pour deux immeubles d'appartements, les projets "Pelikaan" et "Jacqmain", situés à Bruxelles.

L'imposant projet de construction et de rénovation "Stadsfeestzaal" à Anvers, réalisé pour le compte de la société NV Land Van Hop, se déroule conformément au planning. Situé au cœur de la ville, le complexe comporte un centre commercial et un parking souterrain. Son exécution a démarré début 2005 et l'ouverture du centre commercial est prévue pour l'automne 2007. Depuis lors diverses tâches sont venues s'ajouter à la commande initiale dont la réalisation de 20 appartements de luxe pour le compte de BPI-Vooruitzicht.

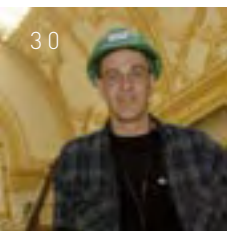
A Vilvorde, les travaux de restauration de la prison historique ont été entrepris. Il en va de même pour la construction, à Bruxelles, de trois immeubles d'appartements comportant des surfaces commerciales et un parking souterrain, en collaboration avec CFE Brabant.

ABEB rénovera entièrement l'ancienne bibliothèque municipale anversoise afin qu'elle abrite en 2008 les étudiants de l'école "Plantijn Hogeschool". Elle s'est par ailleurs lancée dans la construction d'un immeuble de logements pour le compte de l'AG VESPA (Autonom Gemeentebedrijf Vastgoed en Stadprojecten Antwerpen).

L'année 2007 devrait permettre à ABEB d'accroître son chiffre d'affaires, favorisant ainsi une meilleure couverture des frais généraux, qui ont pesé sur ses résultats ces dernières années.



Complexe d'appartements "de Platanen" à Vilvorde.
Architecte: Stijfthals and Partners.


ABEB

Koen Vande Voorde, 37 ans
Conducteur de travaux

J'ai commencé chez ABEB comme coffreur expérimenté. Au fur et à mesure du temps, j'ai progressé jusqu'à devenir chef d'équipe qualifié et actuellement, ceci depuis deux ans et demi, je suis conducteur de travaux. Le chantier "Stadsfeestzaal" pour lequel je suis responsable des travaux de transformation de l'immeuble "Meir" est un défi car les transformations sont exceptionnelles à tous les niveaux. Finalement, on aura réalisé trois nouveaux étages en dessous de quatre étages existants. Le délai d'exécution exceptionnellement court et le degré de difficulté font que tout le monde devra rester prudent et attentif. Une imprudence, aussi petite qu'elle soit, peut engendrer des grandes conséquences. Un deuxième défi est la coordination des différentes méthodes d'exécution qui sont réalisées simultanément dans différentes parties de l'immeuble, alors que l'immeuble offre l'unique accès à la grande salle des fêtes. Celle-ci est en pleine phase de finition avec plusieurs intervenants. Cela conduit à trouver des compromis bien précis, ce qui n'est pas toujours évident pour les différentes nationalités qui travaillent côte à côte.

Depuis des années, ma motivation reste la même, notamment la réalisation d'un immeuble dont tout le monde peut être fier et ceci avec le moins d'accidents possibles. J'espère que dans les années à venir, je pourrai réaliser avec mes collègues et amis plusieurs autres projets et relever de nouveaux défis.


CFE
EcoTech

Pierre Dulière, 58 ans
Responsable des études

Début 2009, toutes les eaux usées produites dans l'agglomération de Liège seront traitées.

En effet, nous réalisons la dernière station d'épuration et non des moindres (200.000 E.H.), deuxième en importance dans l'agglomération. Il s'agit de Liège-Sclessin, elle est le résultat d'une collaboration interne fructueuse dans le cadre de l'appel d'offres entre CFE EcoTech et Bageci en société momentanée avec d'autres partenaires.

Cette station dont nous pouvons être fiers m'a permis de réaliser trois défis personnels en tant que responsable des études "process" au sein de CFE EcoTech: d'abord établir et mener à bien le dossier de demande de permis unique; deuxièmement, assurer l'étude "process" de la station et l'intégration compacte des principaux équipements dans un bâtiment fermé de grande complexité; et finalement, fournir un dossier d'exécution de qualité dans le respect du budget alloué pour les études "process" et dans l'intérêt global de l'association.

Une ancienneté dans le métier de l'eau de plus de 28 ans dont 8 chez CFE ne me permet pas de dissimuler un âge dit "respectable" de 58 ans qui n'altère en rien mon enthousiasme et ma motivation pour d'autres futurs projets d'envergure.



(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes 15,0 13,0
au 31 décembre

Activité 1,0 0,7



Bernard Cols

Erik Desmet, Pierre Dulière,
Gerald Boswell

31

Active dans toutes les régions belges et toujours attentive à la qualité de vie et de l'environnement, CFE EcoTech a assuré en 2006 la mise en service de plusieurs stations d'épuration d'eaux usées et de traitement de boues.

En Wallonie d'abord, la station d'épuration à Tubize, prévue pour traiter les eaux usées de 25.000 E.H. (équivalents habitants) a été définitivement livrée à l'IBW, après une période de deux ans de fonctionnement. Dans le Limbourg ensuite et pour Aquafin, les travaux complémentaires aux installations de traitement tertiaire par filtre à sable à lavage continu de la station d'épuration de Genk, d'une capacité de 80.000 E.H., ont été finalisés.

Les études procédés et l'engineering de détail ont été réalisées pour l'importante station d'épuration de Liège-Sclessin (200.000 E.H.) pour le compte de l'AIDE. Cette station, dont les travaux ont commencé en septembre 2006, traitera les eaux de Flémalle, Grâce-Hollogne, Saint-Nicolas, Seraing et de certains quartiers de la Ville de Liège. CFE EcoTech a assuré également des petits travaux à la

station d'épuration de Nivelles pour l'IBW et des travaux aux équipements de déshydratation des boues pour IPALLE à Froyennes.

Pour Aquafin, les travaux électromécaniques de la station de pompage de Mariakerke ont été exécutés et ceux pour Koersel sont presque achevés. Dans la perspective d'améliorer la qualité des eaux de la Meuse dans la région de Namur, CFE EcoTech a obtenu en début d'année 2007, en association momentanée avec Bageci et Nizet Entreprise, la commande pour le projet des collecteurs de Namur et la construction de 37 stations de pompage équipées d'un traitement par système Vortex. Ces travaux de grande ampleur, réalisés pour le client INASEP, seront exécutés dans un délai de trois ans.

Pour assurer son développement commercial, CFE EcoTech prévoit pour 2007 de maintenir sa forte présence sur le marché belge des stations d'épuration mais également de poursuivre activement sa prospection dans des nouveaux marchés notamment en Europe centrale et dans certains pays du Maghreb.



La station d'épuration
de Liège-Sclessin.
Architecte:
Daniel Lesage.

(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes
57,1
29,3

au 31 décembre

Activité
27,8
33,2
Patrick de Caters

Isabelle Liart,
Etienne Colmant


Durant l'année 2006, sous l'impulsion de sa nouvelle équipe de direction, Bageci a relancé une politique de développement afin d'être plus présente sur le marché wallon. L'augmentation du carnet de commandes ainsi que l'embauche de nouveaux collaborateurs en sont la preuve. L'excellente image de marque dont jouit Bageci, ainsi que le professionnalisme reconnu de ses équipes ont convaincu de nombreux clients pour la réalisation de leurs projets.

C'est le cas pour la construction de nouveaux bureaux sur le site de l'aéroport de Bierset à Liège pour le compte de TNT. Il en va de même pour de nombreux travaux pour Total Fina, Carinox, HMS, et Fluxys à Jemappes, ainsi que pour la construction d'appartements à Dinant ou pour l'entretien et la rénovation de plus de 850 logements au Shape à Mons.

L'extension de l'usine Colombus Food pour le groupe Vandemoortele à Seneffe a été livrée durant l'exercice. Une première partie de la "Résidence Theys" à Gosselies a été réceptionnée; la rénovation de l'ancienne aile et la réalisation de travaux complémentaires seront livrés en cours d'exercice.

La transformation de la maternité de Salzinnes en un centre d'imprimerie et de cartographie pour le Ministère wallon de l'équipement et des transports se trouve également en cours de réception. D'autres travaux de rénovation sont en cours à la sucrerie d'Ath, au château Frandeux, à l'abbaye du Val Benoît, de même qu'au "Réduit des Dominicains" à Tournai où 19 appartements de standing seront réalisés pour le compte de BPI.

Façade de la
"Résidence Theys"
à Gosselies.
Architecte:
Bureau Arcadus.

Nouveau centre
d'imprimerie et
de cartographie à
Salzinnes.
Architecte:
A.M. Piron Etudes
en Construction -
Thierry Lanotte.



Concernant les travaux de génie civil, le pont dans le lit de l'Orneau pour Infrabel a été exécuté et livré à la satisfaction du client et dans un délai très serré malgré l'environnement complexe. Un mur de soutènement à Houffalize et d'autres murs au Dria à Farciennes ont également été exécutés alors que les travaux de pose de collecteurs se poursuivent à Coë.

Après la réalisation des études et une préparation minutieuse, les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de Sclessin ont démarré rapidement et se poursuivront à un rythme soutenu.

Par ailleurs, Bageci a remporté le premier tronçon des travaux du RER autour de Bruxelles.

Après la pose de la première pierre, ce tronçon situé entre Ottignies et Louvain-la-Neuve, a démarré en septembre 2006.

Ainsi, après quelques exercices difficiles, y compris 2006, Bageci se repositionne sur son territoire. Les travaux en cours, ainsi que de nombreuses affaires en négociations finales assureront une activité en nette augmentation pour 2007. L'ensemble des travaux du RER autour de Bruxelles, des travaux d'assainissement et de rénovation d'écoles et autres bâtiments publics offriront de nouvelles possibilités de développement à Bageci et permettent d'envisager l'avenir avec confiance.



Bernard Couttenier, 44 ans
Conducteur de travaux

En sachant que le projet "RER" Ottignies Sud, projet qui consiste en plusieurs chantiers s'étalant sur 2 km, est une première nationale (voire même internationale), mon défi personnel est d'arriver à exécuter ce projet audacieux en respectant la qualité et les exigences du client, sans accident, et en prônant une collaboration à tous niveaux afin d'avoir une bonne atmosphère de travail.

Ma motivation pour ce chantier c'est de tout faire pour arriver à relever ce challenge difficile! Ma motivation

de tous les jours, depuis que je travaille en génie civil, est de travailler en équipe avec nos ferrailleurs, nos coffreurs, nos ingénieurs et, sans oublier, nos administratifs.



(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes
41,1
47,2

au 31 décembre

Activité
83,1
91,5
Patrick Verswijvel

Jean-Pierre De Bock,
Antoine Merckaert,
Jean-Pierre Dewulf


En 2006, MBG a une fois de plus fait ses preuves en tant que "partenaire de construction sur mesure" grâce, d'une part, à la confiance que ses clients existants lui témoignent et d'autre part, grâce à une orientation davantage axée sur de nouveaux défis dans le domaine de la construction.

La vigilance de tous les collaborateurs et les efforts qu'ils ont consentis ont permis à MBG d'enregistrer à nouveau en 2006 des résultats en matière de sécurité nettement meilleurs que la moyenne du secteur de la construction.

L'activité bâtiment a notamment obtenu des commandes de Philips Lighting à Turnhout, d'Air Liquide à Anvers, de VINCI Park à Malines, de Corus à Duffel, ainsi que de Hanssen Transmission à Lommel et à Edegem. En collaboration avec Van Wellen, MBG assure la réalisation de la salle omnisports "Topsportthal" jouxtant le Palais des Sports d'Anvers.

Le projet "Kievitplein" (bureaux Alcatel) exécuté pour le compte de Robelco est actuellement dans sa dernière phase, autrement dit la finition. L'extension des bureaux de Dredging International à Zwijndrecht est terminée. Les travaux concernant le clos résidentiel "Molenheiken" à Essen, le centre de production d'eau potable à Kluizen pour la Société Flamande de Distribution d'eau (VMW) et les constructions industrielles pour Interconnector et Fluxys LNG à Zeebruges suivent leur cours. Ont également débuté en 2006 les projets "CRI" à Gand, pour le compte de Technip, et la deuxième phase des bureaux d'Elia à Merksem.

Fin juin, l'activité en génie civil a apporté la dernière touche au projet du réaménagement des boulevards "de Leien" à Anvers, en association avec Van Wellen et Frateur De Pourcq. Les "Leien" ont ainsi bénéficié d'une profonde cure de jouvence.

Extension
des bureaux
de Dredging
International à
Zwijndrecht.
Architecte:
ANTE-architecten.



Afin de fluidifier la circulation à la hauteur de la Banque nationale, trois tunnels et un parking souterrain ont été réalisés.

Toujours en collaboration avec ces mêmes partenaires, MBG a décroché une commande supplémentaire, la "démolition du pont de fer". Les travaux, qui comprennent également le réagencement complet du carrefour Leien-Kipdorbrug, ont été exécutés dans le parfait respect d'un planning pourtant serré.

En collaboration avec Dredging International, la construction d'une "écluse de décharge" à Kruikebeke a également été entamée et les travaux de rénovation du barrage à Asper se poursuivent.

Les travaux de construction du quatrième réservoir du terminal gazier pour Fluxys LNG respectent parfaitement le calendrier. Enfin, un ponton est aménagé sur l'Escaut à Lillo pour le compte de la Région flamande et Infrabel, et ce en étroite collaboration avec Geka.

Faute de nouveaux projets d'envergure, le chiffre d'affaires de l'activité génie civil a sensiblement baissé, ce qui a permis à MBG d'investir considérablement dans l'avenir par le biais des vastes études relatives aux grands travaux d'infrastructure initiés par la Région flamande.



Concernant la liaison Oosterweel à Anvers, le consortium THV Noriant, dont fait partie MBG, a été retenu comme unique candidat pour la remise d'un meilleur prix (BAFO) ce qui, en cas de succès, devrait permettre au groupement d'être choisi comme "preferred bidder".

Quatrième réservoir du terminal gazier pour Fluxys LNG à Zeebrugge.
Bureau d'études: Tractebel Engineering.

Quant aux projets "Diabolo" (raccordement ferroviaire de l'aéroport de Zaventem) et de la liaison ferroviaire Liefkenshoek, MBG, en tant que partenaire dans les sociétés momentanées, est candidat à leur exécution.

MBG espère donc que son carnet de commandes augmentera significativement en 2007 et que l'avenir de l'activité en génie civil sera assuré pour les prochaines années. L'accent sera alors davantage mis sur des projets de construction selon la formule "bouwteam", des investissements industriels et des projets de partenariat public-privé.



Jef Ven, 45 ans
Chef d'équipe coffreur

Depuis le début de ma carrière je travaille pour MBG, une société où je me sens bien. Le chantier "de Leien" est jusqu'à présent le chantier sur lequel j'ai travaillé le plus longtemps. Travailler sur un chantier du début à la fin est beaucoup plus agréable et valorisant que d'y arriver au milieu ou de devoir le quitter avant qu'il soit fini.

Vu la superficie du chantier et le temps nécessaire pour le réaliser, j'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de collègues. Parmi les employés, il y avait beaucoup de nouveaux visages. Une équipe très jeune mais, avec mon collègue chef d'équipe, Marcel De Sutter, nous avons assez d'expérience et nous pouvons corriger si nécessaire les erreurs de jeunesse.



J'ai commencé avec la partie tunnel "Amam" qui se trouvait en dessous du Palais de justice. Après j'ai eu la mission de renforcer le parking souterrain situé en dessous de la Banque nationale. J'ai eu cette mission de mon collègue Julien Van den Heede, qui avait suivi tout le tunnel et jouit actuellement d'une retraite bien méritée. Il s'agissait d'un chantier très difficile et complexe car la circulation des véhicules et des bus ne pouvait pas être interrompue, la trajectoire des trams ne se déplaçant pas facilement. On n'a pas beaucoup vu la lumière du jour ce qui faisait croire, surtout dans les médias, qu'on ne travaillait pas sur le chantier "de Leien". Mais contrairement à ce qui se disait, on était en train de travailler très fort en sous-sol afin de respecter le planning imposé et très strict.



Van Wellen

36

(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes

63,7

75,7

au 31 décembre

Activité

83,6

49,0

**Jos Van Wellen,
Roger Van Wellen**

Frans Vandermeersch,
Raymond Van Riel, Antoon Van de Vel,
Jos Van Wijnendaele



Le bon niveau d'activité et de résultat obtenu en 2005 a été confirmé en 2006.

Les premières phases du terminal à conteneur du "Deurganckdok" à Doel ont été livrées et mises en service. Grâce aux grands investissements réalisés par BASF dans la zone portuaire d'Anvers, l'activité de ce chantier a fortement augmenté.

Les travaux de réaménagement des grands boulevards anversois se sont terminés par deux défis: d'une part, l'aménagement complet de la place "Bolivar" dans le cadre de l'inauguration du Palais de justice par Sa Majesté le Roi Albert II et, d'autre part, le démontage du "pont de fer" lors de l'aménagement d'un carrefour important. En même temps, Van Wellen a réussi à obtenir quelques travaux d'entretien

pour les trois à quatre ans à venir pour, entre autres, la ville d'Anvers, l'administration portuaire et la Région flamande.

Le département immobilier a connu une bonne année 2006. Les travaux de gros œuvre de la résidence "Finis Terrae" à Knocke sont presque terminés et le montage des installations techniques ainsi que les travaux de parachèvements des appartements ont pu commencer. Pour le projet "Dennenburg" plus de 20 logements ont été livrés, le solde étant prévu pour le début de l'année 2007.

Le projet "Agora", un partenariat public-privé entre le Gouvernement et le secteur privé, se développe bien et devrait être terminé fin 2007. Ce projet, situé dans le centre de Kapellen, comprend 38 appartements, des espaces commerciaux, une bibliothèque et un parking souterrain.



Nouvelle salle
omnisports "Lotto
Arena" à Anvers.
Architecte:
J. Seliarts -
F. Liguori.

Van Wellen réalise, en association avec MBG, la construction d'une nouvelle salle omnisports, "Lotto Arena", pour le compte de la société Sportpaleis, qui ouvrira ses portes au printemps de cette année.

La sécurité a aussi fait l'objet d'actions menées par le personnel. Les efforts consentis dans ce domaine ont déjà produit leurs effets puisque le nombre d'accidents a

à nouveau diminué et que le taux de gravité a été réduit de moitié. Van Wellen n'a jamais eu d'aussi bons résultats en sécurité.

Soutenue, d'une part, par l'appartenance au groupe CFE et, d'autre part, par le maintien de sa propre spécificité, Van Wellen entrevoit 2007 avec confiance tant dans le domaine routier qu'en bâtiment et en immobilier.



Kristof Aernouts, 33 ans
Chef de projet routes

Le projet de la rue "Pelican" comprend le réaménagement complet de la rue "Pelican" et de la rue "Simons" à Anvers. La difficulté de ce chantier réside dans le fait que les deux rues se trouvent en plein centre d'Anvers le long de la gare centrale, un environnement de travail très dense et un délai d'exécution très court.

Les défis quant à la réalisation de ce projet sont nombreux: permettre le passage, en toute sécurité, des piétons qui rentrent et sortent de la gare sans qu'ils gênent les travaux, assurer l'accessibilité des magasins à tout moment, surveiller le planning de travail et la coordination de nos différents sous-traitants et fournisseurs. Par exemple, le carrelage et les pierres de bordures viennent de Chine (temps de livraison $\pm$ 3 mois).

Mon ambition est de toujours avoir une bonne ambiance de travail, tant avec le maître d'ouvrage qu'avec mes collègues, afin de mener le projet à bien. Je considère ceci comme une de mes tâches principales car on travaille mieux dans une ambiance de confiance réciproque.

C'est une satisfaction énorme de terminer un chantier dans le délai prévu et à la satisfaction de l'administration. Mais ce sont les réactions positives des riverains qui vous donnent la plus grande satisfaction.



Carnet de commandes

au 31 décembre

120,2

121,3

Activité

82,3

57,3

Bernard Cols

Roland Derome, André Kawkabani, Gerald Boswell, Jacques Labruyère, Xavier Behets



Pour CFE Brabant, l'année 2006 a été marquée par le démarrage de plusieurs chantiers dans la région bruxelloise ainsi que par l'embauche de nombreux nouveaux collaborateurs. Le chiffre d'affaires a ainsi connu une augmentation significative de 45% permettant à l'entreprise de retrouver son équilibre financier.

2006 a aussi été l'année d'obtention de quelques commandes importantes dont la construction, en association momentanée, d'un complexe de bureaux de 70.000 m² pour le compte de AXA, la construction de trois nouvelles ailes au CHU Brugmann et la construction de trois immeubles complémentaires, logements et bureaux, du projet "Sand Court", situé rue des Sables.

En fin d'année, le nouveau siège de la chaîne privée de télévision RTL-TVI, "Media Corner", qui a été construit en association avec BPC, a été livré et inauguré par Sa Majesté le Roi Albert II. Plusieurs autres chantiers ont été livrés, durant l'année, à la satisfaction des clients dont le nouveau dépôt de trams à Ixelles pour le compte de la STIB, une nouvelle phase de logements dans chacun des quartiers "Espace Rolin" et "Jardins de Jette", la construction du bassin d'orage sous la place Flagey à Bruxelles et, à Auderghem, les trois immeubles de logements "Omega Court".

Les travaux pour la construction d'un immeuble de bureaux, développé par Fortis Real Estate, sur le site

Construction d'un
immeuble de
bureaux sur le site
de l'Arsenal
à Bruxelles.
Architecte:
Archi 2000.





de l'Arsenal à Bruxelles se sont poursuivis de même que la rénovation des quais et de la mezzanine de la gare centrale à Bruxelles. Sont également en cours de réalisation, de nouvelles phases de logements pour "Espace Rolin" et "Jardins de Jette", l'ensemble de bureaux "D4-D5" pour le Parlement européen et la construction de l'immeuble de bureaux "Omega Court".

Disposant dorénavant d'une cellule de préparation de chantier et misant sur la formation des cadres et des ouvriers, CFE Brabant renforce ses équipes techniques pour mieux satisfaire ses clients et faire face au défi du maintien d'un haut niveau d'activité.

Nouveau siège de
RTL-TVI à Bruxelles.
Architecte:
Archi 2000 - Philippe
Verdussen et Marion
Christophe.



André Wiard, 61 ans
Conducteur principal

En 1969, je suis entré chez François et fils et en 1975, je faisais mon premier chantier comme conducteur. Depuis, la société m'a permis d'évoluer dans des travaux très diversifiés comme la rénovation de la caserne des pompiers au "marché aux puces", le couvent Van Maerlant situé rue Belliard, des centres de troisième âge, différents immeubles de bureaux, les prisons d'Andenne et Ittre, la tour B Porte de l'Europe au Luxembourg et les nouveaux studios de RTL à Schaerbeek.

Le chantier STIB Canone a été un défi de plus à relever: des dates clés intermédiaires à respecter. Les difficultés principales résultaient d'un délai très serré proche d'un dépôt de trams en activité (à proximité de caténaires sous tension) ainsi que de manipuler des éléments de plus de 11 tonnes dans un espace très réduit.

Tous ces chantiers m'ont permis de rencontrer des équipes d'hommes de grande valeur et d'en retirer une entière satisfaction.



Carnet de commandes

au 31 décembre

45,3

74,2

Activité

88,5

129,3

Frédéric Claes

Albert Boisdenghien, Pierre Thys,
Alain Hemstedt, André Wezel



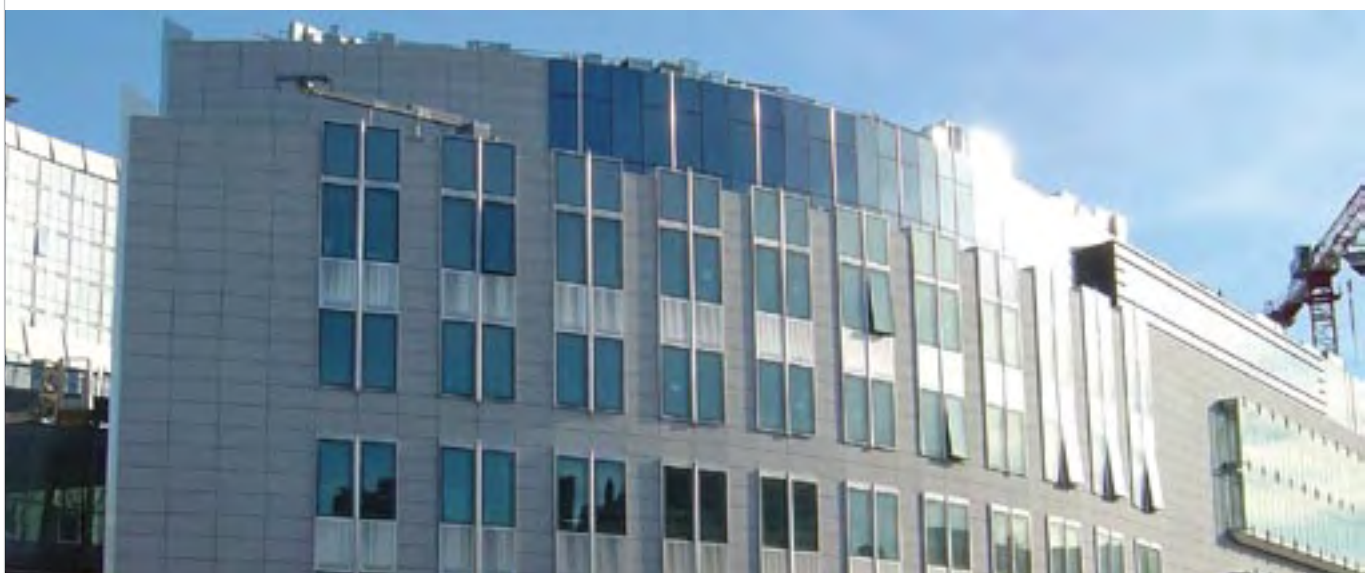
Avec un chiffre d'affaires de plus de 90 millions d'euros et une rentabilité qui se maintient à un niveau appréciable, Bâtiments & Ponts Construction a consolidé sa position parmi les leaders belges sur le marché du bâtiment de grande taille.

Plusieurs chantiers d'envergure ont pu être livrés avec succès durant l'exercice. Ce fut le cas de la "Dexia Tower" qui constitue un nouveau repère dans le ciel bruxellois. Avec ses 145 mètres de hauteur, ses 37 étages et ses 180.000 tonnes, la "Dexia Tower" est le troisième plus haut bâtiment de Belgique.

BPC a aussi terminé en 2006 les 110.000 m² de gros œuvre pour GlaxoSmithKline Biologicals à Wavre, le chantier de rénovation des parkings souterrains à Louvain-La-Neuve et le nouveau siège de RTL-TVI à Bruxelles. En 2006, se sont également poursuivis plusieurs chantiers qui se

termineront en 2007: "Point Break" à Auderghem, les "Archives du Royaume" à Louvain-La-Neuve et le projet "Hirondelles" à Bruxelles. Les travaux du chantier "D4-D5" pour le Parlement européen à Bruxelles se poursuivent: le "D4" devant être livré au printemps 2007 et le "D5" en 2008.

Par ailleurs, BPC a démarré plusieurs nouveaux chantiers: 7.500 m² de transformations à "la tour De Brouckère" à Bruxelles, 4.500 m² de rénovation de l'ancien bâtiment IBM à La Hulpe, 3.000 m² de transformation des anciennes "Ecuries Royales" en bureaux, la construction du "Corner Building", 11.500 m² de bureaux à Berchem. BPC a aussi enregistré des commandes et préparé des chantiers qui, dès 2007, renforceront considérablement sa présence tant dans le paysage bruxellois que liégeois.



En effet, le projet "Médiacité" à Liège, réalisation d'un complexe de commerces et de loisirs, devrait représenter à lui seul avec ses 140.000 m² un nouveau challenge pour BPC. Les travaux d'assainissement du site ont débuté en septembre 2006.

D'autres chantiers verront également le jour en 2007; notamment le projet d'amélioration des accès handicapés pour deux bâtiments du Parlement européen, les travaux d'aménagements locatifs de bureaux aux "Jardins de la Couronne" pour la Police fédérale ainsi que le projet "Brugmann Court" sur l'ancien site de la Croix Rouge également à Ixelles et celui de la "Sablière" à côté de la gare de Calevoet à Uccle.

L'ensemble de ces chantiers et d'autres perspectives de commandes devraient permettre à BPC d'assurer une activité suffisante pour 2007 et surtout de maintenir sa rentabilité à un niveau la positionnant parmi les entreprises performantes du secteur.



Marc Bodart, 44 ans
Responsable du Service
Techniques Spéciales

La réalisation du projet de la tour Dexia a permis de relever plusieurs défis, à titre principal:

- L'intégration comprenant la validation technique et budgétaire des principaux marchés de techniques spéciales désignés par le Maître d'œuvre dans le cadre du marché de l'entreprise générale avec le respect d'un délai de quelques jours. Cela dès le démarrage du gros oeuvre. Les marchés initiaux représentaient une enveloppe budgétaire de l'ordre de 40 millions d'euros.
- Le lancement simultané des études d'exécution avec en priorité la définition des percements et la synthèse des plans de Techniques Spéciales.
- L'intégration dès le démarrage des modifications de programme (comme par exemple l'ajout de deux niveaux socle et étage type) et des avenants aux contrats qui en résultaient, pour une enveloppe budgétaire finale de l'ordre de 60 millions d'euros de travaux supplémentaires.
- Les réponses permanentes à l'équipe du client en recherche constante de la plus grande souplesse des installations et de l'optimisation des surfaces utiles.



- L'animation des sous-traitants désignés avec le souci constant du délai respecté et de l'absence de revendications injustifiées.
- Le phasage des travaux particuliers à la tour: les étages inférieurs étaient déjà en parachèvement alors que le gros oeuvre de la partie supérieure était toujours en cours.
- Le pilotage d'une équipe de chantier particulièrement dévouée.
- Enfin, la satisfaction d'avoir participé à un projet complexe et unique tant par son originalité que par sa taille.

Dexia Tower
Architecte:
Philippe Samyn et
M. & J.M. Jaspers -
J. Eysers and
Partners.

(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes

119,7

91,3

au 31 décembre

Activité

52,7

44,6

Patrick Van Craen

Jean-Paul Baleur, Olivier Vanderdeelen,
Patrick Mausen



CLE a poursuivi son objectif de développement concrétisé par une augmentation de l'activité de 20% et par une consolidation du carnet de commandes atteignant plus de 100 millions d'euros et faisant du Luxembourg un des plus importants centres de profit du groupe.

CLE a inauguré au mois de juin 2006 ses nouveaux bureaux à Strassen, à la mesure de son développement, afin d'abriter ses effectifs majorés d'une quinzaine d'employés et de plus de cinquante ouvriers.

L'année a été marquée par l'achèvement des chantiers du "Tri Postal" à Bettembourg et du "musée d'Art moderne" à Luxembourg, inauguré en juillet par le Grand-duc Henri de Luxembourg.

La première phase de 34.000 m² du complexe "Drosbach" à la Cloche d'Or a été livrée en vue de son occupation par la Commission européenne et les travaux de la deuxième phase de 26.000 m² ont été lancés en fin d'année.

Le projet du "Dôme", qui a trouvé acquéreur fin 2006, est en cours de livraison, les derniers travaux de parachèvement étant programmés dans les délais contractuels pour février 2007. Les premiers locataires ont pris possession des lieux en mai 2006.

Les travaux du nouveau siège de la BEI, attribués à l'association CFE-VINCI Construction Grands Projets, au plateau du Kirchberg à Luxembourg ont connu un fort ralentissement suite à des difficultés au niveau des études, à la mesure de la complexité de l'immeuble.



Musée
d'Art moderne
à Luxembourg.
Architecte:
Leoh Ming Pei.

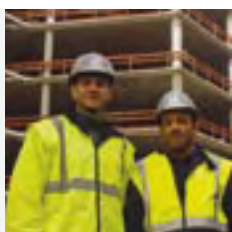
Les travaux de gros œuvre ont atteint le point culminant de la structure, sur lequel le bouquet a été planté en décembre, conformément au planning adapté en conséquence. Suite aux difficultés rencontrées par le passé, un accord a pu être trouvé avec le client reportant notamment le délai d'exécution.

L'année 2006 a vu la prise de commandes de cinq nouveaux chantiers significatifs: un centre pour personnes moins valides à Bissen, les travaux de rénovation du centre de conférences au plateau du Kirchberg, le projet des bureaux et parkings développés dans le cadre de la rénovation des anciennes brasseries Mousel dans le vieux centre historique de Luxembourg et, toujours au Kirchberg,



un immeuble de 26 logements ainsi qu'un immeuble de 15.000 m² de bureaux.

Au vu des commandes réalisées, l'année 2007 laisse présager une activité dépassant les 100 millions d'euros au Grand-duché, ce qui place CLE parmi les majors de la construction au Luxembourg.



Gilles Zimmer, 42 ans
Contremaître

Camilo Teotonio Jorge, 37 ans
Chef d'équipe

Je suis arrivé en septembre 2005 sur le chantier de la BEI au Kirchberg. Ce jour-là, le projet m'a vivement intéressé de par sa conception, qui, il faut le dire, est particulière et originale avec les contraintes de béton apparent. Mon défi était alors en tant que contremaître d'encadrer plusieurs équipes afin d'avoir un résultat optimal tant dans les délais que dans la qualité. A ce jour, ceci a pu être réalisé grâce aux efforts effectués par les ouvriers et par ceux des dirigeants.

J'ai débuté sur le chantier de la BEI en mars 2005 en tant que brigadier coffreur. J'ai été promu chef d'équipe courant 2006. Mon défi, vu l'ampleur et la particularité du chantier était de terminer le travail demandé (gros œuvre) dans les délais. Ce qui a été bien sûr réalisé! Ma motivation pour réaliser ce chantier a été la qualité du travail fourni par les ouvriers de mon équipe ainsi que par mes collègues du chantier.



(en millions EUR)

2006

2005

44

Carnet de commandes 32,0 23,1
au 31 décembre

Activité 25,9 36,0

André de Koning

Kris Hens, Jan Verschueren, Henk Blok



Chez CFE Beton- en Waterbouw, 2006 a été marqué par différentes adjudications importantes basées sur la formule "design and construct", lesquelles permettront d'entretenir et de développer davantage l'expérience acquise dans le cadre des grands projets d'infrastructure.

Au cours de cette année, Prorail a attribué à l'entreprise le projet Houten, qui prévoit la construction de nouveaux ouvrages d'art et l'adaptation de ceux existants en vue de doubler le trafic ferroviaire. Une partie du travail est exécutée en partenariat avec le client.

Réalisé selon un calendrier extrêmement difficile, l'agrandissement de la station de métro à Rotterdam, un travail de titan réalisé sur un espace restreint, a entièrement satisfait le client. Un travail supplémentaire sera par ailleurs effectué à la mi-2007.

Trois projets de mur antibruit à proximité de Rotterdam ont également été menés à bien. Un nouveau projet de ce type le long de la ligne "De Zeeuwse lijn" en Zélande sera exécuté en 2007, également pour le client Prorail, selon la formule "design and construct".

L'élargissement du pont Muiderbrug, exécuté dans le cadre d'un accord de coopération, a été confié par Rijkswaterstaat. Ce travail "design and construct" implique l'élargissement et le renforcement du pont existant grâce à la réalisation de nouveaux pylônes en béton blanc ainsi qu'une construction haubanée. L'élaboration du projet définitif a débuté en 2006 et sa mise en œuvre s'étalera sur 2007 et 2008.

Enfin, il convient de signaler que, tout comme en 2005, CFE Beton- en Waterbouw n'a enregistré en 2006 aucun accident avec arrêt de travail. La politique de sécurité et son respect strict ont une fois de plus fait leurs preuves.



Claude Vermote, 61 ans
Conducteur principal

Nous construisons un pont combiné, destiné aux transports publics de haute qualité, au-dessus du canal Amsterdam-Rhin en remplacement du pont existant "Vleutensebrug". Le nouveau pont a une longueur de 170 mètres et une hauteur de 25 mètres et est un lien essentiel entre la

ville d'Utrecht et ses nouvelles constructions autour. L'ouverture du pont est prévue pour début 2008.

Mon défi personnel est tout d'abord de réaliser un projet qualitatif dans le cadre du budget. Tout ceci sans perdre de vue l'aspect sécurité, car ordre et propreté déterminent une partie du rendement. En ce qui concerne la motivation, j'ai la chance de faire partie d'une équipe jeune et motivée à qui je peux transmettre mon expérience acquise et ainsi combler la différence d'âge.

(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes

5,8

12,4

au 31 décembre

Activité

24,0

15,2

45



André de Koning

Hans Schutte, Marcel Keinhorst,
Willem-Jan Nederlof

Le chiffre d'affaires de Geka Bouw en 2006 a atteint un niveau historique. De toute son existence, c'est en effet la première fois qu'un tel niveau est atteint.

Chez Geka également, les projets de type "design and construct" gagnent en importance, surtout dans les marchés industriels et particuliers. Ainsi, l'apportement pour Vopak, le plus grand d'Europe, a été réalisé en un temps record et à la plus grande satisfaction du client.

Parmi les principaux projets entamés en 2006, citons notamment la réalisation du "Spaanse brug" à Rotterdam, l'aménagement d'un quai et d'appontements y compris le dragage pour Kaneb à Amsterdam, ainsi que la fourniture et le fonçage des pieux en acier d'un poids individuel d'environ 110 tonnes dans le canal Caland à Rotterdam.

Il convient en outre de signaler que le carnet de commandes pour 2007 prévoit la deuxième phase des travaux effectués en 2006 concernant le point d'amarrage flottant pour les bateaux fluviaux au milieu de l'Escaut, à hauteur de Lillo, dans la région portuaire anversoise.

Une fois de plus, grâce à une politique de sécurité judicieuse et à son strict respect par tous les collaborateurs, aucun accident de travail n'a été enregistré en 2006.

Le carnet de commandes 2007 est riche en projets de grande qualité. L'avenir de Geka s'annonce donc favorablement et de nouveaux investissements en matériel sont prévus pour cette année.



Point d'amarrage flottant pour les bateaux fluviaux au milieu de l'Escaut à hauteur de Lillo.
Design and Construct: Geka.



Niels Van Noort, 30 ans
Conducteur

Après mes études, j'ai commencé en 1999 chez Geka Bouw comme menuisier pour ensuite passer de conducteur adjoint à conducteur. Actuellement, je travaille au chantier "Vingerpier 4" à Rotterdam qui est considéré comme la jetée la plus longue d'Europe; elle est constituée d'un

pont en béton avec deux rampes de chargement et une fondation sur des pieux en acier, et comme protection de la jetée; un amortisseur. La jetée est construite à la demande de l'administration portuaire de Rotterdam et sera utilisée par Vopak.

Le plus grand défi dans ce travail se trouve dans sa complexité qui permet une liberté et une inventivité nécessaires dans les travaux maritimes pour les mener à bien et être ainsi fier de ce qu'on a réalisé.

Carnet de commandes

17,1

2,5

au 31 décembre

Activité

24,3

6,0

Bernard Cols

Bruno Lambrecht, Christophe Van Ophem,
Daniel Leloup, Beate Koniuszek,
Mamoudou Kaba



L'année 2006 a été marquée par une croissance importante de l'activité et du personnel.

Les deux services devis de l'entreprise, situés respectivement à Varsovie et Cracovie, ont obtenu des commandes pour près de 40 millions d'euros sur l'année 2006. Parmi les principales, retenons la construction en "clé-sur-portes" de centres commerciaux pour Carrefour et E. Leclerc, et de bâtiments industriels pour Rieter Automotive Poland et pour l'investisseur belge Immo Industry Poland.

La cellule design a finalisé les projets d'exécution des deux centres commerciaux pour E. Leclerc et d'un centre commercial à Gdansk. L'assistance fournie par la cellule design à de nombreux investisseurs permet de lier des relations de confiance réciproque, source de projets futurs.

Plusieurs chantiers ont été livrés à la satisfaction des clients, comme notamment trois centres commerciaux pour E. Leclerc situés à Lublin, Kielce et Stupsk, un centre commercial pour Carrefour à Bydgoszcz, une usine pour Rieter à Nowogard ainsi qu'un chantier de réhabilitation de route à Kostrzyn pour Immo Industry Group. La croissance de l'activité s'est bien sûr accompagnée d'une campagne intense et soutenue d'embauches, ayant fait passer l'effectif de 34 personnes (fin 2005) à 52 personnes (fin 2006), soit 50% de croissance.

L'année 2007 s'annonce favorablement avec un carnet de commandes de 17 millions d'euros et de nombreuses soumissions en phase de négociations finales. Durant cette année, le département ressources humaines continuera sa campagne d'embauches pour permettre à CFE Polska de continuer à grandir, à l'entière satisfaction de ses clients.



Mamoudou Kaba, 37 ans
Directeur de Projet

Białystok, connu sous le nom de Sibérie polonaise, est la ville la plus froide de Pologne. C'est dans cette ville, située à la frontière biélorusse, que Carrefour a confié à CFE Polska la réalisation de son nouveau centre commercial. Cet ouvrage d'une surface bâtie d'environ 50.000 m² est composé d'un parking souterrain, d'un hypermarché et d'une galerie marchande.

Le grand défi sur ce chantier est son planning très court dont la moitié de la durée coïncide avec l'hiver rigoureux polonais.

Pour une réussite parfaite de ce chantier, je compte sur l'engagement personnel de chacun et surtout sur l'esprit d'équipe dont on a fait preuve sur nos précédents chantiers. Pour terminer je tiens à rappeler ceci: un chantier sans esprit d'équipe est voué à l'ÉCHEC. L'esprit d'équipe est le secret de notre REUSSITE.





(en millions EUR)

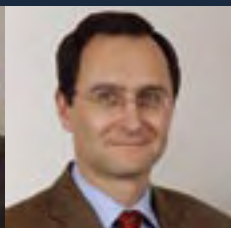
2006

2005

Carnet de commandes 33,4 19,8
au 31 décembre

Activité 32,5 15,1

47



Bernard Cols

Péter Rapkay, Patrick Dubruille,
Georgia Kacimbarisz, Pascal Steens,
Enikő Kőteles

Les deux sociétés ont poursuivi avec succès leur développement respectivement en Hongrie et en Slovaquie. L'immeuble de bureaux "Centre Point II" a été livré mi-2006 à GTC et leur a permis de gagner le prix "Best Overall Development" en 2006. Le premier projet résidentiel, Corvinus Palace, était presque terminé en fin d'année 2006, de même que les nouveaux bureaux de National Instruments à Debrecen, dont la livraison était prévue en février 2007 et qui aura été réalisé en un temps record de huit mois. En Slovaquie, le projet "Park One" a atteint le stade de clos-couvert avant l'hiver et un contrat d'aménagement des surfaces locatives a été signé début 2007 afin d'assurer la continuité des opérations en 2007.

Août 2006 a été marqué par la signature de deux contrats importants. Le premier concerne la construction d'un

immeuble de bureaux "Aréna Corner" pour le client Raiffeisen Real Estate (47.000 m²) et le deuxième contrat a été signé pour la construction de l'"Aréna Plaza", le plus grand centre commercial et de divertissement d'Europe Centrale avec une superficie de 186.000 m². Suite à un premier contrat de design pour la nouvelle usine d'Ergon à Ploiesti, la décision s'implanter en Roumanie a été prise, en décembre 2006.



Construction d'un centre commercial et de divertissements "Aréna Plaza". Bureau d'études: Casiopea.



László Lehoczki, 45 ans
Chef de projet

En mai 2006, CFE Hungary s'est vu attribuer le contrat de construction des nouveaux bureaux de National Instruments à Debrecen. Cet immeuble de bureaux comprend quatre étages et un sous-sol avec une superficie de 3.500 m².

Notre mission comprenait également le design et les travaux VRD avec une date de livraison fixée au 7 février 2007. Debrecen est la troisième ville de Hongrie mais la distance de 230 km de Budapest a rendu la collaboration avec les entrepreneurs et les sous-traitants difficile.

La tâche la plus difficile consistait à sélectionner les sous-traitants et de propager le nom et la bonne réputation de CFE dans la région. La qualité de travail et la date limite étaient prioritaires pour le client pendant la durée des travaux suite au fait qu'une date d'ouverture avait été fixée en amont. Les plannings étaient des lors également suivis au Texas.

Le projet a été livré dans le délai prévu, à l'entière satisfaction du client et de l'architecte. Un remerciement s'impose aux sous-traitants... ainsi qu'au responsable de la météo qui nous a donné un hiver similaire au printemps. Depuis onze ans, je travaille sur différents projets de CFE. Chaque projet est une expérience. La construction est une étude éternelle pour moi.

Gérard Bourelly,
Youssef Merdassi,
Luc Vandeputte,
Vincent Fiérin



L'année 2006 a permis l'étude de dossiers importants situés dans des régions aussi diverses que l'Afrique, l'Europe centrale et l'Inde.

L'accent a été mis sur l'assistance au client en amont par la mise à disposition des compétences techniques présentes dans l'entreprise telles que l'élaboration des plannings d'études et d'exécution, l'élaboration de variantes appliquées au projet, la définition des critères relatifs aux corps d'état techniques et architecturaux, avec pour objectif de créer avec le client potentiel une relation de partenariat plus que de simple contractant. Tout ceci a nécessité et a été rendu possible par un renforcement très significatif des équipes du département permettant ainsi le suivi en parallèle de dossiers importants. L'ensemble du travail accompli par les équipes de CFE International en 2006, a

permis de dégager quatre pays qui deviendront des cibles de prospection soutenue pour 2007; il s'agit de la Serbie, la Bulgarie, l'Algérie et le Sénégal. Seules les opportunités réelles et privilégiées feront l'objet d'un suivi dans d'autres pays. Au rang des activités en cours, il faut rappeler la présence effective de CFE au Qatar qui, par l'entremise de sa filiale CFE Qatar, est associée à la réalisation du projet d'enrochement du Southern Breakwater.

L'objectif avoué de CFE International est de redonner à l'entreprise sa dimension intercontinentale par un retour sur les grands marchés étrangers. La réalisation du ou des projets obtenus permettra, ensuite, de redonner à CFE cette vitrine internationale à laquelle elle a toujours pu prétendre depuis maintenant plus d'un siècle.



Laurent Elslander, 27 ans
Ingénieur de projet

Mes impressions sur mes six premiers mois en bordure du désert, sur la côte du Qatar peuvent se résumer comme suit:

- D'abord oublier les quatre saisons de l'année avec leurs températures modérées. Au Qatar, en été, vous pouvez atteindre des températures de 54°C avec un taux d'humidité proche des 90% qui vous empêche de sortir librement sans votre "airco". En hiver, à une heure près, la lumière du jour est la même qu'en été mais la température est plus clémente.

- Dans les pays du Moyen-Orient, les ouvriers sont principalement originaires d'Asie du Sud: Inde, Pakistan, Népal, Thaïlande... Travailler avec des ouvriers qui ne parlent souvent que quelques mots d'anglais est une expérience très enrichissante.

- Les infrastructures d'un chantier au milieu d'une ville industrielle ultra sécurisée, aux abords d'un désert et de la mer ont demandé beaucoup d'attention et d'études particulières de notre part. Une base-vie a été créée pour le personnel célibataire expatrié et les ouvriers.

Pour terminer, il nous reste à souhaiter bonne chance pour la réalisation de ce chantier mais empruntons l'expression locale bien connue: "Inch Allah".

Pôle promotion et gestion immobilières

49



Pôle promotion et gestion immobilières

50

Le comité

Le suivi des activités du pôle est assuré par un comité composé de:

- Renaud Bentégeat
- Patrick Van Craen, administrateur directeur de CLi et de CM
- Jacques Lefèvre, directeur de CFE Immo et administrateur délégué de BPI
- Michel Guillaume, administrateur délégué de Sogesmaint-CB Richard Ellis

(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes

6,7

4,3

au 31 décembre

Activité

28,4

22,8

Promotion immobilière

65%

67%

Gérance d'immeubles

34,1%

27%

Project Management

0,9%

6%

- Catherine Vincent, secrétaire générale du pôle
- Fabien de Jonge, responsable administratif et financier du pôle
- Jacques Ninanne, directeur administratif et financier

Le pôle promotion et gestion immobilières a connu une bonne année, marquée par deux événements importants:

- la vente de l'opération du "Dôme" au Luxembourg, loué aux deux tiers, et dont les travaux ont été achevés au début de l'année 2007;
- la fusion des activités de Sogesmaint et de "property management" de CB Richard Ellis pour constituer une société commune dont CFE demeure l'actionnaire majoritaire.

Le pôle est ainsi constitué de quatre entités complémentaires:

- CFE Immo et BPI développent des activités de promotion immobilière en Belgique;
- CLi est le promoteur du groupe au Luxembourg;
- Sogesmaint-CB Richard Ellis assure la gérance d'immeubles en Belgique et au Luxembourg;
- Construction Management exerce ses activités de direction de projet pour des clients externes.



Complexe commercial "Médiacité" à Liège.
Architecte: M. & J.M. Jaspers - J. Eysers and Partners.
Promoteur: Wilhelm & C^o - BPI.



Patrick Van Craen

Valery Autin, Fawaz El Sayed,
Roberto Romanin, Jérôme Bestgen

Construction Management a poursuivi en 2006 ses efforts de prospection sur le marché international dans le cadre de l'obtention de missions de direction de projets dans le secteur industriel et de développeur de projets immobiliers et touristiques.

Ainsi, un contrat de pilotage de la construction d'une nouvelle ligne de galvanisation en Iran a été conclu avec la société belge métallurgique CMI et une mission pour la société Acindar a été réalisée en Argentine.

En Belgique, la mission pour les cimenteries CBR ainsi que la mission pour la société Multiserv sur le site de l'aciérie de Carinox se sont achevées. Construction Management participe également au développement du projet "Centre Européen de Sports, de Nature et de Glisse" à Antoing.

Construction Management a, d'autre part, courant 2006, mené à bonne fin sa mission de maîtrise d'ouvrage déléguée sur le projet du "Dôme" au Luxembourg et y poursuit par ailleurs sa mission sur le projet "Green Wood".

Les études pour différents projets touristiques en Afrique du nord se poursuivent activement, particulièrement en Tunisie et au Maroc.

Didier Boulanger, 49 ans
Directeur technique



Responsable du bureau d'études génie civil et bâtiments au sein du département engineering d'une société verrière mondialement connue, j'ai été appelé par Patrick Van Craen pour occuper le poste de directeur technique du département industrie de Construction Management. A 49 ans, fort de mon expérience industrielle internationale, j'ai accepté le défi du développement de cette activité.

Après mon entrée en fonction en juillet 2006, un contrat fut signé avec CMI (Cockerill Maintenance et Ingénierie) pour une collaboration relative à la construction d'une ligne

de galvanisation à Cbasco, République islamique d'Iran, couvrant la conception, la construction, le montage et le commissioning.

Ce contrat, avec ceux signés avec nos clients tels que Multiserv (USA) et Cocelpa (Brésil), ainsi que nos futurs projets en Amérique latine, me permettent de développer cette fonction technique au sein du département industrie.

Jacques Lefèvre

Philippe Sallé, Fabien De Jonge,
Philippe Bricout, Peter De Decker,
Catherine Vincent, Michel Shames,
Patrick Vriamont



Au travers de ses deux entités travaillant de concert sous une direction commune, BPI et CFE Immo peuvent se réjouir d'avoir pu, en 2006, étendre leurs activités de promotion immobilière sur l'ensemble du territoire belge, et d'avoir par ailleurs réalisé des actifs immobiliers plus anciens.

C'est ainsi que l'immeuble de bureaux situé Place de la Reine a été vendu à un investisseur, il en a été de même pour le bâtiment de bureau B03 aux "Jardins de Jette", ainsi que pour la cession de la participation dans le "Keyser Center" à Anvers.

L'îlot A sis avenue Fonsny à Bruxelles, lancé à risque début de l'année 2006, a trouvé un acquéreur occupant pour la moitié de sa superficie soit 10.000 m².

Pour la partie résidentielle, 197 unités de logements ont été vendues en 2006, dont 75 sur le site des "Jardins de Jette"; pour le solde, il s'agit des projets "Espace Rolin", "Résidence du Béguinage" et "Sand Court".

Pour les projets en développement, un premier programme en Wallonie de 21 logements au cœur de Tournai a démarré. Les permis d'urbanisme pour les projets "Barbarahof" à Louvain et "Brugmann Court" à Ixelles ont été octroyés. Enfin, pour le complexe commercial de près de 35.000 m² "Médiacité" à Liège dans lequel BPI détient une participation de 25%, les travaux de dépollution du sol sont terminés et les travaux préparatoires ont débuté en octobre.

Projet "Sand Court",
trois immeubles
de logements et de
bureaux à Bruxelles.
Architecte: A2RC.



De nouveaux projets sont en préparation: au cœur de Bruges, le "Gouden Boom", réaffectation d'une ancienne brasserie en 45 appartements de haut standing, pour lesquels les autorisations sont attendues à l'automne 2007; à Arlon, un terrain a été acquis pour y développer un immeuble résidentiel de 90 logements avec services. Enfin, un permis de lotir a été obtenu à Uccle Calevoet pour un projet mixte, essentiellement résidentiel (180 unités) ainsi que des bureaux et des commerces. Les travaux d'une première phase seront entamés au printemps 2007.

Les permis délivrés en 2006 sur des sites bien situés, devraient permettre une forte activité en 2007 dans le secteur résidentiel. Par ailleurs, la décision prise par le conseil des ministres de l'Etat fédéral en novembre pour une location complémentaire de 11.000 m² dans l'immeuble "Crown Avenue" devrait permettre de finaliser la vente de cet actif au cours de l'année 2007.



Luc Nulmans, 41 ans
Projectmanager

Avec le projet Barbarahof, que nous développons en association avec Heijmans et KBC Immobilier, nous avons relevé, avec les bureaux d'architectes De Gregorio & Partners de Hasselt et A33 de Louvain, le défi de mettre fin à un chancre de ville dans un attrayant quartier résidentiel urbain.

Ma tâche de projectmanager consiste à organiser le mieux possible la communication entre tous les partenaires car il y a beaucoup de parties concernées d'une manière directe ou indirecte. Pensons aux partenaires dans le développement, les concepteurs et les entrepreneurs responsables pour la réalisation du projet mais aussi les diverses administrations, les entreprises reconnues d'utilité publique, les riverains, etc... sans oublier les plus importants...les futurs acquéreurs d'une maison ou appartement!

Comme pour chaque projet résidentiel que nous développons, nous offrons aux acheteurs une grande participation dans la finition de leur maison ou appartement. En ce qui me concerne, les acheteurs priment et le projet n'est réussi que quand il a été réalisé dans le délai et le budget prévus à la satisfaction entière des acquéreurs.

De plus, il y a les défis spécifiques propres au projet dus à la localisation urbaine. Une partie d'égouts, sur lesquels une grande partie de la ville intérieure de Louvain est connectée, doit être déplacée en tenant compte du

fait que beaucoup de conduits et câbles (dont quelques câbles à haute tension) se trouvent sur le chemin. Vu la localisation importante et historique du site, les travaux de terrassement pour le parking souterrain se feront avec les recherches archéologiques nécessaires.

La communication est d'une importance essentielle pour la réussite de tous les projets mais certainement particulièrement pour un projet de cette ampleur et de cette complexité. Ceci n'est pas aussi simple qu'on peut le croire et le plus grand défi du project manager consiste à organiser et coordonner la communication entre toutes les parties en cause afin de prévoir et de préférence exclure les malentendus, les confusions et toutes sortes de discussions et problèmes.



Michel Guillaume

David Van Eeckhout, Nunziata Turi,
André Latinis



2006 a été une année de grand changement pour la société Sogesmaint qui était déjà leader dans son domaine. En mars, Sogesmaint a décidé de fusionner ses activités de property management avec celles de CB Richard Ellis afin de constituer une filiale commune Sogesmaint-CB Richard Ellis, dont CFE est l'actionnaire majoritaire.

Du fait de cette fusion, Sogesmaint-CB Richard Ellis conforte ainsi sa position de leader incontesté du property management en Belgique avec plus de 2 millions de m² en gestion, 150 immeubles et une équipe de plus de 55 personnes en Belgique et au Luxembourg.

L'union de ces deux entités dont les profils sont complémentaires, permet d'offrir, tant aux propriétaires investisseurs qu'aux occupants et locataires d'immeubles, une gamme unique et exceptionnelle de services.

La nouvelle filiale a en effet pour objectif de développer les services existants tels que la gestion d'immeubles ou de portefeuilles immobiliers, le facility management, la gestion comptable et financière de sociétés immobilières, la gestion et l'animation de centres commerciaux, les activités de coordination de travaux de rénovation et l'asset management.

Immeuble "Botanic"
à Bruxelles géré
pour le compte
du Crédit suisse.
Architecte:
A.M. L'atelier
d'architecture de
Genval - Pierre
Accarain SA - Marc
Bouillot SA.



Par ailleurs, Sogesmaint-CB Richard Ellis étendra son champ d'activités tant au niveau géographique qu'au niveau sectoriel.

Egalement au mois de mars, Sogesmaint-CB Richard Ellis a obtenu la commande pour la coordination des études et la réalisation des travaux de rénovation de l'immeuble "Botanic", géré pour le compte du Crédit suisse. Cet immeuble, à usage mixte commerces et bureaux, est situé au coin de la rue Neuve et du boulevard du Jardin Botanique à Bruxelles. Il sera complètement rénové dans sa partie bureaux sur une surface d'environ 6.000 m².

Sogesmaint-CBRE a poursuivi sa progression constante du portefeuille géré ainsi que la diversification de ses clients, plus particulièrement au niveau des investisseurs européens.

Dans le secteur du project management, Sogesmaint-CBRE a reçu plusieurs missions de réaménagement de surfaces, tant dans le secteur commercial à Anvers et Liège (Meir et Galeries Saint-Lambert), que dans le domaine des bureaux à Bruxelles (Parc Alliance, Westinvest).



Immeuble
"Montoyer"
à Bruxelles
Architecte:
Assar -
Mr. Ysebrant et
Mr. Morales.

L'année 2007 se présente favorablement, avec l'espoir de décrocher de nouveaux contrats de gérance, d'accroître l'activité d'expertise auprès d'investisseurs étrangers et de renforcer de manière significative la gestion des galeries commerciales.



Marguerite Kessels, 36 ans
Property Manager

Depuis sa fusion, la nouvelle entité Sogesmaint-CBRE bénéficie des atouts complémentaires de ses deux actionnaires leaders dans leurs domaines respectifs, pour former un groupe unique en Belgique et au Luxembourg dans le domaine de l'immobilier et des services qui y sont liés.

Le know-how reconnu de Sogesmaint-CBRE en property management, qui en fait le numéro un belge avec plus de 2.000.000 m² de surfaces gérées, allié à la dynamique commerciale de CBRE et à l'expertise de CFE dans les domaines de construction/promotion nous permet de créer un groupe intégré apte à saisir de nouvelles opportunités, comme la gestion et la valorisation.

Un dialogue continu avec les commerçants et leurs spécificités propres est créé, permettant à Sogesmaint-CBRE d'offrir une réelle compétence ou expérience dans la gestion des galeries commerciales et des "retail park". Le tout s'effectuant dans un cadre juridique bien défini tel que le bail commercial.

Nous gérons actuellement plusieurs galeries commerciales comme les Galeries Saint Lambert à Liège (soit 45.000 m² de nouvelles surfaces), la Galerie Louise avec plus de 50 commerces, et la Galerie de la rue des Tongres avec plus de 30 commerces.

Nous avons également pu obtenir le mandat de gestion du nouveau complexe commercial d'Hognoul, un développement de Redevco sur l'ancien site d'Ikéo. Il s'agit d'un complexe de 13.000 m² où sont implantées une dizaine de grandes enseignes offrant ainsi aux consommateurs un shopping à la carte.

Nous renforçons ainsi notre présence sur le marché "retail" et augmentons les activités de ce nouveau département par l'apport de nouveaux biens commerciaux en gestion.

Il me tient à cœur d'apporter tant aux propriétaires qu'aux locataires le savoir-faire d'une équipe expérimentée et un outil de travail performant.

Patrick Van Craen

Damien Quinet, Valéry Autin



CLi a lancé les travaux du projet de logement "Green Wood" situé au plateau du Kirchberg dont la commercialisation des 26 appartements de grand standing se déroule d'une façon satisfaisante.

Le terrain, acquis en 2005 à Strassen par CLi, abritant actuellement les sièges de CLE, CLi et Sogesmaint-CBRE Luxembourg, fait actuellement l'objet d'une demande de permis de construire, en conformité avec les prescriptions urbanistiques en vigueur, pour un immeuble de bureaux à réaliser en deux phases d'environ 5.500 m² chacune.

CLi examine actuellement plusieurs acquisitions de projets importants, principalement de logements, en vue de poursuivre l'activité de promotion immobilière au Grand-duché de Luxembourg, dont le marché reste soutenu.

Par ailleurs, et toujours au Luxembourg, CFE Immo a réalisé la vente de la société détenant l'immeuble du "Dôme" dans le quartier de la gare de Luxembourg.

Le bâtiment, dont plus des deux tiers sont actuellement loués, vient ainsi compléter le nouveau quartier de l'Espace Pétrusse comprenant, outre deux ensembles de bureaux, un îlot hôtelier et deux bâtiments de logements, également en cours de finition. Réalisé en co-promotion avec VINCI Immobilier, construit par CLE sous la direction technique de Construction Management, la réussite de ce projet important à Luxembourg, est aussi un bel exemple d'une synergie profitable au sein du groupe CFE et du groupe VINCI.


Jonathan Dernelle, 30 ans
Architecte

"Greenwood", 51 stries marquant le rythme horizontal de sa façade de zinc, 26 appartements, 2 noyaux de circulation, 1 bâtiment... en somme, un petit projet en comparaison aux autres chantiers de CLE.

Paradoxalement, pour vous parler de ma mission, je dois vous parler des autres intervenants, car mon principal souci durant ce chantier est qu'une équipe existe, que toutes les fonctions telles que l'architecture, les techniques,... et l'entreprise "se parlent", échangent, anticipent ensemble les problèmes.

A mes yeux, le project management consiste à mettre en œuvre "le matériau" de base de la construction d'un bâtiment, les compétences humaines.

J'ai la chance également, dans le cadre de la promotion immobilière, de partir d'un terrain qui n'est quelquefois pas encore à vendre, et de finir ma mission en remettant les clés à un couple qui a un (nouveau) "chez soi".

Par cela, je comprends toujours mieux que chaque trait tiré sur la feuille blanche portera à conséquence jusqu'à la fin du projet.

Un petit projet, voire...? Ce sera une mine d'informations, une étape indispensable et avant tout un beau projet, l'œuvre d'un groupe, d'une équipe.

Pôle multitechnique

57



Pôle multitechnique

58

Le comité

Les activités du pôle multitechnique sont suivies par un comité réunissant:

- Renaud Bentégeat
- Christian Van Hamme, administrateur directeur général
- Jacques Ninanne, administrateur délégué de Engema

(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes
au 31 décembre

44,8

43,9

Chiffre d'affaires

60,9

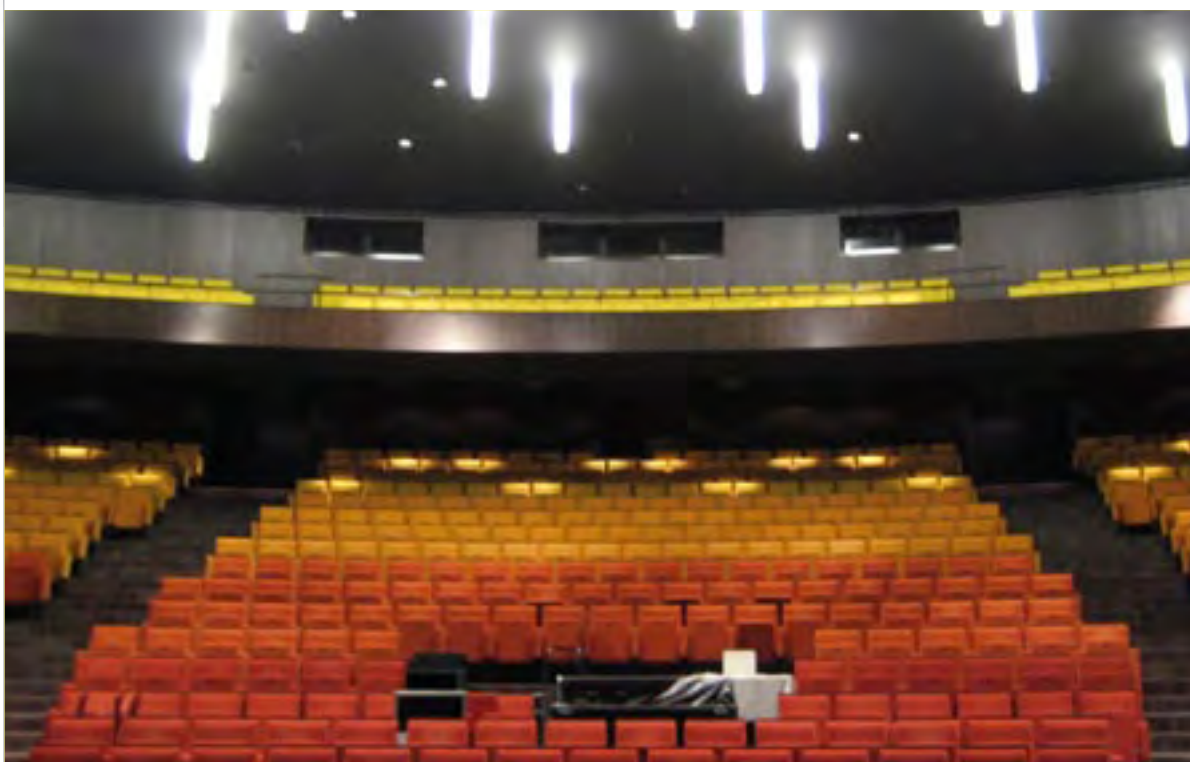
45,6

Ce pôle a connu une excellente année, tant en activité qu'en résultats.

Nizet a confirmé sa très bonne implantation en Wallonie et à Bruxelles, tandis que Voltis réalisait un chiffre d'affaires historique. Vanderhoydoncks a confirmé son redressement, emportant de nouveaux contrats. Enfin, Engema a poursuivi son expansion particulièrement dans le secteur ferroviaire.

Les bons résultats du pôle multitechnique devraient se confirmer en 2007. Afin d'accroître son activité dans ce secteur, CFE envisage une ou plusieurs acquisitions. De surcroît, un deuxième magasin Voltis ouvrira ses portes à Waterloo à l'automne.

Nouvel éclairage
de la grande
salle du centre
culturel d'Hasselt,
réalisé par
Vanderhoydoncks.
Architecte: a2o
architecten.



(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes 5,7 4,1
au 31 décembre

Chiffre d'affaires 10,4 4,0



Christian Van Hamme

Ronny Hendrickx, Edwig Roekens

59

Confirmant son redressement, Vanderhoydoncks a réalisé en 2006 un des plus importants chiffre d'affaires de son histoire.

Le principal chantier a indubitablement été l'équipement du terminal à conteneurs de Zeebruges pour APM-Terminals début 2006. En pleine saison hivernale et dans des conditions climatiques rigoureuses, Vanderhoydoncks a rénové l'ensemble de l'installation moyenne tension, élaboré un réseau de données en fibre de verre, aussi l'éclairage du terminal avec des poteaux de 55 m de haut, deux groupes électrogènes, des alimentations sans coupure et une alimentation en tension pour 800 conteneurs frigorifiques.

Une autre réalisation spectaculaire a été menée à bien pendant les mois de congé, à savoir l'entière remise à neuf de la grande salle du centre culturel d'Hasselt, et ce en un temps record. L'élément phare est sans conteste le nouvel éclairage de cette salle, développé par la société Vanderhoydoncks elle-même, à la plus grande satisfaction de l'architecte.

De nouveaux chantiers d'envergure ont été entamés en automne. Signalons tout d'abord un nouvel espace de stockage pour Scania à Opglabbeek. En quatre mois, un entrepôt de 25.500 m² a été équipé et réceptionné dans le courant du mois de décembre. L'exécution des installations et bureaux s'y rapportant étant réalisée début 2007.

L'extension de "Strategy 3" de Nike à Meerhout a débuté immédiatement après les congés. Il s'agissait d'une installation électrique complète et du câblage réseau d'un nouvel entrepôt comportant une construction haute et une construction basse, dont la réception était prévue pour le début du mois de février 2007.

Il convient également de mentionner l'hôpital "Heilig Hart" à Louvain et la gare centrale à Bruxelles. Amorçés en automne, les deux chantiers se poursuivront jusqu'en 2008.

La bonne tenue du carnet de commandes au 31 décembre 2006 permet d'envisager le maintien d'un niveau élevé d'activité en 2007.



David Nijs, 28 ans
Electricien

J'ai une passion pour les projets de grande envergure qu'on remarque et dont le résultat final ne passe pas inaperçu. Je travaille pour la société Vanderhoydoncks depuis sept ans. Nous formons une très bonne équipe avec

les collègues, avec les sous-traitants, les coordonnateurs et la direction.

Ma motivation reste intacte, même quand il y a des intempéries qui parfois exigent des sacrifices. J'ai la mission de suivre et de diriger les projets avec les coordonnateurs et de passer également les commandes pour les matériaux nécessaires. Enfin, après une longue journée, l'hôtel et un souper bien mérité nous attendaient.

Carnet de commandes

19,0

19,3

au 31 décembre

Chiffre d'affaires

34,7

29,3

Christian Van Hamme

Yvan Georgery, Yves Persenaire,
André Vandenbauw, Philippe Flock,
Thierry Lambermont, Jacky Landuyt,
Roland Hallot



Poursuivant une croissance ininterrompue depuis sa création en 1977, l'entreprise a vu son activité progresser une nouvelle fois au cours de l'exercice. La croissance enregistrée par Nizet Entreprise trouve son origine dans l'augmentation du nombre et de la taille moyenne des projets réalisés.

Forte d'une vingtaine d'ingénieurs et de plus de 160 ouvriers électriciens, la société aborde les marchés d'électricité des secteurs "Tertiaire" et "Electromécanique" tout en assurant un service d'intervention sept jours sur sept.

Parmi les grands travaux d'installation électrique qui ont contribué au chiffre d'affaires, il convient de citer plus particulièrement en "Tertiaire"; la poursuite de la rénovation de la "Tour du Midi", les travaux en association momen-

tanée des bâtiments "D4-D5" pour le Parlement européen à Bruxelles, les travaux de rénovation ou d'expansion dans les cliniques Edith Cavell et Molière Longchamps à Bruxelles ainsi que pour la clinique de Jolimont, les travaux d'électricité pour le projet WN128 chez GlaxoSmithKline Biologicals à Wavre et les travaux électriques de la rénovation du Musée des sciences naturelles.

En "Electromécanique": le reconditionnement de la station d'épuration de Roselies (région de la Basse Sambre), la station d'épuration de Marchienne-au-Pont, le bassin d'orage de la place Flagey à Ixelles, le reconditionnement de la station d'adduction d'eau d'Aubange dans la province de Luxembourg et le reconditionnement des ponts roulants au barrage de la Plate Taille à Cerfontaine.

Clinique Saint-Michel à Bruxelles.
Architecte: Bureau d'architecture E. Verhaegen.



L'atelier, qui conçoit et réalise des tableaux électriques (TGBT, TD, TE, etc.), a également fortement développé le secteur de la réalisation des cabines haute tension auprès de la clientèle extérieure.

Le carnet de commandes au 31 décembre permet d'ores et déjà de garantir une activité soutenue pour l'exercice 2007.

Voltis

Voltis qui offre en libre service un concept de "6 magasins en un seul" (éclairage, matériel d'installation électrique, outillage, domotique, chauffage/climatisation et électroménager) résolument tourné vers la clientèle des particuliers, a connu une forte croissance de son chiffre d'affaires.



Raccordement des tableaux pour le reconditionnement de la station d'épuration de Roselies.
Bureau d'études: IGRETEC.



Yves Persenaire, 45 ans
Gérant-Responsable des ventes

De plus en plus, Voltis attire une clientèle "grand public" grâce à la qualité de ses produits, aux conseils de ses techniciens et au nouveau concept, unique en Belgique, "6 magasins en 1 seul", à savoir: l'électricité, l'éclairage, l'outillage manuel et électroportatif, la domotique, le chauffage et la climatisation et l'électroménager.

Les métiers de base, que sont l'électricité et l'éclairage, représentent plus de 70% du chiffre d'affaires.

Au vu des résultats positifs engrangés par Voltis "Louvain-la-Neuve" depuis plusieurs années, un second point de vente ouvrira ses portes début septembre 2007 à Waterloo, chaussée de Bruxelles 463 (axe principal).

Le bâtiment sera construit par CFE Brabant. Voltis "Waterloo" disposera d'une surface de vente de 1.000 m², ainsi que de plusieurs emplacements de parking réservés à sa clientèle.

(en millions EUR)

2006

2005

62

Carnet de commandes
20,1
20,5

au 31 décembre

Chiffre d'affaires
16,1
14,0
Jacques Ninanne

 Jean-Paul Coch, Michel Van der Eecken,
 Bruno Lambert, Jean-Pierre Borghmans


Engema Rail a consolidé en 2006 ses positions sur les marchés belges des caténaires et de la signalisation ferroviaire, son chiffre d'affaires étant en augmentation constante depuis quelques années.

Au cours de l'exercice, Engema Rail a obtenu les réceptions des travaux exécutés sur les caténaires des gares de Chênée, de Herstal, de Holsbeek et du pont Amercoeur à Liège ainsi que la réception des travaux de signalisation de la gare de Berchem à Anvers.

Engema Rail a enregistré en 2006 un deuxième contrat RER pour la réalisation de la signalisation du tronçon Diegem-Louvain et, dans le cadre de son chantier caténaire sur la ligne TGV Liège-Cologne, la société a obtenu des travaux supplémentaires importants dans les tunnels de Soumagne et de Walhorn. Les équipes d'Engema Rail

ont ainsi confirmé leur savoir-faire dans l'installation d'équipements de tunnels ferroviaires: pose d'une détection incendie dans le tunnel de Bierbeek, d'un câble rayonnant GSMR, de câbles de signalisation dans le tunnel de Peerdsbos et le tunnel de la gare centrale d'Anvers ainsi que de ventilateurs pour le dégagement de chaleur et de fumée dans les tunnels de Soumagne et de Walhorn.

Engema Montage a eu un bon exercice 2006 et a réalisé plusieurs chantiers "clé-sur-portes" dans le nord du pays en vue de développer les interconnexions de réseaux européens.

L'objectif d'Engema Montage dans les prochaines années est d'exporter son savoir-faire en montage et tirage de câbles et de développer la maintenance dans les parcs d'attraction et le montage d'éoliennes.



Pose de caténaires
 par Engema Rail
 sur la ligne TGV
 Liège - Cologne.

Engema Lignes a connu une croissance d'activité. Elle a de plus, en 2006, renouvelé ses contrats-cadres avec "Net Management" assurant ainsi une activité soutenue jusqu'à mi-2008 dans ses métiers de base: les travaux sur lignes aériennes et pose de câbles souterrains.

Engema a également poursuivi ses efforts de renouvellement d'équipement: Engema Rail a commandé une grue automotrice télescopique et une plate-forme mobile qui seront livrées dans le courant de 2007.

Enfin les efforts de sécurité ont été maintenus. Ainsi, Engema Rail a édité sur base de la matrice reprenant les capacités professionnelles du personnel de production, le passeport "Sécurité-Habilitation" individuel et près



de 3.000 heures ont été consacrées à la formation. Ces efforts devront être poursuivis afin de diminuer le nombre d'accidents.



Michel Doneux, 49 ans
Chef d'équipe monteur

Entré dans la société Engema en 1979, j'ai rempli des fonctions variées avant d'accéder au poste de chef d'équipe monteur en 1988. J'ai aussi connu quelques déménagements de notre siège avant l'ancrage à Lavacherie.

Notre activité s'exerce sur les lignes électriques aériennes basse tension, moyenne tension et occasionnellement en 70 kV. Dans ma fonction, les défis ne manquent pas. Les chantiers sont souvent très petits et très dispersés et il faut bien analyser chaque situation pour agir en sécurité et de façon optimale.

Il faut également assurer la pérennité de notre activité en organisant la formation permanente de nos gars et en intégrant progressivement et méthodiquement les nouvelles recrues appelées à nous remplacer.



Pôle dragage et environnement

65





(en millions EUR)

2006

2005

Carnet de commandes au 31 décembre - à 50%	800,5	695,0
--	--------------	--------------

Chiffre d'affaires	538,7	422,6
---------------------------	--------------	--------------

de gauche à droite:

Martin Ockier, Eric Tancré, Alain Bernard, Pierre Catteau,
Dirk Poppe, Theo Van de Kerckhove, Marc Maes,
Jos van Ijseldijk, Philip Hermans, Pierre Potvliege,
Patrick Demoor, Christian Van Meerbeeck



Dragage, génie hydraulique, activités maritimes et off-shore, service de renflouage et d'assainissement des sols de DEME en 2006

Le groupe DEME a réussi en 2006 à consolider et à renforcer sa position en tant qu'un des quatre leaders mondiaux de dragage et de génie hydraulique. En effet, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 1.077 millions d'euros (845 millions d'euros en 2005). A partir du premier janvier 2007, le carnet de commandes comprend des travaux pour plus de 1.600 millions d'euros, à réaliser sur tous les continents. Les perspectives du marché à court et moyen termes sont prometteuses.

Les activités de base du groupe sont poussées par un trafic de conteneurs grandissant rapidement et, en conséquence, un besoin élevé en canaux portuaires et

de navigation, par le développement des infrastructures portuaires de gaz naturel liquéfié (LNG), par une extension rapide des réseaux de pipelines de gaz et de pétrole, par un manque de surface industrielle et résidentielle dans les régions côtières, par une prise de conscience grandissante des problèmes d'environnement, par l'urgence de protections côtières durables en prévision des changements climatiques ainsi que l'accroissement du tourisme de plage et du tourisme nautique.

En renfort des activités internationales, la nouvelle drague suceuse porteuse, "Marieke", d'une capacité de 5.600 m³ a été livrée à DEME en septembre 2006 et sa jumelle, la drague "Reynaert", a été lancée en novembre 2006. Cette dernière doit être mise en service vers la mi-mars 2007. Deux autres dragues aspiratrices en marche ont été commandées en 2006. La drague "Brabo", d'une capacité de 11.650 m³ sera livrée en novembre 2007;



la drague "Breydel", d'une capacité de 9.000 m³ sera prête en avril 2008. En y ajoutant la drague aspiratrice en marche "Melina", d'une capacité de 9.000 m³, qui a rejoint la flotte DEME début 2006, DEME renforce considérablement sa force de frappe dans le segment moyen de sa flotte. Avec cette série impressionnante d'investissements, CFE et Ackermans & van Haaren ont confirmé leur confiance dans l'activité principale du groupe, le marché du dragage promettant une utilisation élevée de la flotte pour plusieurs années.

Un nouveau programme de sécurité, sous le slogan "La sécurité: l'objectif n°1", a été préparé pour être mis en œuvre au niveau du groupe avec la plus grande priorité.

A Kruibeke, DI a poursuivi la construction de la première phase d'une gigantesque zone de protection contre les inondations. Entre temps, une seconde phase a été commandée pour la construction du reste des digues de rétention de la zone. Des travaux importants de terrassement et de dragage seront nécessaires afin de compléter cette zone appelée "Potpolder".

A Gand, DI et DEC ont poursuivi l'extension et l'exploitation des installations de traitement de vases Fasiver, destinées à assainir 1 million de m³ de vases contaminées qui seront draguées dans la région de Gand. D'importants travaux de dragage ont également été réalisés dans le canal Gand-Terneuzen.



Dragage et travaux maritimes

● Belgique

L'activité est restée forte en Belgique, où Dredging International (DI) et Baggerwerken Decloedt ont poursuivi les travaux de dragage d'entretien en mer du Nord, dans les chenaux d'accès aux ports de Zeebruges, Ostende, Nieuwport et Blankenberge, dans l'Escaut et dans les chenaux d'accès aux écluses d'Anvers. En juin 2006, DI et Baggerwerken Decloedt se sont vus attribuer, en entreprise conjointe, un nouveau contrat pour l'entretien de l'Escaut et des chenaux d'accès aux écluses d'Anvers. La durée de ce contrat est de 7 ans.

Dans la région d'Anvers, dans le cadre du projet du Deurganckdok, d'importants travaux de terrassement, destinés à remblayer les zones derrière les nouveaux murs de quai, ont été achevés.

A Asper, les travaux de construction d'un nouveau barrage sur l'Escaut ont démarré, en association avec MBG. Les travaux de génie civil ont été exécutés en 2006 et seront suivis en 2007 par des travaux d'envergure de terrassement sec et de dragage.

A Zeebruges, DI et Baggerwerken Decloedt se sont vus attribuer, en entreprise conjointe, un contrat pour l'approfondissement du chenal d'accès "Pas van het Zand" au port de Zeebruges. Les travaux d'approfondissement ont été exécutés à l'aide de la drague aspiratrice en marche, de 24.000 m³, la "Pearl River", sur une bande de 50 km parmi un trafic maritime très dense.

En Wallonie, les travaux d'approfondissement de plusieurs portions de la Meuse, entre la frontière française et Dinant, ont été poursuivis. Les travaux nécessitent le dragage de gravier et de roches à dynamiter. Les travaux de dragage effectifs ont été achevés en 2006.

La drague environnementale "Blani" effectue des dragages d'entretien dans le port de Blankenberge en Belgique.

La drague en marche "Reynaert", ayant une capacité de puits de 5.600 m³ fut lancée et baptisée officiellement en novembre 2006.

● Pays-Bas

A Kampen, DI, IPEM et de Vries & van de Wiel font partie du consortium qui a signé un accord de partenariat public-privé avec les autorités locales pour le développement du nouveau Zuiderzeehaven-Kampen. Les travaux de dragage du nouveau bassin portuaire ont été réalisés en 2006 avec du matériel de de Vries & van de Wiel.

DI a obtenu et réalisé un contrat de rechargement artificiel sur l'île de Texel, impliquant entre autres, la création d'une digue sous-marine. La toute nouvelle drague "Marieke" a réalisé son premier travail en compagnie de la drague "Vlaanderen XXI".

● France

L'important projet "Le Havre Port 2000" a été achevé, en entreprise conjointe. Le port a été inauguré le 30 mars 2006. Les excellentes performances démontrées dans l'exécution de ce travail complexe, lui ont donné une notoriété durable pour les nombreuses années à venir.

Des travaux de dragage d'entretien ont été réalisés à Dunkerque et Gravelines. Le dragage de roche réalisé avec succès, à Bayonne fin 2005, par la nouvelle drague suceuse à désagrégateur "d'Artagnan" a été suivi par une commande de dragage d'entretien dans le même port. Une première phase de travaux a été réalisée en novembre 2006.

● Allemagne

Nordsee a obtenu un nouveau contrat de dragage d'entretien sur l'Elbe, qui a démarré en 2006 et couvre la période 2006 - 2007.

En mars 2006, DEME a repris les activités de dragage de la société néerlandaise Koop & Zn. Cela impliquait, entre autres, un contrat en cours pour le dragage d'entretien à Wilhelmshaven.

Nordsee a également emporté un projet pilote pour le dragage par labourage au jet, sur l'Elbe. La campagne de 10 jours a été effectuée avec succès à l'aide de l'"Alligator".

En tant que sous-traitant de l'entreprise conjointe Hirdes-Blanckevoort, Nordsee a débuté une campagne de dragage d'entretien sur l'Aussenems, fin 2006.

● Finlande

DI a décroché et réalisé un troisième contrat de remblayage de sable marin ("Sea Sand Reclamation Contract") pour l'extension du port de Vuosaari. Les travaux ont été exécutés à l'aide de la "Nile River" fonctionnant en drague suceuse porteuse stationnaire et achevés courant octobre 2006.

DI s'est vue attribuer un contrat de grands travaux de dragage, pour l'approfondissement des parties intérieure et extérieure du chenal d'accès au port de Tornio. Les travaux concernant le chenal intérieur ont été achevés en 2006. Le chenal extérieur sera dragué en 2007.

La toute nouvelle drague "Marieke".



Dragage et mise en remblais directe en vue de la troisième phase de l'extension du port de Vuosaari (Helsinki, Finlande).





● Russie

La nouvelle drague "Marieke" a été affectée pendant près de 3 mois aux travaux d'approfondissement du nouveau chenal d'accès dans le cadre de la construction de la nouvelle barrière anti-tempête de Saint-Petersbourg.

● Bulgarie

DI a décroché un important contrat pour l'approfondissement et l'élargissement du chenal d'accès et du bassin de retournement du nouveau port réhabilité de Burgas.



Filip Cuyvers, 36 ans
Dredge master

Actuellement, je travaille sur la drague "Al Mahaar" comme premier commandant. Avec cette drague lourde, nous créons un nouveau front de mer au nom d'"Al Raha Beach" à Abu Dhabi. Je suis fier de pouvoir être à la base d'un projet si prestigieux. De nouveau, le groupe DEMA laisse son empreinte au Moyen-Orient.

Je suis entré en contact avec le métier de dragueur par le biais de ma famille. L'aspect exotique, international et créatif m'attirait très fort. Fin 1998, j'ai été engagé par DEMA qui m'a formé "dredge master". Presque aussitôt je suis arrivé sur le "Brabo" comme "dredge master" deuxième échelon.

● Italie

SIDRA a obtenu ou terminé de nombreux contrats dont les travaux de réhabilitation de 1.800 m de murs de quai du terminal de conteneurs ainsi que l'approfondissement du port de Gioia Tauro, associé au rechargement de plages proches et la première phase des travaux de rechargement de cinq plages dans le sud de la région du Latium. La même méthode de dragage profond a été employée pour la remise en état des plages de la région des Abruzzes. Ces travaux ont été achevés début 2007.

La construction du nouveau mur de quai de 400 m, en blocs de béton, à Crotone a été poursuivie. Le projet implique également le dragage de sédiments pollués et l'enlèvement d'une grande épave.

A Livourne, le dragage environnemental du Canale industriale a été achevé par SIDRA en groupement d'entreprises avec DEC et un partenaire local. Le projet concernait le lagunage et le traitement de sédiments hautement contaminés.

A Trapani, l'important projet de travaux combinés de dragage et de génie civil, en entreprise conjointe, a été achevé. Le projet comprenait la construction d'une importante infrastructure maritime, destinée à préparer le port pour l'organisation des préqualifications de l'America's Cup, qui a eu lieu en 2006.

La drague en marche "Pearl River", équipée de son installation de dragage à grande profondeur, a puisé du sable à des profondeurs de plus de 100 m et a effectué le remblayage des plages de Lazio en Italie.



Pendant les huit dernières années, j'ai travaillé sur huit grandes ou très grandes dragues sur tous les continents. Après un entraînement poussé sur un simulateur, j'ai pu intégrer comme "cutter operator" notre "d'Artagnan" à Bayonne, Aviles et Doha (Qatar). Sentir les dents de cette drague géante pénétrer les rochers est fantastique.

A Richard's Bay en Afrique du Sud, la nouvelle drague à pelle "Pinocchio" a dragué un puits de fondation pour l'installation de caissons et a approfondi la zone d'accès à une fosse de construction.



● Espagne

DEME a été très active dans divers projets dont à Barcelone, un dragage de souille pour permettre le remorquage de caissons pour la construction d'un mur de quai de 1.000 m de long et à Sagunto la construction d'un nouveau mur de quai.

● Maroc

DI a exécuté, en entreprise conjointe, la troisième étape des travaux de dragage destinés à la construction du nouveau port "Tanger Méditerranée".

● Nigéria

Diverses missions d'entretien pour l'industrie pétrolière et gazière ont été poursuivies ainsi que les travaux de dragage d'entretien dans le chenal Bonny, donnant accès au terminal LNG de Bonny Island.

La réalisation de l'atterrissage et le dragage de souille pour Stolt ont été achevés en février 2006. Un contrat de protection côtière à Ndoni a été attribué à DI et a démarré fin 2006.

● Ghana

DI a poursuivi l'exécution de la deuxième étape d'un important contrat appelé "Korle Lagoon Ecological Restoration

Project" à Accra. Cette phase comprenait notamment des travaux de terrassement, de mise en œuvre de pieux de fondation, de pose de rideaux de palplanches et l'installation d'un pipeline pour transporter les déchets collectés vers l'embouchure. Ces travaux ont été achevés début 2006.

Le dragage du port fortement ensablé d'Elmina et du lagon de Benya, impliquant la gestion de l'évacuation et la réhabilitation du vieux brise-lames, a été attribué à DI. Les travaux doivent démarrer en 2007.

● Angola

DI a complété les travaux de remblayage relatifs à l'extension de la base logistique d'approvisionnement en pétrole de Sonils ainsi que divers travaux à Luanda.

● Cameroun

DI a dragué un chenal d'accès, un cercle de giration et une souille de mur de quai pour le nouveau chantier naval de haute mer à Limbe. En dépit des conditions de sol les plus contraignantes, au pied du Mont Cameroun, le projet a été achevé en avance sur le planning. Les travaux comprenaient, entre autres, du forage et du dynamitage de roches, lesquels ont été réalisés par Geo@Sea.



Dragage et refoulement à terre pour créer les remblais dans le cadre de la construction du nouveau port de Gangavaram en Inde.

Remblayage des plages de l'île Texel aux Pays-Bas, impliquant la création d'une berge immergée. Travaux exécutés avec la toute nouvelle drague en marche "Marieke".

● Île de la Réunion

SDI, la filiale française de DEMA, fait partie du consortium qui a décroché un important contrat pour l'extension du Port Est. Le projet comprend la construction d'un mur de quai de 650 m de long, l'élargissement et l'approfondissement du port existant et des travaux de protection de talus. Ces travaux ont permis l'intervention de la nouvelle drague à pelle série lourde "Pinocchio".

● Inde

DI a terminé le dragage de l'estuaire de Gautami-Godavari, et le remblayage de la plate-forme destinée aux nouvelles installations de gaz naturel de Reliance, en août 2006. Entre temps DEMA a obtenu du même client le contrat de dragage des souches pour la pose de pipelines entre la plate-forme off-shore et le continent dans la même zone de Gautami-Godavari.

Fin 2006, DI/SDI a démarré les travaux de dragage et de remblayage, dans le cadre de la construction du nouveau port de Gangavaram sur la côte Est de l'Inde. L'achèvement des travaux est prévu en 2007.

ISD a obtenu un contrat de dragage d'entretien pour une période de trois ans, dans le port de Mundra. Une première campagne de travaux a été réalisée en deux phases, en 2006.

● Qatar

Les travaux suivants sont en construction dans la région de Doha par Qatar Dredging Company (QDC), société associée au groupe DEMA et partenariat de DI avec le

gouvernement du Qatar et la société, United Development Company (UDC):

- Les travaux de dragage et de remblayage, travaux de terrassement à sec et de protection des côtes pour la construction du prestigieux projet "Pearl Qatar", une péninsule artificielle en forme d'un splendide bijou au large des côtes de la capitale du Qatar. Le gros des travaux a été terminé fin 2006. Un dernier dragage limité, à l'aide de la drague à désagregateur "Al Mahaar" est prévu courant mars 2007, et la fin effective des travaux courant avril 2007.
- Dragage et remblayage de la plate-forme pour le nouvel aéroport international de Doha. Les travaux comprennent le prélèvement en mer et le remblayage de 60 millions de m³ de sable pour créer 1.700 ha de nouveaux terrains. QDC est le chef de file de ce consortium de dragage.

● Emirats Arabes Unis

DI a démarré le remblayage de nouveaux terrains à la plage d'Al Raha, à des fins de construction et de développement d'infrastructures. Il s'agit de la création d'un nouveau front de mer de quelque 450 ha pour 120.000 résidents.

● Venezuela

DI a consolidé sa présence en 2006 avec l'exécution de deux nouvelles campagnes de dragage d'entretien dans le chenal de navigation de l'Orénoque et de travaux de réaligement dans le chenal de Maracaïbo. En outre,

trois nouveaux contrats pour le dragage d'entretien ont été attribués à DI, en entreprise conjointe. Ils couvrent le dragage d'entretien de l'Orénoque intérieur et extérieur, la partie Matanzas-Boca Grande de l'Orénoque et le chenal du lac de Maracaïbo.

● Sud-Est asiatique

A Singapour, DIAP a poursuivi, en entreprise conjointe, le plus grand projet de remblaiement terrestre de la région jamais réalisé. Les travaux se sont poursuivis durant l'année 2006 à une échelle considérablement réduite, avec l'attribution d'un contrat modificatif pour le remblaiement de Pulau Ular, lequel a été réalisé avec succès. Le client a aussi demandé la mise en œuvre de nouvelles zones prioritaires, telles que Chemoil, Teijin, Universal Terminal, Horizon et le Megayard.

La division enrochement de DIAP (JTRC), agissant en entreprise conjointe, a poursuivi les travaux de revêtement. Le navire spécialisé en rectification de talus (slope trimming), le "Rhea", et une autre unité auxiliaire de DIAP, ont achevé, en juin 2006, les travaux d'enrochement récemment commandés. Les travaux d'enrochement de Pulau Ular ont également été attribués à JTRC et sont en cours d'achèvement.

Fin octobre 2006, la drague "Pallietter" a réalisé des travaux de rehandling (reprise de sable déposé) pour la quatrième phase de joint venture Jurong, pendant une période de 12 semaines.

● Nord-Est asiatique

En République Populaire de Chine, un nouveau contrat a été signé avec Guangzhou Dredging Company. En conséquence, la drague suceuse en marche, "Nile River" a été affrétée à la République Populaire de Chine et commencera les travaux en janvier 2007.

En Corée du sud, DI a terminé, en entreprise conjointe, un important contrat dans le cadre de la construction du terminal pour conteneurs de Pusan. Les travaux, à exécuter en sous-traitance pour Samsung Corporation, comprenaient le prélèvement de sable à une distance de 100 km en eau profonde (110 m) et le remblaiement pour créer la plate-forme du terminal pour conteneurs.

● Asie australe

En Australie, les activités de DREDECO ont compris:

- L'approfondissement de 2 m du chenal de navigation dans le port d'Adelaide et son élargissement de 10 m.
- L'attribution, fin 2006, en entreprise conjointe, du contrat de dragage du port intérieur de Port Kembla. Les travaux seront achevés en 2007.

En Papouasie Nouvelle Guinée, DREDECO a continué un projet de dragage et de réhabilitation environnementale pour la société OK Tedi Mining Ltd.

Tideway marine and offshore contractors bv

Travaux de déversement de roches pour la protection de conduites

En 2006, les navires spécialisés en pose de conduites D.P., "Rollingstone" et "Seahorse", de Tideway, ont effectué des opérations de déversement de roches pour la protection et la stabilisation de pipelines et de câbles pour plusieurs gros entrepreneurs de pose offshore de conduites et pour des compagnies pétrolières et gazières. Ils ont opéré dans le golfe du Mexique et en mer du Nord.

En mer du Nord, des opérations de déversement de roches ont été réalisées dans les eaux territoriales anglaises, norvégiennes et néerlandaises pour le compte de Talisman, Wintershall, Shell et CNR.

Travaux de construction d'atterrages

Une série d'opérations d'isolation et de contournement de pipeline a été réalisée sur le système de pipelines de Frigg. Entre autres sur les projets "Subsea Bypass" à Saint-Fergus, en Thaïlande pour le dragage et le remblaiement d'une souille d'approche pour un pipeline de 34" traversant le golfe de Thaïlande vers l'atterrage près de Map Ta Phut, une autre au Koweït pour la pose de cinq oléoducs et en Espagne le dragage d'un chenal de remorquage pour le projet Adriatic LNG à Algésiras.

Scaldis salvage and marine contractors nv

Scaldis Salvage and Marine Contractors, dans laquelle DEME a une participation de 55%, a participé à plusieurs projets importants de renflouage et d'enlèvement d'épaves ainsi qu'à des opérations de levage de charges lourdes dans toute l'Europe, notamment en France où Scaldis a pu décrocher en association le contrat de renflouage du porte-conteneurs Rokia Delmas, qui a échoué au large de l'île de Ré en France.

GEO@SEA nv

Geo@Sea est la société spécialisée de DEME qui se concentre sur les services d'emboîtement de roches (rock socketing), de forage et d'installation pour des fondations de jetées et systèmes d'amarrage, pour l'installation de structures offshore, telles que des petites plate-formes et systèmes d'évacuation, des parcs éoliens en haute mer et des études géotechniques en eau profonde. En 2006, Geo@Sea a été très active en Angola pour l'installation de pieux d'ancrage pour le plus grand navire poseur de conduites, appartenant à Technip, le Deep Blue, et au Mexique, Saipem a attribué un contrat important de fixation de roches, à Geo@Sea, en coopération avec Black & Veatch et VINCI Grands Projets, pour l'installation d'une jetée LNG.

Des opérations de forage et de dynamitage ont été effectuées à l'aide de l'élévatrice "Zeebouwer" à Limbe au Cameroun et à Castletownbere en Irlande.

Autre champ d'intérêt émergeant, la demande croissante pour la dépose ou la réhabilitation de structures offshore, nécessitant l'aide de plate-formes auto-élévatrices destinées aux grues de levage, à l'hébergement, aux installations de plongée et au levage lourd.

L'élévatrice "Vagant" a permis l'hébergement des équipes d'installation du champ De Ruyter, pour le compte de Petro-Canada, en zone sud de la mer du Nord. Un nouveau contrat de réhabilitation d'une plate-forme BP en mer du Nord, doit démarrer durant la première moitié de 2007.

Activités environnementales: assainissement de sols et entreposage de boues polluées

Le chiffre d'affaires total de toutes les activités environnementales du groupe DEME, pour l'année 2006, s'avère, cette fois encore, dépasser les 120 millions d'euros.

Outre les centres existants de recyclage de sols et de boues, à Kallo et Ruisbroek, DEC a également démarré les activités d'un nouveau centre de recyclage de sédiments et de sols, à Zeebrugge, en février 2006. Entre temps, de nouveaux plans ont été préparés pour des centres supplémentaires.



Installation par Geo@Sea d'un système d'amarrage foré pour barges de transport lourd à Oman.

Assainissement de trois lagons de goudron acide à Ertvelde dans la région de Gand, pour le compte de Total.

DEC était très active sur son marché domestique avec un projet d'assainissement de trois lagons de goudron acide dans la région de Gand, pour le compte de Total, à Zwijnaarde une nouvelle phase d'assainissement du site 't Eilandje et à Anvers l'assainissement du site d'Antwerpen Dam pour le compte de la holding NMBS pour le réhabiliter en un parc urbain de 11 ha. La conception et l'installation, sur le site de Janssen Pharmaceutica à Geel, d'une unité d'assainissement, en deux phases, de la nappe phréatique ont été achevées en 2006. La phase d'exploitation et d'entretien, d'une durée de 20 ans, également attribuée à DEC, démarrera en 2007.

A l'export, DEC était active au Pays-Bas via sa filiale de Vries & van de Wiel et au Royaume-Uni où là le prestigieux projet de l'"Avenue Coking Works" à Chesterfield a été attribué à la VSD Avenue Joint Venture dont DEC est l'un des trois partenaires. Un site gazier, hautement contaminé, de 100 ha devra être assaini d'ici 2010, procurant ainsi pour DEC une continuité et une visibilité du marché du Royaume-Uni. DEC a été choisie, en tant qu'une des entreprises spécialisées, pour assainir le site d'Olympics Park (250 ha), à Londres. Afin de mieux suivre ces travaux une nouvelle société, DEC (UK) Ltd, a été créée pour soutenir la stratégie à long terme au Royaume-Uni.

Ecoterres s'est principalement concentrée sur la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale en Belgique, ainsi que sur le nord de la France, et a confirmé sa position croissante sur le marché des spécialistes de l'environnement.

De plus, le premier centre de recyclage des sols a été rendu opérationnel dans la région de Charleroi.

Dans le cadre de Sédisol, partenariat entre Ecoterres, SPAQuE et le Port Autonome de Charleroi, des solutions appropriées sont à l'étude pour résoudre les problèmes des sédiments contaminés des rivières et canaux de Wallonie.

Sédisol possède aujourd'hui une licence pour la mise en œuvre en Wallonie, de Novosol, une technique de stabilisation hautement performante, brevetée par Solvay.

Matériaux de construction

La société DEME Building Materials (DBM) est spécialisée dans l'extraction, le traitement et la fourniture d'agréats marins pour le secteur de la construction. La dispersion géographique de ses réserves d'agréats permet à DBM de proposer une alternative parfaite aux matériaux de dragage de rivière, destinés au béton pré-mélangé et aux produits béton.

Grâce à ses produits, sable et gravier, conformes aux spécifications techniques du client ainsi qu'aux normes européennes et nationales respectives, DBM a augmenté sa part de marché dans différents pays. L'alliance stratégique de DBM avec des partenaires industriels d'Europe et de la région baltique, qui proposent une gamme d'activités et de produits complémentaires, renforce sa position stratégique sur le marché des agréats.

Le taux d'utilisation de la drague de gravier de DBM, "Charlemagne", était élevé. Des agréats ont été fournis aux ports du Havre et de Dunkerque en France, de Zeebrugge en Belgique, de Flessingue et d'Amsterdam aux Pays-Bas et de Hambourg en Allemagne. L'approvisionnement au Royaume-Uni a été maintenu à un haut niveau et reste très prometteur pour l'avenir.

En 2006, DBM a investi dans des installations de pompage direct à terre, dans son usine de Flessingue, permettant à présent un débit de 5.000 m³ de sable et de gravier à l'heure.

Concessions et développement portuaire

IPEM (International Port Engineering and Management) sera cédé à Rent A Port en 2007.

DEME réaffirme son engagement pour une Europe "plus verte" grâce à son spécialiste des concessions Power@sea. Cette société concentre l'expérience du groupe dans le développement et la construction de parcs éoliens en mer en participant à des concessions dans toute l'Europe en qualité de co-initiateur ou de co-concessionnaire.

La participation précoce de Power@sea dans le développement de tels projets montre aux autres entreprises du groupe comment réaliser d'importants contrats de construction.

La première activité de Power@sea est sa participation au projet C-power sur le Thorntonbank. La société sera également chargée de l'entretien après la réalisation du projet.

C-power

C-Power, une entreprise publique de droit belge, réalise le développement et la construction d'un parc d'éoliennes en haute mer, sur le Thorntonbank, entre 27 et 30 km au large de la côte belge, dans des profondeurs d'eau allant de 12 à 24,5 m. Le parc d'éoliennes aura une puissance installée de 300 MW au maximum. En tant que tel, ce projet représente le parc d'éoliennes de haute mer le plus important au monde.

Au sein de C-Power, Dredging International, filiale de DEME, a rejoint d'autres investisseurs réputés dans les secteurs de l'énergie ou de l'environnement, tels que Interelectra, EcoTech Finance, Socofe et EDF Energies Nouvelles.

En 2006, les études de sol et l'ingénierie de base ont été réalisées et la base de l'étude a déjà été finalisée par les bureaux d'études des propriétaires (JV Technum-Tractebel, ELSAM, SOGREAH) et certifiée par DNV. DEME a été choisie comme entreprise maritime, responsable de tous les travaux de construction offshore, tels que les dragages pour les fondations, la construction et le transport des fondations ballastées, la pose des câbles et l'installation des turbines. L'étude détaillée est en cours au bureau d'études de l'entreprise marine, COWI. En attendant, la négociation avec les entreprises continue, sur la base des meilleures offres finales; elle aboutira au démarrage des travaux au début du deuxième trimestre 2007.

Le planning comporte 3 phases, compte tenu de l'obligation, imposée par le permis de construire environnemental, de réaliser tout d'abord une installation type de 6 turbines. Selon le planning, après les travaux préparatoires à terre en phase 1, en 2007, les travaux offshore seront réalisés à compter de la bonne saison 2008 (mai à septembre), pour une première production d'énergie offshore sur la côte belge pour le 1^{er} octobre 2008.



Déversement de roches en mer du Nord par le D.P. "Rollingstone".

Eléments financiers

Gouvernement d'entreprise

Rapport de gestion du conseil
d'administration

Etats financiers consolidés

Etats financiers statutaires





Table des matières

Gouvernement d'entreprise	80
1. Composition du conseil d'administration	80
1.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux	80
1.2 Evaluation de l'indépendance des administrateurs	85
1.3 Situation des mandataires sociaux	85
1.4 Conflit d'intérêts	85
2. Fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités	86
2.1 Le conseil d'administration	86
2.2 Le comité des nominations et des rémunérations	88
2.3 Le comité d'audit	88
3. La rémunération des membres du conseil d'administration et de ses comités	89
3.1 Rémunération du conseil d'administration	89
3.2 Rémunération des membres du comité d'audit	89
3.3 Rémunération de l'administrateur délégué	90
4. La direction de CFE	90
5. Appréciation des mesures prises par la société dans le cadre de la directive relative aux opérations d'initiés et les manipulations de marché	91
6. Transactions et autres relations contractuelles entre la société, y compris les sociétés liées, et les administrateurs et managers exécutifs	91
7. Convention d'assistance	91
8. Contrôle de l'entreprise	91
 Rapport de gestion du conseil d'administration	93
A. Rapport sur les comptes de l'exercice	93
1. Comptes consolidés	93
1.1 Exposé général	93
1.2 Carnet de commandes, chiffre d'affaires et résultats des pôles	93
1.3 Données significatives par pôle d'activité	93
1.4 Commentaires sur le bilan, flux de trésorerie et investissements	96
2. Comptes sociaux	97
3. Rémunération du capital	97
B. Facteurs de risques	98
1. Risques communs aux secteurs dans lesquels le groupe CFE est actif	98
1.1 Risques opérationnels	98
1.1.1 L'acte de construire	98
1.1.2 L'immobilier	98
1.1.3 Le dragage	99
1.2 La conjoncture	99
1.3 Encadrement et main-d'œuvre	99

2. Risques de marché (taux, change, insolvabilité)	100
2.1 Intérêts	100
2.2 Change	100
2.3 Crédit	100
3. Risque du prix des matières premières	100
4. Dépendance clients fournisseurs	100
5. Risques environnementaux	101
6. Risques juridiques	101
7. Risques propres au groupe CFE	101
7.1 Sociétés d'objet	101
7.2 Participation en DEME	101
C. Politique d'assurance	102
D. Augmentation du capital	102
E. Rapports spéciaux	102
F. Eléments postérieurs à la clôture	102
G. Recherche et développement	103
H. Information sur les tendances	103
I. Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2007	103
 Etats financiers consolidés	 105
Définitions	106
Etats financiers consolidés et notes	107
Compte de résultats consolidé	109
Bilan consolidé	110
Tableau consolidé des flux de trésorerie	111
Etat consolidé des variations des capitaux propres	112
Notes aux états financiers consolidés	114
Rapport du commissaire	161
Etats financiers statutaires	163
Bilan et compte de résultats statutaires	164
Analyse du compte de résultats et du bilan	166
Rapport du commissaire	167

Gouvernement d'entreprise

1. Composition du conseil d'administration

Au 31 décembre 2006, le conseil d'administration de CFE se compose de huit membres, entrés en fonction aux dates reprises ci-dessous et dont les mandats expirent immédiatement après les assemblées générales ordinaires des années reprises ci-dessous :

	Entrée en fonction	Expiration mandat
Philippe Delaunois	05.05.1994	2010
Renaud Bentégeat *	18.09.2003	2009
Dirk Boogmans	07.05.1998	2009
Richard Francioli	13.09.2006	2009
Bernard Huvelin	23.06.2005	2010
Christian Labeyrie	06.03.2002	2009
Baron Philippson	25.05.1983	2009
NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle	04.05.2000	2007

* Administrateur délégué en charge de la gestion journalière

La durée du mandat des administrateurs est de quatre ans pour les administrateurs nommés ou renouvelés dans cette fonction à compter du 1^{er} janvier 2005 et de six ans pour les mandats en cours au 1^{er} janvier 2005. Le mandat en cours de NV Drie Koningen R.V.O. est d'un an.

1.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Administrateurs

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats et fonctions des huit administrateurs à la date du 31 décembre 2006 ainsi que celui de l'administrateur dont la nomination est proposée à l'assemblée générale du 3 mai 2007.

Philippe Delaunois CFE Av. Herrmann-Debroux, 40-42 B-1160 Bruxelles Membre du comité des nominations et des rémunérations	Président du conseil d'administration Administrateur indépendant Né en 1941, Philippe Delaunois est ingénieur civil métallurgiste de la Faculté polytechnique de Mons, ingénieur commercial de l'Université de l'Etat de Mons et diplômé de l'Harvard Business School. Il exerça la majeure partie de sa carrière dans l'industrie sidérurgique et fut jusqu'en 1999 administrateur délégué, directeur général de Cockerill-Sambre. Officier de l'ordre de Léopold et chevalier de la Légion d'honneur, il a été élu manager de l'année en 1989, président de l'Union wallonne des entreprises de 1990 à 1993 et est consul honoraire d'Autriche pour le Hainaut et Namur depuis 1990.
--	--

	Mandats exercés : a- sociétés cotées : Administrateur de Cumerio SA Administrateur de Shanks plc (Grande-Bretagne) Administrateur de Mobistar b- sociétés non cotées : Président du conseil d'administration de Médiabel Président du conseil d'administration d'Alcopa Administrateur de ING Belgium Administrateur de CORELIO Administrateur de Intégrale Administrateur de Ahlers International (Luxembourg) Administrateur de Suez Energie Services (France) c- associations : Administrateur de Europolia Administrateur de la Fondation des Administrateurs Administrateur de l'ASBL Ordre de Léopold
Renaud Bentégeat CFE Av. Herrmann-Debroux, 40-42 B-1160 Bruxelles	Administrateur délégué Né en 1953, Renaud Bentégeat est titulaire d'une maîtrise de droit public, d'un DEA de droit public, d'un DEA d'analyse politique approfondie ainsi que du diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux. Il a entamé sa carrière en 1978 dans la société Campenon Bernard. Il a, ensuite, été successivement chef du service juridique, directeur de la communication, directeur administratif et secrétaire général en charge des services juridique, communication, administratif et ressources humaines de la Compagnie générale de bâtiment et de construction (CBC). De 1998 à 2000, il a été directeur régional bâtiment Ile-de-France de Campenon Bernard SGE, avant d'être nommé directeur général adjoint de VINCI Construction, en charge notamment des filiales du groupe VINCI Construction en Europe centrale et administrateur délégué de Bâtiments et Ponts Construction et Bâtiment Immobilier en Belgique. Depuis 2003, il est administrateur délégué de CFE. Mandats exercés : a- sociétés cotées : Administrateur délégué de CFE SA b- sociétés non cotées : Administrateur de diverses sociétés du groupe CFE Président directeur général de Compagnie générale de bâtiment et de construction (CBC) Président directeur général de SPGC Président Directeur Général d'Ufimmio Gérant de Cogis c- associations : Président de la Chambre française de commerce et d'industrie de Belgique Administrateur de l'Association des Entrepreneurs Belges de Grands Travaux (ADEB)
Dirk Boogmans GIMV Karel Oomsstraat, 37 B-2018 Antwerpen Membre du comité d'audit	Administrateur indépendant Né en 1955, Dirk Boogmans est ingénieur de construction (VUB) et titulaire d'un MBA (Université du Limbourg). En 1980, il a été nommé directeur de l'activité venture capital de la GIMV, société d'investissement des Flandres. De 1998 à 2001, il a été administrateur délégué de CFE. Depuis 2001, il est administrateur délégué de la GIMV.

	Mandats exercés : a- sociétés cotées : Administrateur délégué de GIMV NV b- sociétés non cotées : Administrateur de filiales de la GIMV Administrateur de De Lijn Administrateur de P & V c- associations : Administrateur de l'asbl VEV-VOKA
Bernard Huvelin VINCI 1, cours Ferdinand-de-Lesseps F-92851 Rueil Malmaison Cedex	Administrateur Né en 1937, Bernard Huvelin est diplômé de HEC. Il est entré en 1962 à la SGE (devenue VINCI). Il en devint le secrétaire général en 1974, directeur général adjoint de 1982 à 1988, membre du directoire de 1988 à 1990, directeur général adjoint de 1991 à 1997, directeur général de 1997 à 1999, administrateur directeur général de 1999 à 2005. Il est actuellement vice-président du conseil d'administration. Bernard Huvelin est officier de la Légion d'honneur ainsi que chevalier de l'ordre national du Mérite. Mandats exercés : a- sociétés cotées : Vice-président du conseil d'administration de VINCI b- sociétés non cotées : Administrateur de VINCI Energies Administrateur de VINCI Park Administrateur de VINCI Concessions Administrateur d'Electro Banque Administrateur de Soficot Membre du conseil de surveillance de VINCI Deutschland Président du consortium Stade de France c- associations : Président du syndicat professionnel des Entreprises Générales de France - BTP
Christian Labeyrie VINCI 1, cours Ferdinand-de-Lesseps F-92851 Rueil Malmaison Cedex Membre du comité d'audit	Administrateur Né en 1956, Christian Labeyrie est directeur général adjoint, directeur financier et membre du comité exécutif du groupe VINCI. Avant de rejoindre le groupe VINCI en 1990, il a exercé diverses fonctions dans les groupes Rhône-Poulenc et Schlumberger. Il a démarré sa carrière dans la banque. Christian Labeyrie est diplômé de HEC, de l'Escuela Superior de Administración de Empresas (Barcelone) et de Mc Gill University (Canada) et titulaire du DECS. Il est chevalier de l'ordre national du Mérite. Mandats exercés : a- sociétés cotées : Membre du comité exécutif du groupe VINCI

	b- sociétés non cotées : Administrateur de Eurovia Administrateur de VINCI Concessions Administrateur de VINCI Park Administrateur de VINCI Deutschland Administrateur de Arcour Administrateur de la Société marseillaise du tunnel Prado-Carénage Administrateur de la société SICAV 5000 du groupe Crédit agricole asset management Membre du conseil de la Banque de France - succursale des Hauts-de-Seine Administrateur du consortium Stade de France
Baron Philippson Banque Degroof rue Guimard, 18 B-1040 Bruxelles Président du comité des nominations et des rémunérations	Administrateur indépendant Né en 1939 à Londres, Alain Philippson est ingénieur commercial U.L.B. Après un début de carrière à la Citibank, il est entré à la banque Degroof en 1972 et en est actuellement le président du conseil d'administration. Mandats exercés : a- sociétés cotées : Administrateur de D'Ieteren SA b- sociétés non cotées : Président du conseil d'administration de la Banque Degroof et filiales Administrateur de Blue Squares SA c- associations : Président de nombreuses fondations
NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle B-8730 Beernem Président du comité d'audit	Administrateur indépendant Né en 1934, Raynier van Outryve d'Ydewalle est docteur en droit et licencié en sciences économiques de l'Université de Louvain. Avant de rejoindre la GIMV (société d'investissements en Flandres), nanti d'une expérience dans le domaine bancaire, il a passé 8 ans en tant que chef de cabinet de différents secrétaires d'Etat pour l'économie régionale (Flandres). Il a été pendant près de 20 ans président de la GIMV et en est actuellement président d'honneur. Mandats exercés : a- sociétés cotées : Président d'honneur de GIMV NV Président d'honneur de Barco NV b- sociétés non cotées : Administrateur de LMS (Haasrode) Administrateur de Ceusters (Anvers) Administrateur de Westvlees (Westrozebeke) Administrateur de ABN Amro Danube Ventures (Pays-Bas) Administrateur de Master Finance SA (Luxembourg) Membre du comité de segmentation de marché d'Euronext

Le conseil d'administration rend hommage à l'action développée par Philippe Ratynski, décédé en décembre 2006.

Administrateur coopté dont la ratification de la nomination est proposée à l'assemblée

Monsieur Philippe Ratynski ayant remis sa démission avec effet au 14 juin 2006, le conseil d'administration a coopté Monsieur Richard Francioli en qualité d'administrateur afin d'achever le mandat devenu vacant, soit jusqu'à l'assemblée générale de mai 2009.

La prochaine assemblée générale sera appelée à ratifier sa nomination.

Richard Francioli VINCI Construction 5, cours Ferdinand-de-Lesseps F-92851 Rueil Malmaison Cedex Membre du comité des nominations et des rémunérations	Administrateur Richard Francioli est né en 1959 à Dole. Après des études à l'Ecole supérieure de commerce d'Angers, il est entré dans le groupe VINCI en 1983 et y a suivi un parcours professionnel qui a débuté par un stage en VSNE sur le chantier de l'hôpital d'Ain Shams au Caire. Il a ensuite occupé au sein du groupe les postes de directeur régional Nord de Sogea Construction, directeur province de Sogea Construction et président de VINCI Construction Filiales Internationales. Il a été nommé président de VINCI Construction en mars 2006. Mandats exercés : a- société cotée : Membre du comité exécutif de VINCI b- sociétés non cotées : Président de VINCI Construction Membre du conseil de surveillance de VINCI Deutschland (Allemagne) Administrateur de VINCI Plc (Angleterre) Représentant de VINCI Construction au conseil d'administration de Doris Engineering (France) Administrateur d'EGF-BTP
--	---

Administrateur dont la nomination est proposée à l'assemblée

sprl Ciska Servais, représentée par Madame Ciska Servais Boerenlegerstraat 204 B-2650 Edegem	Ciska Servais est associée au sein du cabinet d'avocats Astrea. Elle est active dans le domaine du droit administratif, particulièrement en ce qui concerne le droit de l'environnement et l'aménagement du territoire ainsi que le droit immobilier et le droit de la construction. Elle dispose d'une expérience étendue en matière de conseil, de procédures judiciaires et de négociations ; elle donne cours et est régulièrement conférencière lors de séminaires. Elle a obtenu une licence en droit à l'Université d'Antwerpen (1989) ainsi qu'un Master complémentaire (LL.M) en international legal cooperation à la Vrije Universiteit Brussel (V.U.B.) (1990). Elle a également obtenu une licence spéciale en écologie à l'Université d'Antwerpen (1991). Elle a commencé ses stages en 1990 auprès du cabinet d'avocats Van Passel & Greeve. Elle est devenue associée chez Van Passel & Vennoten en 1994 et, par la suite, chez Lawfort en 2004. En 2006, elle a co-fondé le cabinet d'avocats Astrea. Elle publie principalement en matière de droit de l'environnement, entre autres concernant le décret d'assainissement, la responsabilité environnementale et la réglementation relative au déplacement de terre. Elle est inscrite au Barreau d'Antwerpen. La sprl Ciska Servais, représentée par Madame Ciska Servais, répond aux critères d'indépendance définis par la loi et par le code belge de gouvernance d'entreprise. Mandats exercés : b- sociétés non cotées : Astrea bv cvba Nautinvest Vlaanderen NV
---	--

1.2 Evaluation de l'indépendance des administrateurs

Sur les huit membres du conseil d'administration au 31 décembre, quatre ne peuvent être qualifiés d'indépendants :

- Renaud Bentégeat qui est administrateur délégué de la société
- Christian Labeyrie, Bernard Huvelin et Richard Francioli qui représentent l'actionnaire de contrôle, VINCI Construction.

Suivant la décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2004, les administrateurs indépendants sont : Dirk Boogmans, Philippe Delaunois, Baron Philippon, NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle.

Il est à noter que tous les administrateurs indépendants de CFE ont pu exercer leur mission avec une totale indépendance de jugement en 2006.

1.3 Situation des mandataires sociaux

Aucun des administrateurs de CFE (i) n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou d'une quelconque incrimination ou sanction publique par les autorités réglementaires, (ii) n'a été associé à une faillite, à une mise sous séquestre ou une liquidation et (iii) n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion, la conduite des affaires d'un émetteur.

1.4 Conflit d'intérêts

A la connaissance de CFE, les administrateurs n'ont pas d'intérêt privé y compris de nature patrimoniale susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts à son égard.

Certains administrateurs exercent des mandats dans d'autres sociétés dont les activités sont parfois concurrentes à celles de CFE.

Quatre administrateurs de CFE ont été désignés sur proposition du groupe VINCI, actionnaire de contrôle de CFE.

CFE veille au respect des procédures prévues par l'article 523 du Code des sociétés concernant les conflits d'intérêts au sein du conseil d'administration et par l'article 524 du Code des sociétés relatif aux opérations "intragroupe".

Au cours de l'exercice 2006, l'article 524 du Code des sociétés a été appliqué dans le cadre de l'augmentation de capital. Un comité d'administrateurs indépendants, constitué de Messieurs Dirk Boogmans et Philippe Delaunois ainsi que de NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle, a été chargé par le conseil d'administration du 13 septembre 2006 d'apprécier la conformité du montant de la décote, dont le prix de souscription devait être assorti, aux usages du marché.

2. Fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

2.1 Le conseil d'administration

Rôle et compétences du conseil d'administration

Rôle du conseil d'administration

La mission du conseil d'administration s'exerce dans l'intérêt social.

Le conseil d'administration détermine les orientations et les valeurs, la stratégie et les politiques clés de la société, il examine et approuve les opérations significatives y afférentes, il veille à leur mise en œuvre et définit toute mesure nécessaire pour la réalisation de sa politique. Il décide du niveau de risques qu'elle accepte de prendre.

Le conseil d'administration vise le succès à long terme de la société en assurant le leadership entrepreneurial et en permettant l'évaluation et la gestion des risques.

Le conseil d'administration veille à ce que les ressources financières et humaines nécessaires soient disponibles pour permettre à la société d'atteindre ses objectifs et il met en place les structures et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de la société. Le conseil d'administration adopte le budget et examine et arrête les comptes.

Notamment, pour ce qui concerne l'exercice de ses responsabilités de suivi, le conseil d'administration

- examine l'existence et le fonctionnement d'un système de contrôle interne, en ce compris l'identification et la gestion adéquates des risques
- prend toutes les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité des états financiers
- supervise les performances du commissaire
- examine les performances de l'administrateur délégué et de la direction.

Compétences du conseil d'administration

Sous réserve des pouvoirs expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires et dans les limites de l'objet social, le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société.

Le conseil d'administration rend compte de l'exercice de ses responsabilités et de sa gestion aux actionnaires réunis en assemblée générale. Il prépare les propositions de résolutions à prendre par l'assemblée générale.

Fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration est organisé de manière à assurer que les décisions sont prises dans l'intérêt social et de manière à permettre que ses tâches soient exécutées efficacement.

Les réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit à périodicité régulière, suffisamment fréquemment pour exercer efficacement ses obligations, et chaque fois que l'intérêt de la société l'exige.

En 2006, le conseil d'administration a délibéré sur toutes les questions majeures de la vie du groupe. Il s'est réuni six fois.

Le conseil d'administration a ainsi notamment:

- arrêté les comptes de l'exercice 2005
- examiné le budget et les actualisations de celui-ci
- débattu des principaux projets d'acquisition et de la stratégie du groupe dans ses différents pôles

- décidé la création des succursales CFE EcoTech, CFE International et la constitution de nouvelles sociétés
- examiné la situation financière du groupe, l'évolution de son endettement
- décidé l'augmentation de capital
- décidé, sur proposition du comité des nominations et des rémunérations, des modalités de la rémunération de l'administrateur délégué et des primes des cadres dirigeants.

En ce qui concerne la participation active des administrateurs aux séances du conseil, le tableau qui suit indique le taux individuel de présence des administrateurs au conseil d'administration pour l'exercice 2006.

Administrateurs	Présence/Nombre de séances
Philippe Delaunois	6/6
Renaud Bentégeat	6/6
Dirk Boogmans	6/6
Richard Francioli (coopté le 13 septembre)	2/3
Bernard Huvelin	3/6
Christian Labeyrie	1/6
Baron Philippon	5/6
Philippe Ratynski (démissionnaire le 14 juin)	0/3
NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle	5/6

Le mode de prise des décisions du conseil d'administration

Sauf les cas de force majeure résultant de guerres, troubles ou autres calamités publiques, le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents ou représentés.

Les membres du conseil d'administration, empêchés d'assister à une réunion, peuvent se faire représenter par un autre membre du conseil, conformément aux dispositions légales et réglementaires, chaque membre ne pouvant disposer que d'une procuration.

Les lettres, télégrammes, télex, télécopies ou courriers électroniques donnant le mandat de vote sont annexés au procès-verbal de la réunion du conseil à laquelle ils ont été produits.

Sur décision du président du conseil d'administration, les réunions peuvent se tenir, pour tous les administrateurs ou une partie des administrateurs, sous la forme d'une audio- ou vidéoconférence. Les administrateurs concernés sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. Le secrétaire de la société prend les mesures nécessaires à l'organisation d'une telle audio- ou vidéoconférence.

Les résolutions sont votées à la majorité des membres présents ou représentés.

Dans le cas où des administrateurs doivent s'abstenir de prendre part à la délibération, en vertu de la loi, les résolutions sont votées à la majorité des autres membres présents ou représentés.

Si les voix sont partagées également, la voix du président du conseil d'administration est prépondérante.

Après chaque réunion, les délibérations sont constatées par des procès-verbaux signés par le président du conseil d'administration et par la majorité des membres qui ont pris part à la délibération.

Les procès-verbaux résument les discussions, précisent les décisions prises et indiquent, le cas échéant, les réserves émises par les administrateurs.

Ils sont consignés dans un registre spécial, tenu au siège de la société.

2.2 Le comité des nominations et des rémunérations

Ce comité se compose de:

- Philippe Delaunois
- Baron Philippon
- Philippe Ratynski (jusqu'au 14 juin)
- Richard Francioli (à partir du 13 septembre)

Ce comité s'est réuni trois fois en 2006 et le taux de participation est de 78%.

Au cours de l'exercice, ce comité a notamment examiné:

- les candidatures de Philippe Delaunois et NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle, au renouvellement du mandat d'administrateur indépendant
- la candidature de Bernard Huvelin au poste d'administrateur
- la candidature de Richard Francioli au poste d'administrateur
- la candidature au poste de cadre dirigeant de André de Koning (Pays-Bas)
- la rémunération de l'administrateur délégué et son intéressement
- la rémunération variable des cadres dirigeants.

Les mandats de ce comité ne sont pas rémunérés.

2.3 Le comité d'audit

Ce comité se compose de :

- NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle
- Christian Labeyrie
- Dirk Boogmans

Le commissaire participe aux travaux du comité d'audit à la demande expresse de celui-ci.

Ce comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice, une troisième séance consacrée à l'évaluation de la mission du commissaire et au renouvellement de son mandat s'étant tenue dans les premiers jours de 2007.

Le taux de participation est de 100%.

Ce comité a examiné:

- les comptes annuels 2005 et semestriels 2006
- les risques principaux et l'adéquation des provisions
- l'évolution du contrôle interne et du suivi budgétaire des projets

et a évalué la mission du commissaire.

Le mandat de membre du comité d'audit est rémunéré à hauteur de 1.000 euros par séance.

3. La rémunération des membres du conseil d'administration et de ses comités

3.1 Rémunération du conseil d'administration

L'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2000 de CFE SA a approuvé l'octroi aux administrateurs, en cette qualité, à charge du compte de résultats, d'émoluments consistant en une somme fixe. Ce montant a été fixé à 200.000 euros pour l'ensemble du conseil.

Le conseil d'administration décide, selon les règles qu'il édicte, de la répartition entre ses membres de ces émoluments. En ce qui concerne l'exercice 2006, ce montant a été réparti de façon égale entre chacun des membres du conseil d'administration prorata temporis, soit 25.000 euros par administrateur.

De plus, les administrateurs sont remboursés des frais que peut nécessiter l'exercice de leur mandat, dans les conditions déterminées par le conseil d'administration.

Montant des avantages accordés directement ou indirectement aux administrateurs dans le cadre de l'exercice de leurs mandats au sein du groupe:

(euros)	Emoluments CFE SA	Emoluments filiales	Autres frais
Philippe Delaunois	25.000	23.000	27.000
Renaud Bentégeat	25.000		
Dirk Boogmans	25.000		
Richard Francioli	12.500		
Bernard Huvelin	25.000		
Christian Labeyrie	25.000		
Alain Philippson	25.000		
Philippe Ratynski	12.500		
NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle	25.000		
Total	200.000	23.000	27.000

3.2 Rémunération des membres du comité d'audit

Christian Labeyrie	2.000
Dirk Boogmans	2.000
NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle	2.000
Total	6.000

3.3 Rémunération de l'administrateur délégué

Au titre de ses fonctions exécutives au sein du groupe CFE, l'administrateur délégué, outre la rémunération de son mandat d'administrateur, soit 25.000 euros, a perçu une rémunération annuelle brute qui s'élève à 153.000 euros, à laquelle s'ajoute une rémunération variable. Celle-ci s'est élevée à 200.000 euros pour l'exercice 2006, somme payable en 2007. L'administrateur délégué dispose, en plus, d'un logement et d'un véhicule de fonction, soit 49.000 euros.

4. La direction de CFE

Les structures sociales de CFE sont adaptées aux prérogatives auxquelles répond la création d'une société holding, d'une part, et aux exigences liées à son organisation par pôles d'activité, d'autre part.

Chaque pôle, représentant un portefeuille d'activité, est composé de plusieurs sociétés filiales et éventuellement de succursales, lesquelles constituent un centre de profit et représentent en général un métier sur une zone géographique d'action définie. Chaque filiale est dirigée par un conseil d'administration et un directeur, chaque succursale est dirigée par un directeur. L'organisation unique de la gestion des filiales et des succursales consiste donc en une délégation particulière de pouvoirs à un groupe de personnes, nommés directeurs, permettant le recours à des dirigeants actifs et assurant une bonne organisation opérationnelle des pôles d'activité.

Ces structures sociales assurant l'équilibre des pouvoirs et le bon fonctionnement de CFE, la société décide de ne pas adopter un comité de direction au sens de la loi mais elle a toutefois anticipé l'avenir en prévoyant cette possibilité dans les statuts.

Les personnes chargées de la conduite effective des activités sont donc l'administrateur délégué en premier lieu et les directeurs en second lieu.

Les directeurs sont pour l'exercice 2006:

- Angoussart SA, représentée par Frédéric Claes
- Artist Valley SA, représentée par Jacques Lefèvre
- Bernard Cols
- Patrick de Caters
- Lode Franken
- Ber Groot
- Michel Guillaume
- Gabriel Marijsse
- Jacques Ninanne
- Patrick Van Craen
- Luc Vandeputte
- Christian Van Hamme
- Patrick Verswijvel
- Yves Weyts

Ces quatorze responsables ont perçu au titre de:

rémunérations fixes	1.990.000
rémunérations variables	567.000
autres avantages et honoraires	396.000
Total (euros)	2.953.000

Enfin, il est précisé que CFE n'a accordé aucun plan d'options ou autres droits à acquérir de la société.

5. Appréciation des mesures prises par la société dans le cadre de la directive relative aux opérations d'initiés et les manipulations de marché

La politique de CFE en la matière a été précisée dans la charte de gouvernance d'entreprise.

Un compliance officer a été désigné et un programme d'information destiné aux cadres dirigeants et aux personnes susceptibles de par leur fonction de disposer d'information privilégiée a été mis en place.

De façon systématique, l'entreprise informe ce personnel des périodes fermées et rappelle de façon régulière les directives générales.

6. Transactions et autres relations contractuelles entre la société, y compris les sociétés liées, et les administrateurs et managers exécutifs

La politique en la matière a été précisée dans la charte de gouvernance d'entreprise.

Il n'existe aucun contrat de service liant les membres du conseil d'administration à CFE ou à l'une de ses filiales.

7. Convention d'assistance

CFE a conclu un contrat de services avec son actionnaire de référence VINCI Construction le 24 octobre 2001. Les rémunérations dues par CFE pour l'exercice 2006 s'élèvent à 1.190.000 euros.

Cette convention permet d'accéder aux bases de données de VINCI, de bénéficier du support de celle-ci dans des domaines variés tels que la sécurité, la technique, les ressources humaines, le développement durable, l'analyse de risques ou dans le domaine financier (consolidation).

8. Contrôle de l'entreprise

Le commissaire est la société Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Rik Neckebroeck.

L'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2004 a renouvelé pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2007, le mandat de commissaire de Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Rik Neckebroeck. La rémunération du mandat en CFE SA a été fixée à 135.000 euros.

Par ailleurs, durant l'exercice 2006, des coûts facturés par Deloitte & Touche, conseillers fiscaux, relatifs à des avis en matière fiscale ont été comptabilisés à 14.000 euros.

Deloitte a effectué la revision des comptes de la majeure partie des sociétés du groupe CFE. Les contrôles du commissaire ont couvert respectivement 83% du total du bilan consolidé et 77% des ventes et prestations consolidées en 2006.

Pour les autres principaux groupes et filiales, le commissaire a généralement obtenu les rapports de certification des commissaires de celles-ci et/ou eu des entretiens avec ces derniers et il a effectué certaines procédures de revisions complémentaires.

Rémunération des commissaires pour l'ensemble du groupe, en ce compris CFE SA:

en milliers d'euros	Deloitte		Autres	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	510,7	78%	401,0	41%
Autres missions accessoires et autres missions d'audit	35,7	5%	27,8	3%
Sous-total audit	546,4	83%	428,8	44%
Autres prestations				
Juridique, fiscal, social	82,0	12%	237,1	24%
Autres	30,2	5%	316,0	32%
Sous-total autres	112,2	17%	553,1	56%
Total honoraires des commissaires aux comptes	658,6	100%	981,9	100%

Rapport de gestion du conseil d'administration

A. Rapport sur les comptes de l'exercice

93

1. Comptes consolidés

1.1 Exposé général

L'exercice 2006 a été marqué par une croissance forte de l'activité dans l'ensemble des métiers et une amélioration sensible des résultats.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe atteint 1.164 millions d'euros, soit une croissance de 19,3% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel s'élève à 65,9 millions d'euros contre 52,2 millions d'euros en 2005, soit une progression de 26%. Le résultat net part du groupe est de 40,7 millions d'euros contre 25,5 millions d'euros en 2005.

Le carnet de commandes, quant à lui, s'établit à 1.425 millions d'euros (1.272 millions d'euros au 1^{er} janvier 2006), ce qui représente plus de 13 mois d'activité.

1.2 Carnet de commandes, chiffre d'affaires et résultats des pôles

Pôle construction

Le carnet de commandes du pôle construction s'établit à 573 millions d'euros (529 millions d'euros au 1^{er} janvier 2006). Il s'est sensiblement renforcé en Wallonie (Bageci), au Luxembourg (CLE) et en Europe centrale (CFE Polska et CFE Hungary), tandis qu'il marque un repli chez Bâtiments et Ponts Construction (fin du chantier de la Tour Dexia à Bruxelles) et chez Van Wellen. Les carnets de commandes aux Pays-Bas (CFE Nederland) et en Flandre (MBG) souffrent toujours de l'absence de grandes commandes en génie civil.

MBG suit activement les appels d'offres en cours des grands projets en partenariat public-privé. En ce qui concerne le projet du ring d'Anvers, le consortium "Noriant", auquel le groupe CFE participe activement, se trouve invité à remettre sa meilleure offre.

L'activité reste globalement soutenue et atteint 537 millions d'euros (490 millions d'euros en 2005), l'impact du changement de participation en Van Wellen représentant 49,0 millions d'euros.

Le résultat opérationnel du pôle, favorablement influencé par MBG, Bâtiments et Ponts Construction, Van Wellen et CFE Polska, est en progrès (11,8 millions d'euros contre 10,2 millions d'euros en 2005) alors que Bageci et CFE Nederland ont encore souffert d'une sous-activité et de pertes sur quelques chantiers. Au Grand-duché de Luxembourg, les difficultés précédemment relevées sur un chantier important ont été résolues. Les frais d'études des grands projets en partenariat public-privé ont été, comme par le passé, directement pris en charge. Le résultat net du pôle s'élève à 6,2 millions d'euros contre 5 millions d'euros en 2005.

Pôle promotion et gestion immobilières

Le niveau du carnet de commandes ne traduit pas l'intensité de l'activité de promotion et de gestion immobilières. De nombreux projets sont soit en phase d'étude, d'obtention de permis, de développement (Uccle Calevoet, Brugmanncourt, Erasme, Arlon) ou de construction (Sand Court à Bruxelles, Réduit des Dominicains à Tournai, Dôme et Grünwald au Grand-duché de Luxembourg). De façon générale, la commercialisation des projets se déroule de manière satisfaisante.

Le résultat net du pôle s'établit à 7,6 millions d'euros contre 3,1 millions d'euros en 2005. Ce résultat a été positivement influencé au premier semestre par la vente de l'immeuble place de la Reine à Bruxelles, par le débouclage de l'opération immobilière Porte de l'Europe Tour B au Grand-duché de Luxembourg et par la vente en fin d'année du projet "le Dôme" à un investisseur, ce projet devant s'achever au premier trimestre 2007.

En ce qui concerne l'activité de services immobiliers, Sogesmaint et CB Richard Ellis ont fusionné leurs activités de "property management" en mai 2006. L'activité et le résultat de Sogesmaint-CBRE sont en progression.

Pôle dragage et environnement

(Les montants communiqués dans ce chapitre, relatifs à DEME sont donnés à 100%, CFE détenant, pour sa part, 50% de cette société).

Le carnet de commandes de DEME est en expansion et dépasse 1.600 millions d'euros contre 1.390 millions d'euros en début d'année. Cette croissance est due à un ensemble de commandes (Moyen-Orient, Amérique du Sud, Inde et Chine) et également au contrat obtenu en "joint venture" de maintenance de l'Escaut.

Le chiffre d'affaires est en croissance de plus de 27% et s'établit à 1.077 millions d'euros contre 845 millions d'euros en 2005. Le résultat d'exploitation, malgré les difficultés rencontrées sur un projet au Moyen-Orient et les conséquences d'un river-tsunami sur un contrat en Inde, est en progrès et atteint 82,1 millions d'euros contre 78,6 millions d'euros en 2005. Le taux d'occupation des dragues reste élevé.

Le résultat net de DEME se situe en progression de 24% et atteint 50,4 millions d'euros contre 40,7 millions d'euros en 2005.

DEME a poursuivi ses efforts d'investissements. Les capacités de production, par l'acquisition de la drague Melina (3.550 m³) et la mise en service au cours de l'exercice de la drague Marieke (5.600 m³), sont en croissance. La construction de la drague Reynaert (capacité de 5.600 m³) est en cours (livraison prévue en mars 2007) et la fabrication des dragues Brabo (11.650 m³) et Breydel (9.000 m³) a été lancée en novembre 2006.

En fin d'année, CFE et AvH ont décidé de créer une nouvelle filiale commune Rent A Port, dont l'objet est le conseil et le développement de sites portuaires.

Pôle multitechnique

Le carnet de commandes du pôle progresse légèrement et approche 45 millions d'euros. Le chiffre d'affaires augmente de près de 33% et atteint 61 millions d'euros (46 millions d'euros en 2005). Le redressement de Vanderhoydoncks s'est confirmé et la société est redevenue profitable. Ce redressement complétant les bonnes performances de Nizet, Voltis, et Engema permet au pôle de dégager un résultat net de 2,4 millions d'euros à comparer à un résultat net de 1,1 million d'euros en 2005.

En fin d'exercice, la décision a été prise d'ouvrir un second magasin Voltis à Waterloo, son ouverture étant prévue à l'automne 2007.

1.3 Données significatives par pôle d'activité

Carnet de commandes (en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2006	% de variation
Construction	572,6	529,3	+8,2%
Promotion et gestion immobilières	6,7	4,3	n.s.
Sous-total	579,3	533,6	+8,6%
Dragage et environnement	800,5	695,0	+15,2%
Multitechnique	44,8	43,9	+2,0%
Total consolidé	1.424,6	1.272,5	+12%

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	2006	2005	% de variation
Construction	537,2	489,6	+9,7%
Promotion et gestion immobilières	28,4	22,8	+24,6%
Effets de stock	-1,3	-5,2	
Sous-total	564,3	507,2	+11,3%
Dragage et environnement	538,7	422,6	+27,4%
Multitechnique	60,9	45,6	+33,5%
Total consolidé	1.164,0	975,4	19,3%

Chiffre d'affaires par zone géographique (en millions d'euros)	2006	2005	% de variation
Belgique	525,3	535,3	-1,9%
Pays-Bas	98,8	79,7	+24,1%
Luxembourg	106,9	39,7	+169,3%
Sous-total Benelux	731,0	654,7	+11,7%
Europe hors Benelux	142,1	120,6	+18,0%
Total Europe	873,1	775,3	+12,6%
Amériques (Mid + Sud)	54,6	22,1	+146,6%
Afrique	49,6	60,2	-17,6%
Asie	42,4	20,9	+102,9%
Moyen-Orient	133,1	84,9	+56,7%
Océanie	11,2	12,0	-6,7%
Total consolidé	1.164,0	975,4	+19,3%

Contribution au résultat opérationnel (en milliers d'euros)	2006	% CA	2005	% CA	% de variation
Construction	11.755	2,2%	10.150	2,1%	15,8%
Promotion et gestion immobilières	12.121		4.513		168,5%
Effets de stock	411		-1.740		
Sous-total	24.287		12.923		87,9%
Dragage et environnement	39.148	7,2%	36.713	8,7%	6,6%
Multitechnique	3.489	5,7%	2.340	5,5%	49,1%
Holding	-1.030		206		
Total consolidé	65.894	5,7%	52.182	5,4%	26,3%

Contribution au résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)	2006	% CA	2005	% CA	% de variation
Construction	6.238	1,2%	5.020	1,0%	24,2%
Promotion et gestion immobilières	7.591		3.128		
Effets de stock	268		-1.167		
Sous-total	14.097		6.981	1,4%	+101,9%
Dragage et environnement	23.441	4,4%	17.386	4,1%	+34,8%
Multitechnique	2.392	3,9%	1.049	2,3%	+28,0%
Holding	775		86		
Total consolidé	40.705	3,5%	25.502	2,6%	+59,6%

1.4 Commentaires sur le bilan, flux de trésorerie et investissements

L'endettement financier net du groupe CFE s'élève à 141,7 millions d'euros au 31 décembre 2006, en amélioration de 32,6 millions d'euros par rapport à l'exercice au 31 décembre 2005, alors que simultanément, l'endettement de DEME, suite au programme d'investissement en cours, s'accroît de 62,9 millions d'euros (quote-part CFE) (endettement financier net de DEME quote-part CFE au 31 décembre 2006 : 189,7 millions d'euros à comparer à 127,2 millions d'euros en quote-part CFE au 31 décembre 2005).

Les autres pôles présentent, quant à eux, un excédent net de trésorerie de 48 millions d'euros, en amélioration de près de 95 millions d'euros par rapport à celui de 2005. Cette amélioration s'explique par la commercialisation du projet du Dôme au Grand-duché de Luxembourg et une diminution des besoins de fonds de roulement de l'ensemble des pôles. De plus, la trésorerie du groupe a bénéficié de l'augmentation du capital de CFE SA pour un montant 46,8 millions d'euros.

Ainsi la structure financière du groupe CFE s'est fortement renforcée en 2006, avec un montant de capitaux propres en progression de 70,5 millions d'euros à 269,6 millions d'euros et un gearing de 22% (contre 18% en 2005).

Les provisions pour risques au passif du bilan (courantes et non courantes) ont augmenté de 6,2 millions d'euros et s'élèvent à 46,9 millions d'euros fin 2006.

Le retour sur capitaux propres (ROE), calculé sur base des capitaux propres consolidés (hors intérêts minoritaires), ressort globalement à 15,3% au titre de 2006, en amélioration par rapport à celui de l'exercice précédent.

(en milliers d'euros)	2006	2005
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	128.903	30.548
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	-134.929	-95.814
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	59.404	54.238
Augmentation/diminution nette de la trésorerie	53.378	-11.027
Capitaux propres hors minoritaires	265.463	190.449
Résultat net de l'année	40.705	25.502
ROE	15,3%	13,4%

2. Comptes sociaux

En ce qui concerne CFE SA, le chiffre d'affaires s'élève à 223 millions d'euros. Le résultat d'exploitation est positif et atteint 1,8 million d'euros. Le résultat après impôts est influencé, d'une part, positivement par des dividendes perçus en croissance et, d'autre part, négativement par une réduction de valeur sur une filiale aux Pays-Bas. Il s'élève à 20,4 millions d'euros (14,2 millions d'euros en 2005).

Le compte de résultats de CFE SA s'établit comme suit (suivant normes belges):

(en milliers d'euros)	2006	2005
Ventes et prestations	257.974	252.982
Chiffre d'affaires	223.463	227.016
Bénéfice (Perte d'exploitation)	1.773	2.266
Produits financiers (charges financières)	23.983	12.553
Bénéfice (perte) courant (e)	25.756	14.818
Produits exceptionnels	56	11
Charges exceptionnelles	-5.524	-914
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	20.288	13.915
Impôts	135	245
Bénéfice (perte) de l'exercice	20.423	14.161

3. Rémunération du capital

Le conseil d'administration de CFE SA propose à l'assemblée générale du 3 mai 2007 d'allouer un dividende brut par action de 16,0 euros (contre 10,5 euros en 2006) correspondant à 12,0 euros net (contre 7,87 euros 2006) soit une distribution de 10.473.808 euros. Le report à nouveau après distribution s'élève à 27.057.924 euros.

B. Facteurs de risques

1. Risques communs aux secteurs dans lesquels le groupe CFE est actif

1.1 Risques opérationnels

1.1.1 L'acte de construire

La caractéristique principale du secteur réside dans l'engagement pris à la remise d'offre, de construire un objet (bâtiment, ouvrage d'art, quai ...) unique par nature, pour un prix dont les modalités sont préfixées et ce dans un délai convenu.

Les facteurs de risque portent dès lors sur :

- l'établissement du prix de l'objet à construire et en cas d'écart entre le prix prévu et le prix de revient réel, la possibilité (ou non) d'obtenir la couverture des surcoûts engagés et compléments de prix
- le design, si la responsabilité en incombe à l'entrepreneur
- la construction proprement dite et, en particulier, les risques propres au sous-sol et à la stabilité de l'ouvrage
- la maîtrise des éléments constitutifs du prix de revient
- les délais
- les obligations de performance (qualité, délai) et les conséquences directes et indirectes y liées
- les obligations de garantie (décennale, maintenance)
- le respect des obligations en matière de droit social étendu, en outre, aux prestataires de services, ainsi qu'en termes de sécurité.

Pour faire face à ces risques, CFE dispose d'un personnel qualifié et expérimenté, des services d'un bureau d'études interne et recourt aux services de bureaux d'études et de stabilité externes ainsi qu'aux organismes de contrôle.

Les remises de prix suivent des procédures strictes de revue d'offre et sont soumises, le cas échéant, à un comité des risques. Les projets font l'objet d'un contrôle budgétaire et d'une revue de direction trimestrielle.

1.1.2 L'immobilier

Au niveau global, l'activité immobilière est soumise directement ou indirectement à certains facteurs macro-économiques (niveau des taux d'intérêt, épargne...), politiques (développement d'institutions supra-nationales, plans d'aménagement...) qui influencent le comportement des acteurs sur le marché, et ce tant sous l'angle de la demande que de l'offre.

Cette activité se caractérise également par la durée longue du cycle des opérations, ce qui implique la nécessité d'anticiper les décisions et de souscrire des engagements sur des termes longs.

Pour chacun de ses projets, cette activité, en plus des risques liés au secteur, est soumise à ses risques propres :

- sélection de l'investissement foncier
- définition du projet et sa faisabilité
- obtention des différents permis et autorisations
- maîtrise des coûts de construction, honoraires et financement
- commercialisation.

CFE et ses filiales de promotion immobilière disposent d'équipes spécialisées en matière immobilière, collaborent avec des architectes et bureaux d'études de renom et assurent la maîtrise d'ouvrage de leurs projets, le pôle construction étant en charge de l'exécution de ceux-ci.

CFE a mis en place des comités d'investissements auxquels sont présentés les projets avant d'être soumis au conseil d'administration. Enfin, afin de diminuer l'exposition au risque, CFE cherche à diversifier le portefeuille des opérations (logements, bureaux, centres commerciaux), en limitant actuellement la partie bureaux. Compte tenu notamment des facteurs externes, le risque propre à l'activité immobilière ne peut être totalement évité.

1.1.3 Le dragage

L'activité de dragage est exécutée au travers de DEME (détenue à 50%) et les filiales de celle-ci.

DEME est un des grands acteurs sur le marché mondial du dragage. Son marché porte tant sur le dragage de maintenance que sur le dragage d'infrastructure ("*capital dredging*"). Ce dernier est notamment lié au développement du commerce mondial et aux décisions des états d'investir dans des grands travaux d'infrastructure. Le groupe DEME est également actif dans le domaine environnemental et ce au travers d'Ecoterres, filiale qu'elle contrôle à 75%. Cette société est spécialisée dans le traitement des boues et des terres polluées.

DEME, au travers de DBM ("*Dredging Building Materials*") est également présente sur le marché de l'approvisionnement en gravier.

Outre le fait que le dragage est une activité principalement maritime, il se caractérise par son côté "*capital intensive*", justifié par les investissements lourds du secteur. A ce titre, DEME est confronté à des décisions d'investissements complexes. Outre les risques spécifiques au travail maritime et à l'exécution de projets (voir 1.1), l'activité connaît des risques propres :

- conception technique de l'investissement (type de drague, capacité, puissance, ...) et maîtrise des technologies nouvelles
- décalage entre la décision d'investir et la mise en exploitation du bateau et l'appréhension du marché futur
- maîtrise de la réalisation par le chantier naval de l'investissement décidé (coût, performance, conformité, ...)
- occupation de la flotte et planification des activités
- financement

Enfin, DEME, travaillant à la grande exportation, est soumise au risque politique. DEME dispose d'un personnel qualifié à même de concevoir des dragues, d'étudier et d'exécuter des projets de grande ampleur. Compte tenu de la nature même de l'activité et de l'ensemble des éléments externes entrant en ligne de compte, le risque inhérent à l'activité ne peut cependant être totalement exclu.

1.2 La conjoncture

Le secteur de la construction est par nature perçu comme soumis à des fluctuations cycliques fortes. Il convient cependant de nuancer ce constat par pôle ou sous-pôle d'activité, les facteurs clés pouvant différer pour chacun de ceux-ci. Ainsi :

- L'activité génie civil est fortement liée aux programmes étatiques d'investissements en grands travaux d'infrastructure. C'est ainsi qu'un report durable des grands projets d'infrastructure prévus en Belgique et aux Pays-Bas, tels le ring d'Anvers, le tunnel du Liefkenshoek, le Coentunnel ou la non-attribution à CFE d'une part significative de ces projets, pourrait affecter cette activité.
- Les activités de construction ou de développement immobilier pour leur composante bureaux suivent le cycle conjoncturel classique, tandis que l'activité logements répond plus directement au niveau des taux d'intérêts.
- L'activité du dragage est, pour sa part, plus sensible à la conjoncture internationale, au développement du commerce mondial et à la politique d'investissement des états en matière de grands travaux d'infrastructure.

1.3 Encadrement et main-d'œuvre

Le secteur de la construction souffre actuellement d'un manque de personnel d'encadrement et de main-d'œuvre qualifiée. La bonne réalisation des projets, que ce soit au niveau des études, de la préparation des projets, de leur conduite ou de l'exécution, est dépendante à la fois du niveau de qualification ou de compétence ainsi que de la disponibilité sur le marché de l'emploi de ceux-ci.

2. Risques de marché (taux, change, insolvabilité)

2.1 Intérêts

Le groupe CFE est confronté à des investissements importants et portant sur de longues périodes. Dans ce contexte et dans le cadre de la mise à disposition de crédits long terme, de financement de projets ou de gros investissements (dragues), CFE (directement) ou les filiales (DEME) pratiquent, le cas échéant, une politique de couverture de taux d'intérêts. Le risque de taux ne peut cependant être totalement exclu.

2.2 Change

CFE et ses filiales ne pratiquent pas de couverture de taux de change pour les activités de construction, immobilier, multi-technique, ces marchés se situant principalement dans la zone euro. Compte tenu du caractère international de son activité et de l'exécution de marchés en monnaies étrangères, DEME pratique des couvertures de taux ou procède à des ventes à terme de devises. Le risque de taux ne peut cependant être exclu.

2.3 Crédit

Compte tenu de la nature de ses clients qui sont pour l'essentiel des clients publics ou assimilés, soit des investisseurs connus, le groupe CFE ne recourt pas à l'assurance crédit.

A la grande exportation, dans la mesure où le pays est éligible et où le risque peut être couvert par l'assurance crédit, DEME se couvre régulièrement auprès des organismes compétents en ce domaine (Office National du Ducroire).

Afin de limiter le risque courant, le groupe CFE suit de façon régulière ses encours clients et adapte sa position vis-à-vis d'eux. Le risque de crédit ne peut cependant être totalement éliminé.

3. Risque du prix des matières premières

CFE est potentiellement exposée à la hausse du prix de certaines matières premières utilisées dans le cadre des activités de travaux. Toutefois, le groupe CFE estime que de telles hausses ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats. En effet, une part significative des contrats de travaux du groupe CFE comprend des formules de révision de prix permettant de faire évoluer le prix des ouvrages en cours de réalisation en fonction de l'évolution du prix des matières premières. En outre, les activités de travaux du groupe CFE sont exercées au travers d'un grand nombre de contrats, dont une part importante est de courte ou moyenne durée ce qui, même en l'absence de formule de révision de prix, limite l'impact de la hausse du prix des matières premières. Enfin, le groupe met en place, dans des cas précis, des couvertures de prix de fourniture (gasoil).

4. Dépendance clients fournisseurs

Compte tenu de la nature de ses activités et de son type d'organisation, qui découle du caractère local de ses marchés, le groupe CFE considère qu'il n'est pas globalement dépendant d'un petit nombre de clients, ni de fournisseurs ou sous-traitants. Par ailleurs l'organisation opérationnelle du groupe est marquée par une forte décentralisation qui se traduit, en règle générale, par une grande autonomie de décisions des dirigeants locaux à l'intérieur des délégations qui leur sont consenties, notamment en matière d'achats.

5. Risques environnementaux

De par le type de travaux qu'il est appelé à exécuter et notamment les travaux de rénovation, le groupe CFE peut être conduit à manipuler des matériaux insalubres ou dangereux. Le groupe CFE prend toutes les précautions en matière de sécurité et d'hygiène des travailleurs et y est particulièrement attentif, mais il n'en demeure pas moins que ce risque ne peut être totalement exclu. Ecoterres est, quant à elle, de par son objet social, confrontée au risque environnemental. Si toutes les précautions et mesures de contrôle sont prises au niveau de la société, le risque ne peut être totalement évité.

6. Risques juridiques

Compte tenu de la diversité de ses activités et de ses implantations géographiques, le groupe CFE est soumis à un environnement réglementaire complexe lié au lieu d'exécution des prestations et aux domaines d'activité concernés. Lui sont notamment applicables les règles relatives aux contrats administratifs, aux marchés de travaux publics et privés, à la responsabilité civile, notamment celle des constructeurs et ce tant en Belgique qu'à l'étranger. Le secteur de la construction est de plus confronté à une interprétation extensive des notions relatives à la responsabilité des constructeurs dans les domaines de la responsabilité décennale, de la responsabilité des vices cachés véniels, ainsi qu'à l'émergence d'une responsabilité pour des dommages consécutifs indirects.

Le groupe CFE connaît un nombre de litiges que l'on peut qualifier de normal pour le secteur de la construction. Dans la plupart des cas, le groupe CFE cherche à conclure une convention transactionnelle avec la partie adverse, ce qui a réduit substantiellement le nombre de procédures en 2006.

7. Risques propres au groupe CFE

7.1 Sociétés d'objet

Pour réaliser certaines de ses opérations immobilières, le groupe CFE participe ou continuera à participer à des sociétés d'objet (Special purpose Companies) qui consentent des sûretés à l'appui de leur crédit. Le risque est, en cas de défaillance de ce type de société et d'exercice de la sûreté, que le produit de l'exercice ne permette pas de rembourser en tout ou en partie le montant des fonds propres ou assimilés mis à disposition pour conforter la mise en place des crédits.

Au 31 décembre 2006, cette mise à disposition s'élève à 21 millions d'euros. Ce risque est actuellement fortement atténué par le fait que le principal objet (Jardins de la Couronne Bureaux) est déjà loué dans des proportions significatives.

7.2 Participation en DEME

Une participation significative est détenue à 50%. Il s'agit de DEME. Le groupe DEME est contrôlé conjointement par le groupe Ackermans & van Haaren et CFE, qui en détiennent chacun 50%.

Ackermans & van Haaren et CFE ont conclu, en août 2000, un accord de coopération qui consolide la collaboration entre actionnaires, l'objectif étant de gérer le groupe DEME en tant que partenaires égaux. Cet accord a été reconduit au début de l'exercice 2007.

Ce groupe dispose de son autonomie de gestion. Les associés sont représentés paritairement au conseil d'administration ainsi qu'aux comités exécutifs et d'audit.

Ce groupe est autonome financièrement et CFE n'a consenti aucune avance ou engagement en faveur de cette filiale.

La rentabilité de la participation de CFE dans DEME dépend partiellement de la continuité de la bonne collaboration entre ses actionnaires.

Le risque de holding lié à cette participation est inhérent à la structure de contrôle conjoint sous le régime de laquelle elle est détenue comme indiqué ci-dessus.

C. Politique d'assurance

Le groupe CFE assure de façon systématique tous ses chantiers par une assurance "Tous risques chantiers" et couvre sa responsabilité civile exploitation et après travaux pour des montants suffisants. Le risque de terrorisme est cependant exclu de la couverture "Tous risques chantiers".

Compte tenu de la recrudescence de ce type d'actes et dans le cadre de ses projets immobiliers, CFE et ses filiales immobilières pourraient être conduites, - et pour autant que le marché de l'assurance reste disponible pour offrir ce genre de couverture à des conditions économiquement acceptables - à rechercher ponctuellement des couvertures contre ce risque.

D. Augmentation du capital

Le conseil d'administration de CFE, usant de la faculté lui accordée par l'article 4 des statuts d'augmenter le capital social à concurrence de 5.000.000 d'euros, a décidé à l'unanimité, en sa séance du 11 octobre 2006 :

- d'augmenter le capital social à concurrence d'un maximum de 2.374.971,43 euros, pour le porter de 19.000.000 d'euros à 21.374.971,43 euros, par la création de 72.734 actions sans mention de valeur nominale, du même type et jouissant des mêmes droits et avantages que les 581.879 actions existantes, et que ces nouvelles actions participeront aux bénéfices à partir du 1^{er} janvier 2006.
- d'émettre ces actions nouvelles au prix de 643 euros chacune. Ce prix a été fixé sur base du cours de bourse du 10 octobre 2006, diminué d'une décote de 14,95%
- d'offrir en souscription ces 72.734 actions nouvelles aux actionnaires existants dans la proportion d'une (1) action nouvelle pour huit (8) actions anciennes.

Le montant de l'offre soit 46.767.962 euros a été entièrement souscrit.

E. Rapports spéciaux

Au cours de l'exercice 2006, l'article 524 du code des sociétés a été appliqué dans le cadre de l'augmentation de capital. Un comité d'administrateurs indépendants, constitué de Messieurs Dirk Boogmans et Philippe Delaunois et de NV Drie Koningen R.V.O., représentée par le chevalier van Outryve d'Ydewalle, a été chargé par le conseil d'administration du 13 septembre 2006 d'apprécier la conformité du montant de la décote, dont le prix de souscription devait être assorti, aux usages du marché.

F. Eléments postérieurs à la clôture

Aucun changement significatif de la situation financière et commerciale du groupe n'est survenu depuis le 31 décembre 2006.

G. Recherche et développement

103

L'exercice 2006 a été marqué par les études pour les grands projets du ring d'Anvers, du Liefkenshoek tunnel et du Coentunnel.

H. Information sur les tendances

Le niveau élevé sur carnet de commandes, la croissance des capacités de production en dragage et les perspectives de vente du projet immobilier "Les Jardins de la Couronne Bureaux" permettent d'entrevoir en 2007 une croissance maîtrisée du chiffre d'affaires et du résultat.

I. Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2007

Le conseil d'administration invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société le jeudi 3 mai 2007 à 15 heures. L'ordre du jour est le suivant:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire sur l'exercice 2006

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006

Proposition de décision:

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2006 présentés par le conseil d'administration.

3. Approbation des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2006

Proposition de décision:

L'assemblée générale approuve les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2006 présentés par le conseil d'administration.

4. Affectation du bénéfice

Proposition de décision:

L'assemblée générale approuve la proposition du conseil d'administration de distribuer un dividende brut de 16,0 euros par action, correspondant à un dividende net de 12,0 euros par action. Après distribution, le report à nouveau s'élève à 27.057.924 euros.

5. Décharge à donner aux administrateurs

Proposition de décision:

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat en 2006.

6. Décharge à donner au commissaire

Proposition de décision:

L'assemblée générale donne décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat en 2006.

7. Nominations statutaires

- a) Monsieur Philippe Ratynski a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 14 juin 2006. En remplacement de Monsieur Ratynski, le conseil d'administration du 13 septembre 2006 a coopté Monsieur Richard Francioli pour achever son mandat. Celui-ci viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire de mai 2009.

Proposition de décision:

L'assemblée générale procède à la ratification de la nomination de Monsieur Richard Francioli en qualité d'administrateur.

- b) Le mandat d'administrateur indépendant de la NV Drie Koningen R.V.O., représentée par son représentant permanent le chevalier van Outryve d'Ydewalle, vient à échéance à l'assemblée générale ordinaire de ce jour.

Proposition de décision:

L'assemblée générale procède à la nomination de la sprl Ciska Servais, représentée par Madame Ciska Servais, en qualité d'administrateur pour un terme de quatre ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2011. La sprl Ciska Servais, représentée par Madame Ciska Servais, répond aux critères d'indépendance définis par la loi et par le code belge de gouvernance d'entreprise.

- c) Le mandat de commissaire de Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, SC s.f.d. SCRL, représentée par Monsieur Rik Neckebroek, vient à échéance à l'assemblée générale ordinaire de ce jour.

Proposition de décision:

L'assemblée générale procède au renouvellement pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de mai 2010, du mandat de commissaire de Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, SC s.f.d. SCRL, représentée par Monsieur Rik Neckebroek. Cette candidature a reçu l'approbation des conseils d'entreprise de la société. Le montant des honoraires a été fixé à 111.500 euros par an.

8. Emoluments annuels

Proposition de décision:

Conformément à l'article dix-sept des statuts, l'assemblée générale fixe, avec effet au 1^{er} janvier 2007, le montant fixe des émoluments annuels octroyés aux administrateurs à 260.000 euros.

Définitions

Entreprises associées	Sociétés dans lesquelles le groupe CFE détient une influence notable et qui sont mises en équivalence
Capitaux employés	Immobilisations incorporelles + goodwill + immobilisations corporelles + fonds de roulement
Fonds de roulement	Stocks + créances commerciales et autres créances d'exploitation + autres actifs courants + actifs non courants détenus en vue de la vente – provisions pour risques courants – dettes commerciales et dettes d'exploitation – dettes d'impôts – autres passifs courants
EBIT	Résultat opérationnel + résultat des entreprises associées
EBITDA	EBIT + amortissements et dépréciations + autres éléments non cash

Etats financiers consolidés et notes

Le conseil d'administration a donné son autorisation pour la publication des états financiers consolidés du groupe CFE le 6 mars 2007.

107

Les états financiers consolidés du groupe CFE doivent être lus en parallèle avec le rapport de gestion du conseil d'administration.

Principales transactions en 2006 et 2005 avec effet sur le périmètre du groupe CFE

Transactions en 2006

1. Pôle construction

Il n'y a pas eu de transactions significatives avec effet sur le périmètre du groupe CFE au cours de 2006.

2. Pôle promotion et gestion immobilières

Début 2006, le groupe CFE, au travers de sa filiale BPI SA, cède 20% de ses participations détenues dans les sociétés South City Hotel SA et South City Offices SA, pour un montant total de 24,8 milliers d'euros, à la société Espace Midi SA, elle-même détenue à 20% par le groupe.

Le 13 avril 2006, le groupe CFE, au travers de sa succursale CFE Immo, constitue la société Barbarahof NV et détient 40% du capital.

Le 19 mai 2006, le groupe CFE, au travers de sa filiale BPI SA, cède ses parts détenues dans la société Keyser Center NV (reprise par la méthode de mise en équivalence).

Le 24 mai 2006, le groupe CFE, au travers de sa filiale CLI SA, constitue la société "P.R.N.E. SA Parc Résidentiel Nei Esch", dont elle détient 50% du capital.

Le 31 mai 2006, CB Richard Ellis SA (ci-après dénommée "CBRE SA") apporte à la filiale Sogesmaint SA sa branche d'activité "property management". En conséquence, CBRE SA entre dans le capital de Sogesmaint SA à concurrence de 28,1%. La participation du groupe CFE dans l'entité nouvelle Sogesmaint-CBRE s'élève à 71,9%. Cette réalisation donne droit au bénéfice généré à partir de l'exercice comptable commençant le 1^{er} janvier 2006.

Le 27 juin 2006, le groupe CFE, au travers de sa filiale Construction Management SA, constitue la société "Société de développement Bois de Péronne SA" dont elle détient 39% du capital.

Le 18 juillet 2006, le groupe CFE, au travers de sa filiale BPI SA, acquiert la société "Pré de la Perche Construction SA" dont elle détient 100% du capital.

Fin novembre 2006, suite à une commercialisation favorable du projet du Dôme, en partenariat avec VINCI Immobilier, le groupe CFE au travers de CFE SA et Elinvest SA, a cédé la société Libertim Lux SA à un investisseur.

3. Pôle dragage et environnement

Au cours du 1^{er} semestre 2006, DEME acquiert les actions restantes des entités DOS et IPEM. Dans le même temps, DEME augmente sa participation auprès de Deeprock de 20% pour atteindre 50% en quote-part CFE. Ces transactions ont été conclues pour un montant de 5.171 milliers d'euros en quote-part CFE, payé en avril 2006.

Au cours du 2^{ème} semestre 2006, DEME acquiert les actions restantes des entités Geo@Sea et HSS pour un montant de 1.125 milliers d'euros en quote-part CFE, payés en 2006.

En fin d'année, CFE et AvH ont décidé de créer une nouvelle filiale commune Rent A Port NV, dont l'objet est le conseil et le développement de sites portuaires.

Transactions en 2005

1. Pôle construction

Le 30 novembre 2005, le groupe CFE a acquis toutes les actions restantes des sociétés NV Van Wellen, NV Aannemingen Van Wellen et NV Projectontwikkeling Van Wellen. Par cette acquisition, le groupe CFE, et principalement le pôle construction, renforce ainsi sa position en Flandre et dans le domaine routier.

En Europe centrale, le groupe CFE a constitué une société en Slovaquie et une joint venture en Hongrie "BetonPlatform". La société CFE Slovaquie a démarré un projet de bureaux.

2. Pôle promotion et gestion immobilières

En 2005, le groupe CFE a acquis les actions des sociétés Abeco SA et Egide Van Ophem SA. Ces sociétés ont été acquises dans le cadre du développement d'un projet de promotion sur un terrain d'environ 2 ha à Uccle.

Le 30 novembre 2005, le groupe CFE, par sa filiale la Compagnie Luxembourgeoise Immobilière, a acquis la totalité des actions de la société Climmolux. Cette société détient un terrain et un bâtiment qui va être partiellement occupé par ses filiales et à terme donnera la possibilité d'y réaliser un projet immobilier.

Fin 2005, le groupe CFE, par sa filiale BPI, a acquis une influence significative de 25% dans les sociétés Promotion Liégeoise, Immgest et Immobilière Grétry dans le cadre du projet "Médiacité" à Liège.

3. Pôle dragage et environnement

Le groupe CFE a, au travers de sa filiale DEME, augmenté son pourcentage de participation en Europe Agrégats (35% à fin décembre 2004 et 50% à fin 2005).

En 2005, le groupe DEME a également constitué des sociétés de projet comme South China Port Development à Hong Kong et Cetreval SA en Belgique. De plus, la société Geoðsea a été constituée.

Compte de résultats consolidé

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	Notes	2006	2005
Chiffre d'affaires	2	1.164.019	975.406
Produits des activités annexes	4	47.584	30.296
Achats		(704.771)	(580.351)
Rémunérations et charges sociales	5	(207.534)	(185.460)
Autres charges opérationnelles	4	(179.482)	(144.954)
Dotations aux amortissements	11	(53.922)	(42.755)
Résultat opérationnel		65.894	52.182
Coûts de l'endettement financier brut	6	(15.041)	(11.728)
Produits financiers des placements de trésorerie	6	4.582	3.761
Autres charges et produits financiers	7	1.877	(4.284)
Résultat financier		(8.582)	(12.251)
Bénéfice avant impôts pour la période		57.312	39.931
Impôts sur le résultat	9	(15.663)	(13.377)
Bénéfice de la période avant résultat des sociétés mises en équivalence		41.649	26.554
Part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	16	357	329
Bénéfice (y compris parts minoritaires) pour la période		42.006	26.883
Intérêts minoritaires	8	(1.301)	(1.381)
Part du groupe		40.705	25.502
Bénéfice net par action (EUR) (base et dilué)		68,9	43,8

Bilan consolidé

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	Notes	2006	2005
Immobilisations incorporelles	14	4.977	2.784
Goodwill	13	8.575	7.595
Immobilisations corporelles	11	379.907	305.904
Immeubles de placement	12	24.493	24.667
Sociétés mises en équivalence	16	3.103	6.042
Autres actifs financiers non courants	15	8.712	13.975
Juste valeur des instruments dérivés actifs	25	1.930	1.948
Autres actifs non courants	17	10.296	16.912
Actifs d'impôts différés	9	2.926	5.758
Total actifs non courants		444.919	385.585
Stocks	19	98.190	95.252
Créances commerciales et autres créances d'exploitations	20	520.380	465.553
Autres actifs courants		12.185	19.050
Actif non courant détenu en vue de la vente		1.052	1.286
Actifs financiers courants		5.780	55
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	140.724	88.356
Total actifs courants		778.311	669.552
Total de l'actif		1.223.230	1.055.137
Capital		21.375	19.000
Prime d'émission		61.463	18.213
Réserves		1.549	2.786
Résultats non distribués		184.618	150.023
Écarts de conversion		(3.542)	427
Capitaux propres - Part du groupe CFE		265.463	190.449
Intérêts minoritaires		4.158	8.688
Capitaux propres		269.621	199.137
Engagements de retraites et avantages du personnel	23	16.269	17.049
Provisions	24	2.709	2.224
Autres passifs non courants		9.519	7.326
Dettes financières	26	137.027	153.890
Juste valeur des instruments dérivés passifs	25	1.016	3.845
Passifs d'impôts différés	9	12.439	20.646
Total passifs non courants		178.979	204.980
Provisions pour pertes à terminaison	24	22.601	15.421
Autres provisions courantes	24	21.552	23.012
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitations	20	370.042	367.115
Passif d'impôt exigible		39.150	25.053
Dettes financières	26	151.182	114.430
Autres passifs courants	20	170.103	105.989
Total passifs courants		774.630	651.020
Total des capitaux propres et passifs		1.223.230	1.055.137

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2006	2005
Activités opérationnelles		
Bénéfice courant net	40.705	25.502
Amortissements sur immobilisations corporelles et immeubles de placement	53.525	42.519
Amortissements immobilisations incorporelles	397	236
Pertes de valeur (impairments)	533	-
Dotations nettes aux provisions	4.983	(1.242)
Réduction de valeur sur actifs courants	1.402	(2.921)
Ecarts de change étranger non réalisés (bénéfice)/perte	(648)	663
Produits d'intérêts & d'actifs financiers	(4.594)	(3.776)
Charges d'intérêts	15.041	11.728
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	(662)	(420)
Perte/(bénéfice) relatifs à la cession des immobilisations corporelles	(4.879)	(1.213)
Charges d'impôts de l'exercice	15.663	13.377
Intérêts minoritaires	1.301	1.381
Part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(357)	(329)
Bénéfice d'exploitation avant variations du fonds de roulement	122.410	85.505
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances courantes et non courantes	(35.257)	(105.481)
Diminution/(augmentation) des stocks	(3.388)	(6.203)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et des autres dettes courantes	64.507	71.516
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	148.272	45.337
Intérêts payés	(14.010)	(9.614)
Intérêts reçus	4.521	3.761
Impôts sur le résultat payé /reçu	(9.880)	(8.936)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	128.903	30.548
Activités d'investissement		
Vente d'immobilisations	3.595	3.965
Acquisition d'immobilisations	(132.002)	(83.889)
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise et augmentation de capital des filiales	(6.522)	(15.889)
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	(134.929)	(95.814)
Activités de financement		
Emprunts	58.338	78.475
Remboursements des dettes	(38.449)	(19.291)
Dividendes payés	(6.110)	(4.946)
Augmentation de capital	45.625	
Flux de trésorerie provenant (utilisé dans) des activités de financement	59.404	54.238
Augmentation/(Diminution) nette de la trésorerie	53.378	(11.027)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	88.357	98.393
Effets de change	(1.011)	991
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	140.724	88.357

Le bénéfice d'exploitation avant variation du fonds de roulement inclut la variation des provisions courantes.

Etat consolidé des variations des capitaux propres

Pour la période se terminant le 31 décembre 2005

	Capital	Prime d'émission	Résultats non distribués	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Réserves con- solidées	Écarts de con- version	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minori- taires	Total
(milliers d'euros)									
Au 31 décembre 2004	19.000	18.213	129.467	5.942	63	(2.515)	170.170	7.799	177.969
Instruments financiers : variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie				(4.244)			(4.244)		(4.244)
Écarts de conversion de la période						2.942	2.942		2.942
Résultat net de la période et transfert dans le résultat			25.502				25.502	1.381	26.883
Dividendes payés aux actionnaires			(4.946)				(4.946)		(4.946)
Plus-value de réévaluation					1.025		1.025		1.025
Changement du périmètre et dividendes des minoritaires								(492)	(492)
Au 31 décembre 2005	19.000	18.213	150.023	1.698	1.088	427	190.449	8.688	199.137

Pour la période se terminant le 31 décembre 2006

	Capital	Prime d'émission	Résultats non distribués	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Réserves con- solidées	Écarts de con- version	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minori- taires	Total
(milliers d'euros)									
Au 31 décembre 2005	19.000	18.213	150.023	1.698	1.088	427	190.449	8.688	199.137
Augmentation de capital	2.375	44.392					46.767		46.767
Coûts liés à l'augmentation de capital		(1.142)					(1.142)		(1.142)
Instruments financiers : variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie				(1.237)			(1.237)		(1.237)
Écarts de conversion de la période						(3.969)	(3.969)		(3.969)
Résultat net de la période			40.705				40.705	1.301	42.006
Dividendes payés aux actionnaires			(6.110)				(6.110)		(6.110)
Changement du périmètre et dividendes des minori- taires								(5.831)	(5.831)
Au 31 décembre 2006	21.375	61.463	184.618	461	1.088	(3.542)	265.463	4.158	269.621

Capital et réserves

Le 13 novembre 2006, dans le cadre d'une augmentation de capital avec droit de préférence, le groupe CFE a émis 72.734 actions nouvelles en souscription publique.

Le capital a donc été augmenté d'un montant net de 45.625 milliers d'euros dont 2.375 milliers d'euros représentent les 72.734 actions nouvelles émises au prix d'une action ordinaire existante (32,65 euro par action). Les 43.250 milliers d'euros restants constituent la prime d'émission de 44.393 milliers d'euros dont 1.142 milliers d'euros viennent en diminution au titre de frais d'augmentation.

Le capital au 31 décembre 2006 est dès lors constitué de 654.613 actions ordinaires (soit 581.879 existantes au 31 décembre 2005 et 72.734 nouvelles). Il s'agit d'actions sans désignation de valeur nominale. Les propriétaires d'actions ordinaires ont le droit de percevoir des dividendes et ont le droit à une voix par action aux assemblées générales des actionnaires de la société.

Le 6 mars 2007, un dividende de 10.474 milliers d'euros, correspondant à 16 euros brut par action, a été proposé par le conseil d'administration. Le dividende final proposé est soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale. L'affectation du résultat n'a pas été comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2006. Le dividende final pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2005 était de 10,5 euros brut par action.

Les écarts de conversion comprennent tous les écarts provenant de la conversion des états financiers de sociétés étrangères.

Les réserves comprennent, d'une part, les réserves de couverture qui englobent la partie effective du changement cumulatif net de la juste valeur de toutes les couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedge) pour lesquelles la transaction couverte n'a pas encore eu lieu.

D'autre part, les réserves consolidées comprennent aussi la plus-value de réévaluation actée en 2005 sur immobilisations corporelles.

La diminution des intérêts minoritaires de 5.831 milliers d'euros est principalement due à l'acquisition des actions restantes (+20% en quote-part CFE) des sociétés DOS et Deeprock chez DEME.

Le résultat de base par action est détaillé en note 10.

L'incidence des actifs non courants en vue de la vente sur le résultat de l'exercice n'est pas significative.

Notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2006

- | | |
|---|--|
| <p>1. Principes comptables significatifs</p> <p>2. Information sectorielle</p> <p>Chiffre d'affaires</p> <p>Décomposition du chiffre d'affaires du pôle construction</p> <p>Résultat net part du groupe CFE</p> <p>Autres informations pour l'exercice 2006</p> <p>Autres informations pour l'exercice 2005</p> <p>Bilan au 31 décembre 2006</p> <p>Bilan au 31 décembre 2005</p> <p>Chiffre d'affaires</p> <p>3. Acquisitions et cessions de filiales</p> <p>Acquisitions pour l'exercice 2006</p> <p>Acquisitions pour l'exercice 2005</p> <p>Cessions pour l'exercice 2006</p> <p>4. Produits des activités annexes et autres charges opérationnelles</p> <p>5. Charges salariales et autres avantages sociaux</p> <p>6. Coûts de l'endettement financier net</p> <p>7. Autres charges et produits financiers</p> <p>8. Intérêts minoritaires</p> <p>9. Impôts sur le résultat</p> <p>Repris au compte de résultats</p> <p>Réconciliation du taux de taxation effectif</p> <p>Actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés</p> <p>10. Résultat par action</p> <p>11. Immobilisations corporelles</p> <p>12. Immeubles de placement</p> <p>13. Goodwill</p> <p>14. Immobilisations incorporelles autres que goodwill</p> <p>15. Participations disponibles à la vente</p> | <p>16. Participations détenues dans des entreprises associées et en "joint venture"</p> <p>Entités associées</p> <p>Entités contrôlées conjointement</p> <p>17. Autres actifs non courants</p> <p>18. Contrats de construction</p> <p>19. Stocks</p> <p>20. Evolution des créances et dettes commerciales et autres créances et dettes d'exploitations</p> <p>21. Trésorerie et équivalents de trésorerie</p> <p>22. Subventions</p> <p>23. Avantages au personnel</p> <p>24. Provisions autres qu'engagements de retraites et avantages du personnel non courants</p> <p>25. Instruments financiers</p> <p>Risque lié aux matières premières</p> <p>Risque de taux d'intérêt</p> <p>Risque des fluctuations des monnaies étrangères</p> <p>Risque de crédit</p> <p>Juste valeur</p> <p>26. Dettes financières</p> <p>27. Leasings opérationnels</p> <p>28. Dettes de location-financement</p> <p>29. Autres engagements donnés</p> <p>30. Autres engagements reçus</p> <p>31. Litiges</p> <p>32. Parties liées</p> <p>33. Événements importants survenus après la date de clôture</p> <p>34. Entreprises appartenant au groupe CFE</p> |
|---|--|

Préambule

Textes ou projets IFRS en cours pouvant faire l'objet d'une application anticipée dès 2006

La Société a choisi de ne pas anticiper l'application des nouvelles normes et interprétations suivantes qui ont été émises avant la date d'autorisation de publication des états financiers mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur à la date de clôture:

- IFRS 7 - Instruments financiers : information à fournir (applicable à compter de l'exercice 2007)
- IFRS 8 - Secteurs opérationnels (applicable à compter de l'exercice 2009)
- IFRIC 7 - Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes (applicable à compter de l'exercice 2007)
- IFRIC 8 - Champ d'application d'IFRS 2 (applicable à compter de l'exercice 2007)
- IFRIC 9 - Réévaluation des dérivés incorporés (applicable à compter de l'exercice 2007)
- IFRIC 10 - Information financière intermédiaire et dépréciation (applicable à compter de l'exercice 2007)
- IFRIC 11 - Transactions groupe et sur actions propres (applicable à compter de l'exercice 2008)
- IFRIC 12 - Accords de concession de services (applicable à compter de l'exercice 2008)

1. Principes comptables significatifs

La Compagnie d'Entreprises CFE SA (ci-après dénommée "la Société" ou "CFE") est une société de droit belge dont le siège social est situé en Belgique. Les états financiers consolidés pour la période clôturée au 31 décembre 2006 comprennent les états financiers de la Société, de ses filiales, des participations dans les entités contrôlées conjointement ("le groupe CFE") et les intérêts dans les entreprises associées.

A. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière internationale (IFRS – International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées dans l'Union européenne. A la première application des IFRS en 2005, les états financiers consolidés ont été établis conformément à IFRS 1 – Première adoption des IFRS.

B. Base de la présentation

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, des placements détenus à des fins commerciales et des investissements destinés à la vente qui sont repris à leur juste valeur.

Les instruments ou dérivés de capitaux propres sont valorisés au coût historique si ces instruments de capitaux propres n'ont pas de cotation publiée sur un marché actif et si d'autres méthodes d'estimation raisonnables pour déterminer la juste valeur sont clairement inappropriées et/ou inapplicables.

Les éléments d'actif et de passif comptabilisés qui font l'objet d'une couverture, sont valorisés à leur juste valeur en tenant compte du risque couvert.

Les principes comptables sont appliqués de façon cohérente.

Les états financiers sont présentés avant affectation du résultat de la société mère proposée à l'assemblée générale des actionnaires.

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites;
- l'évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur;
- la valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2).

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

C. Principes de consolidation

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée aux filiales. Par filiales, il faut entendre les sociétés consolidées par la société mère ce qui est présumé lorsque cette dernière détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle commence jusqu'à la date à laquelle il s'achève.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le groupe CFE détient une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles, sans les contrôler. L'influence notable est présumée lorsque le groupe CFE détient entre 20% et 50% des droits de vote.

La méthode de la mise en équivalence est utilisée depuis la date où l'influence significative commence jusqu'à la date à laquelle elle s'achève. Lorsque la part du groupe CFE dans les pertes des entreprises associées excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées, à l'exception du montant des engagements du groupe CFE envers ses entreprises associées.

Toutes les transactions, les soldes, les pertes et profits non réalisés entre sociétés du groupe CFE ont été éliminés.

D. Monnaies étrangères

1. Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les gains et les pertes qui résultent de ces transactions ainsi que la conversion des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

2. États financiers des entités étrangères

Les actifs et passifs de sociétés du groupe CFE utilisant des devises fonctionnelles autres que l'euro sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des filiales étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une hyper-inflation, sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice (proche du taux en vigueur à la date de la transaction).

Les éléments constituant les capitaux propres sont convertis au taux de change historique.

Les écarts de conversion générés, à l'occasion de cette conversion, sont comptabilisés sous une rubrique séparée des capitaux propres, en l'occurrence les "écarts de conversion". Ces écarts sont enregistrés dans le compte de résultats au cours de l'exercice durant lequel l'entité est cédée ou liquidée.

3. Taux de conversion

Devises	Taux clôture 2006	Taux moyen 2006	Taux clôture 2005	Taux moyen 2005
Zloty Polonais	3,829	3,918	3,853	4,018
Forint Hongrois	251,459	266,478	252,770	248,516
Koruna Slovaques	34,476	37,643	37,853	38,558
Dollar US	1,318	1,250	1,1776	1,1803
Dollar Singapour	2,021	1,992	1,970	2,063
Rial du Qatar	4,797	4,550	4,297	4,511
1 euro = X Devise				

E. Immobilisations incorporelles

1. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir une compréhension des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisés en tant qu'actif si le produit ou le procédé est réalisable techniquement et commercialement, si la société a suffisamment de ressources pour réaliser le développement et si les dépenses attribuables peuvent être identifiées de manière fiable.

Les frais activés comprennent tous les coûts directement attribuables à cet actif, qui sont nécessaires à sa création, sa production et à sa préparation en vue de son utilisation projetée. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement comptabilisés en tant qu'actif sont repris au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations.

2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par la société, sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations. Les frais relatifs aux goodwill et marques générés en interne sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

3. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés parmi les charges lorsqu'ils sont encourus.

4. Amortissements

Les actifs immobilisés incorporels sont amortis linéairement sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée aux taux ci-après :

Minimum	5%	Les concessions d'exploitation
	33,33%	Les logiciels d'application

F. Goodwill

1. Goodwill positif

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part du groupe CFE dans la juste valeur des actifs et passifs éventuels identifiables de la filiale ou de l'entreprise associée à la date d'acquisition.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait objet d'un test annuel de dépréciation. Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale à laquelle il se rapporte. Le goodwill est comptabilisé au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des dépréciations. Pour les entreprises associées, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de cette participation.

2. Goodwill négatif

Le goodwill négatif représente l'excédent de la part du groupe CFE dans la juste valeur de l'actif net identifiable par rapport au coût d'acquisition.

Le goodwill négatif est immédiatement comptabilisé en compte de résultats.

G. Immobilisations corporelles

1. Comptabilisation et évaluation

Toutes les immobilisations corporelles sont portées à l'actif uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs iront à l'entité et si son coût peut être évalué de façon fiable. Ces critères sont applicables lors de la comptabilisation initiale et pour des dépenses ultérieures.

Toutes les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des dépréciations.

Le coût historique inclut le prix d'achat d'origine et les coûts accessoires directs (par exemple les taxes non recouvrables ou le transport). Le coût des actifs produits par l'entreprise comprend les coûts des matériaux, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des coûts généraux.

2. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif auquel ils ont trait, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

3. Amortissements

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et sur base de la durée de vie économique utile estimée de ces actifs soit:

camions:	3 ans
véhicules:	3 à 5 ans
autre matériel:	5 ans
matériel informatique:	3 ans
matériel de bureau:	5 ans
meublier de bureau:	10 ans
constructions:	25-33 ans

dragues avec désagrégateur et dragues suceuses:	18 ans avec une valeur résiduelle de 5%
dragues flottantes et bacs navigateurs:	25 ans avec valeur résiduelle de 5%
pontons, bacs, navires et boosters:	18 ans sans valeur résiduelle

grues:	12 ans avec une valeur résiduelle de 5%
excavateurs:	7 ans sans valeur résiduelle
conduits:	3 ans sans valeur résiduelle
chaînes et installations de chantier:	5 ans
matériel de chantier divers:	5 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'un amortissement étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée.

Les coûts d'emprunts qui sont directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif nécessitant une longue période de préparation ne sont pas inclus dans le coût de cet actif.

4. Méthode de comptabilisation de la flotte de dragues

La valeur d'acquisition se divise en deux parties, une composante bateau qui représente 92% de la valeur d'acquisition amortie linéairement suivant le taux d'amortissement défini par type de bateau et une composante maintenance qui représente 8% de la valeur d'acquisition et qui est quant à elle amortie linéairement sur 4 ans.

À l'acquisition d'un bateau, les pièces de rechanges sont capitalisées en proportion des achats avec un maximum de 8% sur le prix d'achat total du bateau (100%) et sont amorties linéairement sur la durée de vie restante à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour l'utilisation.

Certaines réparations sont activées et amorties linéairement sur 4 ans à partir de la remise en navigation du bateau.

H. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu dans le but d'en retirer des loyers ou de valoriser le capital investi ou les deux.

Un immeuble de placement se distingue d'un bien immobilier occupé par son propriétaire ou preneur en ce sens qu'il génère des flux de trésorerie indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise.

Les immeubles de placement sont évalués au bilan à leur coût, diminué des amortissements et des dépréciations.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée de vie économique utile estimée de ces actifs.

Les terrains ne font pas l'objet d'un amortissement étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée.

I. Contrats de location

Lorsqu'un contrat de location transfère à la société la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété d'un actif, il est considéré comme étant un contrat de location-financement.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont portés à l'actif du bilan à la valeur actualisée des loyers minimaux estimés au moment de la conclusion du contrat si celle-ci est inférieure, à la juste valeur des biens diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur la dette enregistrée. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont comptabilisées en dettes financières. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge sur la durée du leasing.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat de location si celui-ci ne prévoit pas le transfert de propriété à son terme.

Les contrats de location pour lesquels les avantages et risques inhérents à la propriété du bien sont conservés par le loueur sont considérés comme étant des leasings opérationnels. Les paiements relatifs à de tels leasings opérationnels sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsqu'il est mis fin à un contrat de leasing opérationnel avant qu'il ne soit arrivé à échéance, toute indemnité payée au bailleur est prise en charge pendant la période au cours de laquelle il est mis fin au contrat.

J. Placements

Chaque catégorie de placements est comptabilisée à sa valeur d'acquisition.

1. Titres de capitaux propres

Cette rubrique reprend les titres de sociétés (disponibles à la vente) dans lesquelles le groupe CFE n'a pas de contrôle, ni d'influence notable. Ceci est généralement justifié par la possession de moins de 20% des droits de vote. De tels investissements sont comptabilisés à leur juste valeur sauf si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable. Dans cette dernière hypothèse, ils sont dès lors comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des dépréciations.

Les dépréciations sont enregistrées en compte de résultats. Les changements de la juste valeur sont comptabilisés en capitaux propres. Lors de la vente d'une participation, la différence entre le produit net de la vente et la valeur comptable est enregistrée en compte de résultats.

2. Titres d'emprunt

Les placements dans les titres d'emprunt sont présentés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur coût amorti, déterminé sur base du 'effective interest rate method'. Le bénéfice ou la perte est enregistré dans le compte de résultats. Les dépréciations sont comptabilisées en compte de résultats.

3. Autres placements

Les autres actifs financiers de la société sont repris comme étant disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et les pertes générés par une variation de juste valeur de ces actifs financiers sont inclus dans les capitaux propres. Les dépréciations sont comptabilisées dans le compte de résultats.

K. Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure.

Le coût des produits finis et des en-cours de fabrication reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et une affectation des frais généraux de production fixes et variables basés sur la capacité normale des installations de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité après déduction des coûts d'achèvement estimés et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

L. Créances commerciales

Les créances commerciales courantes sont valorisées à leur valeur nominale diminuée des réductions de valeur. A la fin de l'exercice comptable, les créances commerciales dont le remboursement est incertain font l'objet d'une réduction de valeur.

M. Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (méthode du pourcentage d'avancement). Le degré d'avancement de l'activité est calculé suivant la méthode du "cost to cost". Une perte attendue sur le contrat de construction est immédiatement comptabilisée en charges.

Selon la méthode du pourcentage d'avancement, les produits du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultats des exercices au cours desquels les travaux sont exécutés. Les coûts du contrat sont habituellement comptabilisés en charges dans le compte de résultats des exercices au cours desquels les travaux auxquels ils se rattachent sont exécutés.

Des coûts encourus qui se rapportent à des activités futures sur le contrat sont comptabilisés en tant qu'actif, à condition qu'il soit probable qu'ils pourront être recouvrés.

Le groupe CFE a pris l'option de ne pas présenter distinctement les informations relatives aux contrats de construction dans le bilan mais uniquement dans les notes.

N. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les caisses et les dépôts à terme.

O. Dépréciation (impairment)

La valeur comptable des actifs non courants (à l'exception des actifs financiers entrant dans le champ d'application de l'IAS 39, des impôts différés et des actifs non courants détenus en vue de la vente) est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication qu'un actif ait perdu de sa valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable est alors estimée. Pour ce qui est des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie et des goodwill, la valeur recouvrable est estimée à chaque clôture. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de cet actif ou de son unité génératrice de trésorerie dépasse sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont enregistrées au compte de résultats.

1. Estimation de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances et des placements de la société détenus jusqu'à leur échéance est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, escomptés au taux d'intérêt originel effectif inhérent à ces actifs.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre la juste valeur moins les coûts de vente de l'actif et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux futurs estimés de trésorerie.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs estimés de trésorerie sont actualisés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'intérêt du marché actuel et les risques spécifiques liés à l'actif.

Pour les actifs qui ne génèrent pas eux-mêmes de flux de trésorerie, le montant recouvrable est déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ces actifs appartiennent.

2. Reprise de la dépréciation

Une dépréciation relative aux créances ou placements détenus jusqu'à leur échéance est reprise si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

A l'exception du goodwill pour lequel les pertes de valeur ne sont jamais reprises, les dépréciations sur les autres actifs ne sont reprises que lorsqu'un changement dans les estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable survient.

Une dépréciation d'actif ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif, augmentée après reprise d'une perte de valeur, n'excède pas la valeur comptable nette des amortissements, qui aurait été déterminée, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée pour cet actif.

P. Capital

Achat d'actions propres

Lorsque des actions de la société sont rachetées par cette dernière ou par une société du groupe CFE, le montant payé, en ce compris les coûts directement attribuables à leur acquisition, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. Le produit de la vente d'actions est directement inclus dans le total des capitaux propres, sans impact sur le compte de résultats.

Q. Provisions

Des provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant enregistré en tant que provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la date du bilan. Cette estimation est établie en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de la dette.

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque la société a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par la société ne sont pas provisionnés.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions pour service après-vente couvrent les obligations des entités du groupe CFE dans le cadre des garanties légales concernant les chantiers livrés. Elles sont estimées de manière statistique selon les dépenses constatées au cours des années précédentes ou de manière individuelle sur la base des problèmes spécifiquement identifiés. Les provisions pour service après vente sont constituées à partir du commencement des travaux.

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat.

Les provisions pour litige liées à l'activité concernent, pour l'essentiel, des litiges avec des clients, sous-traitants, co-traitants ou fournisseurs. Les autres provisions pour risque courantes sont principalement constituées de provisions pour pénalités de retard et autres risques rattachés à l'exploitation.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent notamment des provisions pour restructuration, dès lors que celles-ci aient fait l'objet d'une annonce avant la date de clôture de l'exercice.

R. Avantages du personnel

1. Obligations en matière de pension

Les obligations en matière de pension reprennent les plans de pension et les assurances vie.

La société met en œuvre à travers le monde des plans de pension de type "prestations définies" et de type "cotisations définies". Les actifs de ces plans sont en général détenus par des institutions séparées et sont en général financés par des contributions des filiales concernées et par les membres de son personnel. Ces contributions sont déterminées sur base des recommandations d'actuaire indépendants.

Les obligations en matière de pension du groupe CFE sont soit couvertes soit non couvertes par des fonds.

a) Plans de pension de type "*cotisations définies*"

Les contributions à ces plans de pension sont enregistrées dans le compte de résultats de l'exercice durant lequel elles surviennent.

b) Plans de pension de type "*prestations définies*"

Pour ces plans de pension, les coûts sont estimés séparément pour chaque plan en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode des unités de crédit projetées considère que chaque période de services donne droit à une unité d'avantage supplémentaire et chaque unité est considérée séparément.

Suivant cette méthode, le coût des pensions est pris en charge au compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des travailleurs participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaire qui effectuent une évaluation annuelle complexe de ces plans. Les montants comptabilisés au compte de résultats comprennent le coût des services rendus, les charges d'intérêts, les revenus attendus des plans de pension, les bénéfices ou les pertes actuariels et les coûts des services passés.

Les obligations relatives aux pensions comptabilisées au bilan sont évaluées en tenant compte de la valeur actuelle des dépenses futures estimées, calculées en utilisant des taux d'intérêts correspondant à ceux applicables aux obligations d'entreprises de première qualité d'une durée similaire à celles des obligations en matière de pensions après déduction des bénéfices et des pertes actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non reconnus et de la juste valeur des fonds.

Le calcul des bénéfices et pertes actuariels est déterminé séparément pour chaque type de plan à prestations définies. Les bénéfices et pertes actuariels reprennent l'effet des différences entre les hypothèses actuarielles prévues et les réalisations et l'effet des modifications des hypothèses actuarielles.

Tous les bénéfices et pertes actuariels excédant un corridor de 10 % du fonds ou de la juste valeur des actifs du fonds ou de la valeur actualisée des obligations du plan sont comptabilisés au compte de résultats sur la moyenne de la carrière résiduelle des travailleurs participant aux fonds. Dans les autres cas, les bénéfices et pertes actuariels ne sont pas comptabilisés.

Les coûts des services prestés sont comptabilisés comme charges sur la période moyenne de l'occupation, à moins qu'ils n'aient été acquis avant l'introduction du changement du plan à prestations définies. Dans ce cas, ils sont pris en charge immédiatement.

Sur base de l'estimation, s'il résulte un bénéfice pour la société, l'élément de l'actif comptabilisé sera limité au total net des pertes actuarielles non reconnues, des coûts des services passés et de la valeur actuelle de tous les remboursements futurs ou des contributions futures du plan.

Les charges attendues de ces avantages sont provisionnées, au cours de la carrière active des travailleurs, en appliquant des méthodes comptables similaires à celles mises en œuvre pour les plans de pension de type prestations définies. Le calcul de ces obligations est réalisé par des actuaires indépendants qualifiés.

2. Bonus

Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs sont basés sur des objectifs résultant d'indicateurs financiers clés. Le montant estimé des bonus est reconnu comme une charge de l'exercice auquel ils se rattachent.

S. Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont valorisés à leur coût initial, diminué des coûts de transaction y afférents. Toute différence entre cette valeur nette et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultats pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

T. Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et les autres dettes courantes sont valorisées à leur valeur nominale.

U. Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice reprend l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés au compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés sous la rubrique "capitaux propres"; dans ce cas, les impôts différés sont également comptabilisés directement sous cette dernière rubrique.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé selon la méthode dite du report variable ("liability method") sur toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale d'un actif/passif et sa valeur comptable. Les taux d'imposition en vigueur à la date de la clôture sont utilisés pour le calcul des impôts différés.

En vertu de cette méthode, la société doit, dans le cas d'un regroupement d'entreprises, établir des provisions pour impôts différés pour la différence entre la juste valeur de l'actif net acquis et sa base fiscale.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas provisionnées : le goodwill non déductible fiscalement, la comptabilisation initiale des éléments d'actif et de passif qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et les différences concernant les participations dans des filiales tant qu'il n'est pas probable qu'elles seront extournées dans un futur prévisible.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur soit disponible permettant de compenser l'avantage fiscal. L'actif d'impôts différés sera réduit s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal y afférent soit réalisé.

V. Produits

1. Produits des contrats de construction

Les produits d'un contrat de construction comprennent le montant initial des produits convenu dans le contrat et les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations et les primes de performance dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et où elles peuvent être évaluées de façon fiable.

Les produits du contrat sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Une modification peut entraîner une augmentation ou une diminution des produits du contrat.

Une modification est une instruction donnée par le client en vue d'un changement dans l'étendue des travaux à exécuter au titre du contrat. Une modification est incluse dans les produits du contrat lorsqu'il est probable que le client approuvera la modification et que le montant des produits résultant de cette modification peut être évalué de façon fiable.

Les primes de performance font partie des produits du contrat lorsque l'avancement du contrat est tel qu'il est probable que les niveaux de performance spécifiés seront atteints ou dépassés et le montant de la prime de performance peut être évalué de façon fiable.

Les produits du contrat sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (selon la méthode du pourcentage d'avancement).

Une perte attendue sur le contrat de construction est immédiatement comptabilisée.

2. Marchandises vendues, biens immobiliers vendus et services rendus

Les produits liés à la vente de marchandises et des biens immobiliers sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur et qu'aucune incertitude ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

3. Produits de location et honoraires

Les produits de location et les honoraires sont comptabilisés selon la méthode linéaire pendant la durée de la location.

4. Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les royalties, les produits de conversion de monnaies étrangères et les produits concernant les instruments de couverture comptabilisés au compte de résultats.

Les intérêts, royalties et dividendes provenant de l'utilisation des ressources de l'entreprise par des tiers sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction vont revenir à l'entreprise et lorsque les revenus peuvent être estimés de façon fiable.

Les produits d'intérêts sont enregistrés lorsqu'ils sont acquis (compte tenu du temps écoulé et en tenant compte du rendement effectif de l'actif) sauf s'il subsiste un doute quant à l'encaissement. Les revenus des royalties sont enregistrés sur base d'un prorata qui tient compte des clauses de la convention. Les dividendes sont comptabilisés au compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

5. Subventions

Les subventions sont comptabilisées initialement au bilan comme produits à reporter s'il y a une assurance raisonnable qu'elles seront perçues et que les conditions liées à la subvention seront remplies. Les subventions qui compensent les frais encourus par la société sont enregistrées comme produit au compte de résultats sur base systématique pendant la période au cours de laquelle les frais correspondants sont encourus.

Les subventions qui indemnisent la société pour les frais d'éléments d'actif sont comptabilisées en compte de résultats en tant que produits sur base systématique de la durée de vie économique utile de l'élément d'actif. Ces subventions sont présentées en déduction de la valeur de l'actif y relative.

W. Charges

1. Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts dus sur les emprunts, les pertes de change sur les monnaies étrangères et les pertes émanant des instruments de couverture qui sont repris au compte de résultats.

Tous les intérêts et les autres coûts encourus liés aux emprunts sont comptabilisés en résultat en tant que charges financières. Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de location-financement sont reconnus au compte de résultats en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

2. Frais de recherche et de développement, frais de publicité et de promotion et coûts de développement de systèmes informatiques

Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont pris en résultat pendant l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et de développement de systèmes informatiques sont pris en charges lorsqu'ils sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'immobilisations incorporelles.

X. Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés principalement afin de réduire les risques liés aux fluctuations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des matières premières et d'autres risques de marché. Les règles adoptées par la société interdisent l'utilisation de tels instruments à des fins spéculatives.

La société ne détient ni n'émet d'instruments financiers à des fins commerciales.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés initialement à leur coût. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La comptabilisation des pertes ou bénéfices non réalisés dépend de la nature des éléments couverts.

La juste valeur des taux d'intérêt "swaps" est la valeur estimée que la société recevrait ou paierait en exerçant le swap à la date de clôture, en tenant compte des taux d'intérêt actuels et de la solvabilité de la contrepartie du swap.

La juste valeur d'un "forward exchange contract" est la valeur cotée en bourse à la date de clôture, donc la valeur actuelle du prix "forward" coté.

1. Cashflow hedges

Si un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de flux de trésorerie d'une obligation reconnue, d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue de la société, la partie effective du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Si l'engagement ferme ou la transaction prévue dans le futur mène à la comptabilisation d'un élément d'actif ou de passif, les pertes ou les profits cumulés sont extraits de la rubrique "capitaux propres" et sont repris dans l'évaluation initiale de la valeur de l'élément d'actif ou de passif.

Dans l'autre cas, les profits ou les pertes cumulés sont extraits de la rubrique "capitaux propres" et comptabilisés au compte de résultats en même temps que la transaction couverte.

La partie non effective de la perte ou du profit réalisé sur l'instrument financier est comptabilisée au compte de résultats. Les pertes et les profits provenant de la valeur temporaire de l'instrument financier dérivé sont comptabilisés en compte de résultats.

Si un instrument de couverture ou une relation de couverture est arrivé à échéance mais que la transaction couverte doit encore avoir lieu, le profit ou la perte cumulatif non réalisé à ce moment reste dans la rubrique "capitaux propres" et est comptabilisé suivant le principe exposé ci-dessus quand la transaction a lieu.

Si l'on s'attend à ce que la transaction couverte ne se produise pas, le profit ou la perte cumulatif non réalisé comptabilisé dans la rubrique "capitaux propres" est repris immédiatement au compte de résultats.

2. Couverture d'éléments d'actif et de passif

Pour tout instrument financier dérivé couvrant l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette comptabilisée, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture est comptabilisé au compte de résultats. La valeur de l'élément couvert est également valorisée à la juste valeur attribuable au risque couvert. La perte ou le profit y étant relatif est comptabilisé au compte de résultats.

Les justes valeurs des éléments couverts, relatives au risque couvert, sont les valeurs comptables à la date de clôture converties en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

3. Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère

Si une dette en monnaie étrangère couvre un investissement dans une entité étrangère, les écarts de conversion dus à la conversion de la dette en euros, seront comptabilisés directement en "écarts de conversion" sous la rubrique "capitaux propres".

Si un instrument financier dérivé couvre un investissement net relatif à des opérations étrangères, la partie effective du bénéfice ou de la perte sur l'instrument financier sera comptabilisée directement en "écarts de conversion" sous la rubrique "capitaux propres", la partie non effective étant comptabilisée au compte de résultats.

Y. Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du groupe CFE qui s'est engagée à fournir des produits ou des services dans un environnement économique particulier (secteur opérationnel). Ses risques et sa rentabilité sont différents de ceux des autres secteurs. Le groupe CFE est composé de quatre pôles opérationnels : le pôle construction, le pôle promotion et gestion immobilières, le pôle multitechnique et le pôle dragage et environnement.

2. Information sectorielle

Secteurs opérationnels

L'information sectorielle est présentée en tenant compte des secteurs opérationnels. Les résultats et les éléments d'actif et de passif de secteurs comprennent des éléments attribuables à un secteur, soit directement, soit répartis sur une base logique.

Le groupe CFE est composé de quatre pôles opérationnels : le pôle construction, le pôle promotion et gestion immobilières, le pôle multitechnique et le pôle dragage et environnement :

Construction

Au sein du métier de la construction, le pôle construction est actif dans les domaines du génie civil (réalisation de grands ouvrages d'infrastructure : tunnels, ponts, murs de quais, terminaux gaziers, ...) et du bâtiment (bureaux, bâtiments industriels, logements).

Promotion et gestion immobilières

Le pôle promotion et gestion immobilières développe des projets immobiliers avec une approche de promo-constructeur, associant ainsi dans ses développements immobiliers le pôle construction. De plus, au travers de filiales spécifiques, ce pôle offre les services associés à son métier de base : le "project management" ainsi que la gestion et la maintenance d'immeubles.

Multitechnique

Le pôle multitechnique, au travers de filiales spécifiques, est spécialisé en électricité tertiaire (bureaux, hôpitaux, parkings, ...), électrification et signalisation ferroviaire ainsi qu'en montage de lignes à haute et basse tension.

Dragage et environnement

Le pôle dragage et environnement, au travers de sa filiale DEME détenue à 50%, est actif dans le domaine du dragage (dragage d'investissement et dragage de maintenance) et du traitement des terres et des boues polluées.

Le chiffre d'affaires généré par la vente des biens pour 2006 s'élève à 6.012 milliers d'euros (2005 : 4.684 milliers d'euros). Il s'agit des ventes effectuées par la filiale Electronizet (Voltis).

Chiffre d'affaires

(milliers d'euros)	2006	2005
Construction	537.223	489.651
Promotion et gestion immobilières	28.380	22.839
Effet de stock (*)	(1.268)	(5.211)
Sous-total	564.335	507.279
Dragage et environnement	538.735	422.563
Multitechnique	60.949	45.564
Total consolidé	1.164.019	975.406

(*) Le groupe CFE reconnaît, au niveau du chiffre d'affaires de construction, le chiffre d'affaires réalisé par le pôle promotion et gestion immobilières.

Au niveau du pôle promotion et gestion immobilières, le groupe CFE reconnaît le chiffre d'affaires net après déduction du chiffre d'affaires de construction.

Compte tenu de l'absence de simultanéité entre la construction et la vente par le pôle promotion et gestion immobilières, le chiffre d'affaires interne se trouve stocké en cours de construction et déstocké au moment de la vente. La différence entre la mise en stock et le déstockage constitue l'essentiel de ce poste.

Décomposition du chiffre d'affaires du pôle construction

(milliers d'euros)	2006	2005
Bâtiment	366.785	365.932
Génie Civil	98.253	86.508
Routes	55.190	33.544
Autres	16.995	3.667
Total	537.223	489.651

Résultat net part du groupe CFE

(milliers d'euros)	2006	2005
Construction	6.238	5.020
Promotion et gestion immobilières	7.591	3.128
Eliminations	268	(1.167)
Sous-total	14.097	6.981
Dragage et environnement	23.441	17.386
Multitechnique	2.392	1.049
Holding	775	86
Total consolidé	40.705	25.502

Autres informations pour l'exercice 2006

(milliers d'euros)	Construction	Promotion et gestion immobilières	Multi- technique	Dragage et environ- nement	Holding et éliminations	Total consolidé
Amortissements	(5.226)	(372)	(738)	(47.220)	(366)	(53.922)
Perte de valeur comptabilisée en résultat	-	-	-	(573)	-	(573)
Autres éléments de non cash	(4.215)	(2.931)	(127)	3.080	(539)	(4.732)
Part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	412	-	(55)	-	357
Résultat d'exploitation	11.755	12.121	3.489	39.148	(619)	65.894
EBITDA/segment (*)	21.196	15.836	4.354	83.806	286	125.478
Investissements	5.873	3.249	1.609	122.199	932	133.862

Autres informations pour l'exercice 2005

(milliers d'euros)	Construction	Promotion et gestion immobilières	Multi- technique	Dragage et environ- nement	Holding et éliminations	Total consolidé
Amortissements	(3.616)	(645)	(772)	(37.458)	(264)	(42.755)
Perte de valeur comptabilisée en résultat	-	-	-	-	-	-
Autres éléments de non cash	8.706	1.010	(221)	(4.947)	758	5.306
Part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	106	-	223	-	329
Résultat d'exploitation	10.150	4.513	2.340	36.713	(1.534)	52.182
EBITDA/segment (*)	5.060	4.254	3.333	79.341	(2.028)	89.960
Investissements	5.160	307	838	88.542	496	95.343

EBITDA/segment = EBIT + amortissements + autres éléments de non cash + quote-part dans le résultat des entités associées.

Bilan au 31 décembre 2006

(milliers d'euros)	Construction	Promotion et gestion immobilières	Multi- technique	Dragage et environ- nement	Holding	Eliminations	Total consolidé
Actifs							
Actifs sectoriels	385.347	169.403	37.306	658.917	153.558	(184.404)	1.220.127
Participations mises en équivalence	-	2.804	-	299	-	-	3.103
Total actifs consolidés	385.347	172.207	37.306	659.216	153.558	(184.404)	1.223.230
Passifs							
Passifs sectoriels	385.347	172.207	37.306	659.216	153.558	(184.404)	1.223.230
Total passifs consolidés	385.347	172.207	37.306	659.216	153.558	(184.404)	1.223.230

Bilan au 31 décembre 2005

(milliers d'euros)	Construction	Promotion et gestion immobilières	Multi- technique	Dragage et environ- nement	Holding	Éliminations	Total consolidé
Actifs							
Actifs sectoriels	361.201	159.767	27.340	536.654	115.102	(150.969)	1.049.095
Participations mises en équivalence	-	5.552	-	490	-	-	6.042
Total actifs consolidés	361.201	165.319	27.340	537.144	115.102	(150.969)	1.055.137
Passifs							
Passifs sectoriels	361.201	165.319	27.340	537.144	115.102	(150.969)	1.055.137
Total passifs consolidés	361.201	165.319	27.340	537.144	115.102	(150.969)	1.055.137

Secteurs géographiques

Les opérations du groupe CFE, hors DEME, se situent principalement au Benelux et en Europe centrale.

Les immobilisations corporelles du groupe CFE, hors DEME, se situent principalement en Belgique et au Grand-duché de Luxembourg. Par contre, au niveau de DEME l'activité principale est effectuée par la flotte qui est reprise dans différentes sociétés, mais la localisation juridique ne reflète pas la réalité économique de l'activité exécutée par cette flotte pour les mêmes sociétés. Par conséquent, un détail des immobilisations corporelles par société n'a pas été présenté, une présentation qui reflète les secteurs géographiques où l'activité a été effectuée n'étant pas possible à fournir.

Chiffre d'affaires

(milliers d'euros)	2006	2005
Europe	873.062	775.253
Asie-Pacifique	53.572	32.874
Moyen-Orient	133.098	84.946
Afrique	49.602	60.193
Reste du monde	54.685	22.140
Total consolidé	1.164.019	975.406

3. Acquisitions et cessions de filiales

131

Acquisitions pour l'exercice 2006

Juste valeur des actifs et passifs des filiales acquises au cours de l'année

(milliers d'euros)	
Immobilisations	1.909
Stocks	6.124
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	1.610
Autres actifs courants	18
Engagements de retraite	(120)
Impôts différés passifs	(1.747)
Provisions pour autres risques courants	(2.000)
Autres dettes et impôts	(5.393)
Disponibilités	10
Juste valeur des actifs et passifs	411
Prix d'acquisition	(1.382)
Goodwill non affecté	971
Prix d'achat payé	(1.382)
Trésorerie acquise	10
Flux de trésorerie	1.372

Le 18 juillet 2006, le groupe CFE a acquis les actions de la société "Pré de la Perche Construction SA". Par conséquent, la date d'acquisition retenue correspond à la date à laquelle le groupe CFE a obtenu le contrôle sur les actifs nets et les opérations, soit le 1^{er} septembre 2006. Cette société a été consolidée globalement à partir de cette date. Le prix d'achat qui s'élève à 257 milliers d'euros a été payé en 2006. Dans l'hypothèse où ce regroupement aurait eu lieu au 1^{er} janvier 2006, l'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat net de l'année aurait été insignifiant. Les écarts d'acquisition ont été attribués définitivement aux stocks (1.495 milliers d'euros) et aux impôts différés passifs (508 milliers d'euros).

De plus, le groupe CFE a, au travers de sa société contrôlée conjointement DEME, augmenté son pourcentage de participation au troisième trimestre dans Geo@Sea et HSS (50% à fin 2006 en quote-part CFE). Le prix d'acquisition pour ces participations s'élève à 1.125 milliers d'euros en quote-part CFE. Dans l'hypothèse où ce regroupement aurait eu lieu au 1^{er} janvier 2006, l'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat net de l'année aurait été insignifiant.

Le goodwill non affecté se justifie par le fait que le groupe CFE, au travers de sa filiale DEME, ne contrôle pas la clientèle de Geo@Sea. Il est néanmoins justifié par le fait que le groupe, au travers de sa filiale DEME, pourrait disposer d'un réseau pour se développer dans le domaine de techniques spécialisées gérées par cette société.

Acquisitions pour l'exercice 2005

Juste valeur des actifs et passifs des filiales acquises au cours de l'année

(milliers d'euros)	
Immobilisations corporelles et immeubles de placements	14.588
Immobilisations financières	77
Autres actifs non courants	22
Stocks	2.812
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	21.300
Actifs détenus pour la vente	643
Autres actifs courants	123
Dettes financières non courantes	(2.152)
Engagements de retraite	(9)
Impôts différés passifs	(3.284)
Dettes financières courantes	(575)
Provisions pour autres risques courants	(1.119)
Autres dettes et impôts	(16.938)
Disponibilités	779
Juste valeur des actifs et passifs	16.267
Plus-value actée en capitaux propres	(1.025)
Sous-total	15.242
Prix d'acquisition	(17.975)
Goodwill non affecté	2.733
Prix d'achat payé	(17.975)
Trésorerie acquise	779
Paieement différé	6.940
Flux de trésorerie	(10.256)

Le 15 avril 2005 et puis le 15 octobre 2005, le groupe CFE a acquis respectivement 51% et 25% des actions des sociétés Abeco SA et Egide Van Ophem SA. Suivant la convention d'achat des actions de ces deux sociétés, le groupe CFE a l'obligation ferme d'acquies le solde des titres en 2006. Ce solde a été acquis le 15 février 2006. Par conséquent, la date d'acquisition retenue correspond à la date à laquelle le groupe CFE a obtenu le contrôle sur les actifs nets et les opérations, soit le 1^{er} juin 2005. Ces sociétés ont été consolidées globalement à partir de cette date. Le prix d'achat qui s'élève à 1.520 milliers d'euros, dont 372 milliers d'euros repris dans la rubrique "autres passifs courants" fin 2005, a été payé en février 2006.

Le 30 novembre 2005, le groupe CFE, au travers de sa filiale la Compagnie Luxembourgeoise Immobilière, a acquis la totalité des actions de la société Climmlux. Le prix d'acquisition s'élève à 4.455 milliers d'euros dont le paiement de 1.000 milliers d'euros est différé dans le temps mais dû dans les cinq ans. Cette dette actualisée est reprise dans la rubrique "autres passifs non courants" pour 814 milliers d'euros.

La date d'acquisition retenue correspond à la date à laquelle le groupe CFE a obtenu le contrôle sur les actifs nets et les opérations, soit le 1^{er} décembre 2005 et est consolidée globalement à partir de cette date.

Dans l'hypothèse où les regroupements décrits ci-dessus auraient eu lieu au 1^{er} janvier 2005, l'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat net de l'année aurait été insignifiant.

Le 30 novembre 2005, le groupe CFE a acquis toutes les actions restantes de la société NV Van Wellen et ses filiales NV Aannemingen Van Wellen et NV Projectontwikkeling Van Wellen pour 12.000 milliers d'euros, dont 6.000 milliers d'euros sont payables en décembre 2006. Le montant actualisé est repris dans la rubrique "autres passifs courants". La valorisation des immobilisations corporelles à la juste valeur est basée sur une évaluation interne par référence aux prix du marché. L'impact de la mise à la juste valeur de ces immobilisations corporelles correspondant à la quote-part précédemment détenue a été enregistré dans les capitaux propres à hauteur de 1.025 milliers d'euros (après l'incidence des impôts différés). Dans l'hypothèse d'un regroupement au 1er janvier 2005, l'impact positif sur le chiffre d'affaires et le résultat net de l'année aurait été de respectivement 48.995 milliers d'euros et 3.100 milliers d'euros. Le goodwill non affecté se justifie par le fait que le groupe CFE ne contrôle pas la clientèle de ces entités ; il est néanmoins justifié par le fait que le groupe CFE pourrait disposer d'un réseau pour se développer en Flandre et dans le domaine des travaux routiers.

De plus, le groupe CFE a, au travers de sa société contrôlée conjointement DEME, augmenté son pourcentage de participation en Europe Agrégats (35% à fin décembre 2004 et 50% à fin 2005). Le prix d'acquisition pour cette participation s'élève à 347 milliers d'euros. La juste valeur des actifs et passifs de cette filiale n'a pas été incluse dans le tableau ci-dessus, l'impact étant estimé comme non significatif. Dans l'hypothèse où ce regroupement aurait eu lieu au 1er janvier 2005, l'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat net de l'année aurait été insignifiant.

Dans l'hypothèse où tous ces regroupements d'entreprises auraient eu lieu au 1er janvier 2005, le chiffre d'affaires et le résultat net de l'année auraient été respectivement de 1.024.401 milliers d'euros et de 28.602 milliers d'euros.

En 2005, le groupe CFE a décidé de reprendre la réduction de valeur qui a été comptabilisée sur les actifs d'impôts différés lors de l'affectation du goodwill sur BPC. Vu que le goodwill était complètement affecté à la juste valeur des actifs et passifs, cet ajustement a été inclus dans le résultat de l'exercice.

Cessions pour l'exercice 2006

Juste valeur des actifs et passifs des filiales cédées au cours de l'année

(milliers d'euros)	
Immobilisations	3
Stocks	27.988
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	2.577
Dettes commerciales	(2.258)
Dettes financières courantes	(21.220)
Autres dettes et impôts	(8.100)
Disponibilités	133
Juste valeur des actifs et passifs	(877)

Fin novembre 2006, suite à une commercialisation favorable du projet du Dôme, en partenariat avec VINCI Immobilier, le groupe CFE au travers de ses filiales CFE SA et Elinvest SA, a cédé la société Libertim Lux SA à un investisseur.

La variation du flux de trésorerie est comprise dans le bénéfice d'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement ; elle n'est donc pas considérée comme activité d'investissement et la plus-value réalisée est reprise dans le chiffre d'affaires.

Compte de résultats

4. Produits des activités annexes et autres charges opérationnelles

(milliers d'euros)	2006	2005
Services et biens divers	(164.118)	(131.937)
Dépréciation d'actifs		
• Stocks	(450)	1.056
• Créances commerciales et autres créances d'exploitation	(952)	1.866
• Goodwill	(533)	0
Autres charges opérationnelles	(13.429)	(15.939)
Total consolidé	(179.482)	(144.954)

L'augmentation des services et biens divers est liée à l'accroissement de l'activité.

En 2006, la réduction de valeur sur stocks s'explique principalement par une dépréciation additionnelle enregistrée sur l'immeuble Frontispice, ainsi que par des reprises de réduction de valeur sur les immeubles Jardins de Jette, Crespel, Jambes ainsi que chez DEME.

La réduction de valeur sur créances commerciales s'explique principalement par une réduction de valeur actée sur le rendement attendu d'une créance liée à un projet de développement immobilier, compensée par une reprise de réduction de valeur chez DEME sur une filiale.

La diminution des autres charges opérationnelles est principalement liée à l'augmentation de la production immobilisée chez DEME.

Les produits des activités annexes comprennent, outre les autres indemnisations et refacturations de frais, les plus-values sur immobilisations corporelles (4.879 milliers d'euros), les locations reçues (2.907 milliers d'euros), les refacturations des honoraires (2.962 milliers d'euros) et l'incidence du bouclage d'une opération immobilière au Luxembourg (3.924 milliers d'euros).

5. Charges salariales et autres avantages sociaux

(milliers d'euros)	2006	2005
Salaires et appointements	(148.849)	(134.424)
Cotisations obligatoires à la sécurité sociale	(44.988)	(40.448)
Autres frais salariaux	(10.700)	(7.870)
Contributions aux plans de pension de type cotisations définies	(197)	(207)
Coûts des services rendus liés aux plans de pension de type prestations définies	(2.800)	(2.511)
Total consolidé	(207.534)	(185.460)

Le nombre d'équivalents temps plein pour 2006 s'élève à 3.913 (2005 : 3.867).

Les charges salariales et autres avantages sociaux ne reflètent pas la même augmentation que l'activité. Ceci est principalement expliqué par l'évolution chez DEME.

6. Coûts de l'endettement financier net

(milliers d'euros)	2006	2005
Produits financiers des placements de trésorerie	4.582	3.761
Coût de l'endettement financier brut	(15.041)	(11.728)
Total consolidé	(10.459)	(7.967)

L'évolution des charges d'intérêts reflète l'évolution des taux à court terme en 2006, ainsi que l'évolution de l'endettement financier net du groupe CFE au sein de sa filiale DEME.

7. Autres charges et produits financiers

(milliers d'euros)	2006	2005
Ajustements de juste valeur	4	(1.523)
Gain (perte) de change réalisé / non réalisé	1.562	(4.179)
Dividendes reçus des entreprises non consolidées	10	13
Gain (perte) sur des instruments de couvertures	1.052	643
Autres charges et produits financiers	(751)	762
Total consolidé	1.877	(4.284)

L'évolution des autres charges et produits financiers s'explique principalement par la fluctuation du dollar et des monnaies étrangères qui y sont liées.

8. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2006, la part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice s'élève à -1.301 milliers d'euros (2005 : -1.381 milliers d'euros) et est liée au groupe DEME. Cette évolution s'explique par l'évolution du résultat de De Vries & Van de Wiel, Grond Recyclage Center, Scaldis et DEC, compensée par l'acquisition des actions restantes de Dos et Deepprock.

9. Impôts sur le résultat

Repris au compte de résultats

(milliers d'euros)	2006	2005
Impôts courants		
• Charges d'impôts exercice en cours	20.740	10.586
• Compléments/(reprises) de provision des exercices précédents	(398)	(1.151)
Total charges d'impôts courants	20.342	9.435
Impôts différés		
• Création et reprise des différences temporaires	(9.146)	(300)
• Utilisation des pertes des exercices précédents	4.629	5.863
• Impôt différé reconnu sur les pertes de l'exercice	(145)	(431)
• Reprises des réductions de valeurs actées antérieurement	-	(1.239)
• Impact du changement de taux de taxation	(17)	49
Total charges/(produits) d'impôts différés	(4.679)	3.942
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats	15.663	13.377

La variation dans la rubrique création et reprise des différences temporaires s'explique principalement par la reconnaissance des crédits d'impôts au niveau de DEME.

Reconciliation du taux de taxation effectif

(milliers d'euros)	2006	2005
Bénéfice avant impôts	57.669	40.260
Moins (Plus) les revenus (pertes) des entreprises associées	(357)	(329)
Bénéfice avant impôts et avant revenus des entreprises associées	57.312	39.931
Impôts sur le résultat calculés au taux de 33,99 %	19.480	13.573
Impact fiscal des dépenses non déductibles	1.962	2.616
Impact fiscal des revenus non imposables	(2.636)	(393)
Crédit d'impôts et incidence intérêts notionnels	(3.504)	-
Autre revenus taxables	625	367
Effet de taux d'impôt différents de filiales opérant dans d'autres juridictions	(3.489)	(3.798)
Impact fiscal de l'utilisation de pertes non reconnues précédemment	(1.671)	(2.214)
Impact fiscal d'ajustements d'impôts courants et différés relatifs aux années antérieures	952	301
Impact fiscal des actifs d'impôts différés sur pertes de l'exercice non reconnus	3.944	4.164
Reprise de réductions de valeur sur des actifs d'impôts différés		(1.239)
Charge fiscale et taux d'impôt effectif de l'exercice	15.663	13.377
	27,3%	33,5%

Actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés

(milliers d'euros)	Actifs		Passifs		Net	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Immobilisations (in)corporelles			25.670	24.296	(25.670)	(24.296)
Immobilisations corporelles/ créances d'exploitations				3.428		(3.428)
Avantages au personnel	4.509	4.540			4.509	4.540
Provisions		539	5.449	5.448	(5.449)	(4.909)
Juste valeur des produits dérivés	191	661	379	788	(188)	(127)
Emprunts portant intérêts						
Autres éléments	18.770	13.569	11.345	9.712	7.425	3.857
Pertes fiscales	29.549	24.654			29.549	24.654
Impôts différés bruts actifs/ (passifs)	53.019	43.963	42.843	43.672	10.176	291
Réductions de valeur sur actifs d'impôts différés	(19.689)	(15.179)		-	(19.689)	(15.179)
Compensation fiscale	(30.404)	(23.026)	(30.404)	(23.026)		-
Impôts différés nets actifs/ (passifs)	2.926	5.758	12.439	20.646	(9.513)	(14.888)

L'évolution des impôts différés nets au bilan par rapport à 2005 s'explique principalement par l'augmentation des crédits d'impôts sur des plus-values réalisées reprises dans les autres éléments d'impôts différés passifs et la prise en résultat des impôts différés comptabilisés à l'occasion d'une opération immobilière qui s'est définitivement réalisée au premier semestre 2006.

Différences temporaires pour lesquelles aucun impôt différé passif n'est reconnu

Il n'y a pas de différences temporaires significatives pour lesquelles aucun impôt différé passif n'est reconnu.

Différences temporaires pour lesquelles aucun impôt actif n'est reconnu

Les pertes fiscales reportées pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est reconnu s'élèvent à 23.574 milliers d'euros. Des impôts différés actifs n'ont pas été comptabilisés pour ces éléments car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant pour permettre aux filiales la récupération de ces pertes fiscales.

Le groupe CFE n'a pas reconnu d'impôts différés sur des pertes fiscales reportées qui sont limitées dans le temps.

Charge (Produit) d'impôts différés comptabilisés directement dans les Capitaux Propres

(milliers d'euros)	2006	2005
Impôts différés sur les plus-values de réévaluation		527
Impôts différés sur la partie effective des changements de la juste valeur dans le cash flow hedge	151	434
Total	151	961

10. Résultat par action

Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action étant donné l'absence d'actions ordinaires potentielles dilutives en circulation. Il se calcule comme suit :

Résultat par action

(milliers d'euros)	2006	2005
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	40.705	25.502
Nombre d'actions ordinaires à la date de clôture	654.613	581.879
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires	592.440	581.879
Bénéfice de base (dilué) par action en euros	68,9	43,8

Bilan

11. Immobilisations corporelles

Exercice 2006

(milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier, agencements et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	En construction	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	32.145	624.858	30.218	5.003	19.475	711.699
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(84)	(2.448)	(163)	(112)	(20)	(2.827)
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	9	5.156	65			5.230
Acquisitions	307	83.403	4.230	2.535	39.666	130.141
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	1.077	22.695	307	809	(25.008)	(120)
Cessions	(1.182)	(17.446)	(1.750)	(4.150)	(92)	(24.620)
Changement de périmètre		(3.317)	9			(3.308)
Solde au terme de l'exercice	32.272	712.901	32.916	4.085	34.021	816.195
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	(16.878)	(360.496)	(25.038)	(3.383)	0	(405.795)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(1)	564		(2)		561
Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	(9)	(3.259)	(53)			(3.321)
Amortissements	(1.591)	(47.849)	(2.435)	(1.650)		(53.525)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	321	665	(180)	(93)		713
Cessions	35	16.196	1.550	4.155		21.936
Changement de périmètre		3.152	(9)			3.143
Solde au terme de l'exercice	(18.123)	(391.027)	(26.165)	(973)	0	(436.288)
Valeur nette comptable						
Au 1^{er} janvier 2006	15.267	264.362	5.180	1.620	19.475	305.904
Au 31 décembre 2006	14.149	321.874	6.751	3.112	34.021	379.907

Le transfert d'une rubrique à l'autre comprend un transfert aux immeubles de placement.

Exercice 2005

(milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier, agencements et matériel roulant	Autres im-mobilisations corporelles	En construction	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	30.166	572.404	28.219	5.052	8.795	644.636
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	74	2.444	229	(1)	57	2.803
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1.548	9.370	1.352	11	297	12.578
Acquisitions	778	32.872	2.318	21	58.989	94.978
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	953	46.098	13	(80)	(48.440)	(1.456)
Cessions	(1.374)	(39.883)	(1.913)	0	(223)	(43.393)
Changement de périmètre	0	1.553	0	0	0	1.553
Solde au terme de l'exercice	32.145	624.858	30.218	5.003	19.475	711.699
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	(16.706)	(352.700)	(23.455)	(2.374)	0	(395.235)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(16)	(1.606)	(170)	1	0	(1.791)
Acquisition par voie de regroupement d'entreprises	(676)	(7.074)	(1.131)	(5)	0	(8.886)
Amortissements	(1.716)	(37.003)	(2.107)	(1.079)	0	(41.905)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	535	(442)	(3)	74	0	164
Cessions	1.701	38.329	1.828	0	0	41.858
Solde au terme de l'exercice	(16.878)	(360.496)	(25.038)	(3.383)	0	(405.795)
Valeur nette comptable						
Au 1^{er} janvier 2006	13.460	219.704	4.764	2.678	8.795	249.401
Au 31 décembre 2006	15.267	264.362	5.180	1.620	19.475	305.904

Au 31 décembre 2006, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 130.141 milliers d'euros dont 124.265 milliers d'euros ont été payés en 2006. L'augmentation des investissements en 2006 est essentiellement due à DEME (119.525 milliers d'euros soit 91% du total des investissements) qui a investi 53.634 milliers d'euros (dont 41.500 milliers d'euros ont déjà été payés) dans les dragues suceuses Brabo et Breydel (en cours de construction), Marieke, Reynaert et Melina. Les autres investissements significatifs effectués par DEME sont relatifs à ses opérations au Moyen-Orient (26.823 milliers d'euros), en canalisations pour un montant de 5.981 milliers d'euros et dans le domaine de l'environnement pour un montant de 3.167 milliers d'euros. Le reste des investissements pour un montant de 29.920 milliers d'euros représente des pièces de rechange et autres petits matériels. L'application de l'approche par composantes auprès de DEME a augmenté les investissements de 12.128 milliers d'euros.

Au niveau du groupe CFE, hors DEME, les investissements s'élèvent à 11.620 milliers d'euros et se situent principalement dans les filiales Engema, Van Wellen et Benelmat.

Les dépréciations sur immobilisations corporelles s'élèvent à 53.525 milliers d'euros (2005 : 41.905 milliers d'euros).

Le montant des immobilisations corporelles constituant une garantie pour certains emprunts s'élève à 68.890 milliers d'euros (2005 : 68.836 milliers d'euros).

Le groupe CFE a reçu environ 3.517 milliers d'euros (2005 : 1.340 milliers d'euros) d'indemnités pour compensation des dommages subis aux immobilisations corporelles.

Éléments d'actifs en location-financement

Plusieurs actifs détenus par le groupe CFE font l'objet de leasing financier. Au 31 décembre 2006, ces contrats de location portent sur les actifs suivants (en valeur nette) :

- des terrains et construction sous contrats de leasing atteignent 962 milliers d'euros fin 2006 (2005 : 1.041 milliers d'euros)
- des installations et équipements sous contrats de leasing s'élèvent à 22.646 milliers d'euros fin 2006 (2005 : 14.693 milliers d'euros)
- des mobiliers, agencements et matériel roulant sous contrats de leasing s'élèvent à 85 milliers d'euros fin 2006 (2005 : 112 milliers d'euros).

12. Immeubles de placement

(milliers d'euros)	Valeur brute	Amortis- sements	Valeur nette
Solde au terme de l'exercice précédent	31.645	(6.978)	24.667
Changement de périmètre	(578)	0	(578)
Amortissements et pertes de valeur / reprises	0	(7)	(7)
Acquisition	1.004		1.004
Transferts entre immeubles de placement, immeubles en stock et immeubles utilisés par le propriétaire	120	(713)	(593)
Solde au terme de l'exercice	32.191	(7.698)	24.493

Sur la période, les éléments inclus dans le compte de résultats au titre d'immeubles de placement comprennent 438 milliers d'euros de produits locatifs (2005 : 302 milliers d'euros) et 83 milliers d'euros de charges opérationnelles directes (123 milliers d'euros en 2005) ayant généré des produits locatifs.

Au 31 décembre 2006, les immeubles de placement figurant au bilan pour 24.493 milliers d'euros (2005 : 24.667 milliers d'euros) présentent une valeur de marché estimée à 22.909 milliers d'euros (2005 : 22.551 milliers d'euros). La différence entre la valeur au bilan et la valeur de marché s'explique principalement par le projet Climmolux dont le groupe CFE a acquis la société y relative et pour lequel elle estime que la valeur d'utilité pour le groupe CFE est supérieure à la valeur de marché.

Les immeubles de placement sont amortis suivant les mêmes règles que les immobilisations corporelles.

Le montant des transferts en immeubles de placement provient des immobilisations corporelles et est relatif à l'évolution de la valeur comptable des actifs pour lesquels on applique l'IAS 40.

13. Goodwill

(milliers d'euros)	2006	2005
Coûts d'acquisition		
Solde au terme de l'exercice précédent	8.152	5.511
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	1.504	2.733
Ajustements provenant de l'identification ou de changements de valeur d'actifs et de passifs identifiables	9	(92)
Solde au terme de l'exercice	9.665	8.152
Dépréciations		
Solde au terme de l'exercice précédent	(557)	(557)
Dépréciations de l'exercice	(533)	0
Solde au terme de l'exercice	(1.090)	(557)
Valeur nette comptable		
Au 1^{er} janvier	7.595	4.954
Au 31 décembre	8.575	7.595

Le goodwill non attribué provient des acquisitions par voie de regroupements d'activités au niveau du groupe DEME. Il s'agit du goodwill lié à l'acquisition des 50% restants de Geo@Sea (971 milliers d'euros) et de HSS (533 milliers d'euros).

Les principaux goodwills au 31 décembre 2006, sont Roodebeek (8 milliers d'euros), Amca (127 milliers d'euros), groupe Van Wellen (2.733 milliers d'euros) et le goodwill provenant du groupe DEME relatif principalement à DIAP (1.512 milliers d'euros), Geo@Sea (971 milliers d'euros), au groupe Ecoterres Holding (2.757 milliers d'euros) et à d'autres entités faisant partie du groupe DEME (467 milliers d'euros).

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciations d'actifs, ces écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de dépréciation au 31 décembre 2006.

La valeur d'utilité des UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est déterminée à partir de l'actualisation des cash-flows prévisionnels d'exploitation avant impôt couvrant généralement une période de 5 ans. Les UGT sont déterminées par activité. Le groupe CFE considère le groupe DEME comme une UGT.

La valeur comptable du goodwill acquis dans des regroupements d'entreprises est affectée à chaque unité génératrice de trésorerie d'une manière conséquente et raisonnable.

En 2006, en concordance avec les IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, au niveau du groupe DEME, le goodwill acquis par l'acquisition de HSS a été soumis à un test de dépréciation réalisé conformément à IAS 36 – Dépréciations d'actifs et a été complètement déprécié pour 533 milliers d'euros.

14. Immobilisations incorporelles autres que goodwill

Exercice 2006

(milliers d'euros)	Concessions, brevets et licences	Coûts de développement	Total
Coûts d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	4.792	590	5.382
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(122)		(122)
Acquisitions par voie de regroupements d'activités			
Acquisitions	2.717		2.717
Cessions	(498)	(2)	(500)
Changement de périmètre	66		66
Au terme de l'exercice	6.955	588	7.543
Amortissements et dépréciations			
Au terme de l'exercice précédent	(2.091)	(507)	(2.598)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	2		2
Acquisitions par voie de regroupements d'activités			
Amortissements de l'exercice	(339)	(58)	(397)
Dépréciations			
Cessions	492	2	494
Changement de périmètre	(67)		(67)
Au terme de l'exercice	(2.003)	(563)	(2.566)
Valeur nette comptable			
Au 1^{er} janvier	2.701	83	2.784
Au 31 décembre	4.952	25	4.977

Exercice 2005

(milliers d'euros)	Concessions, brevets et licences	Coûts de développement	Total
Coûts d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	4.816	1.859	6.675
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	16	0	16
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	74	0	74
Acquisitions	359	6	365
Cessions	(600)	(1.275)	(1.875)
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	127	0	127
Au terme de l'exercice	4.792	590	5.382
Amortissements et dépréciations			
Au terme de l'exercice précédent	(1.812)	(1.704)	(3.516)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(3)	0	(3)
Acquisitions par voie de regroupements d'activités	(72)	0	(72)
Amortissements de l'exercice	(161)	(75)	(236)
Dépréciations	0	0	0
Cessions	78	1.272	1.350
Transferts d'une rubrique d'actif à une autre	(121)	0	(121)
Au terme de l'exercice	(2.091)	(507)	(2.598)
Valeur nette comptable			
Au 1^{er} janvier	3.004	155	3.159
Au 31 décembre	2.701	83	2.784

Le total des immobilisations incorporelles acquises s'élève à 2.717 milliers d'euros et concerne principalement les frais de concessions liés à une carrière au Moyen-Orient acquise pour un montant de 2.674 milliers d'euros. Le reste est relatif à des charges de logiciels. Les amortissements sur les immobilisations incorporelles sont repris dans la rubrique "amortissements" dans le compte de résultats.

Les amortissements sur immobilisations incorporelles s'élèvent à 397 milliers d'euros.

Toutes les immobilisations incorporelles répondant à la définition d'IAS 38 – Immobilisations incorporelles sont comptabilisées dans la mesure où des avantages économiques futurs sont probables.

15. Participations disponibles à la vente

Les participations disponibles à la vente s'élèvent à 5.113 milliers d'euros au 31 décembre 2006 contre 3.961 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

(milliers d'euros)	2006	2005
Solde au terme de l'exercice précédent	3.961	6.737
Acquisitions	1.152	214
Cessions	0	(17)
Variations du périmètre	0	(2.973)
Juste valeur	0	0
Solde au terme de l'exercice	5.113	3.961

Le montant de 1.152 milliers d'euros d'acquisitions concerne principalement des acquisitions réalisées au sein du pôle immobilier ainsi qu'au sein de la filiale Van Wellen.

Le groupe CFE ne dispose pas de participations disponibles à la vente cotées sur un marché public.

16. Participations détenues dans des entreprises associées et en "joint venture"

Entités associées

Les intérêts dans les entités associées se détaillent comme suit:

(milliers d'euros)	2006	2005
Solde au terme de l'exercice précédent	6.042	711
Transferts	(2.741)	0
Solde au terme de l'exercice précédent réévalué	3.301	711
Acquisitions de filiales	70	5.596
Part du groupe CFE dans le résultat après impôts et intérêts minoritaires	357	329
Dividendes	(625)	(594)
Solde au terme de l'exercice	3.103	6.042
Goodwill inclus dans les participations dans des entreprises associées	0	1.370

Fin 2006, le groupe CFE a décidé d'enregistrer en créance financière sa participation de 25% dans les sociétés Promotion Liégeoise, Immgest et Immobilière Grétry, acquise dans le cadre du projet "Médiacité". Ceci explique le montant de 2.741 milliers d'euros repris dans la rubrique "transferts" et qui correspond au prix d'acquisition de ces sociétés, ceci afin de refléter la réalité économique de l'opération.

Toutes les entités dans lesquelles le groupe CFE a une influence significative sont comptabilisées selon la méthode de mises en équivalence. Le groupe CFE ne dispose pas d'entités associées cotées sur un marché public.

Les états financiers condensés de ces entités se détaillent comme suit :

(milliers d'euros)	2006	2005
Total de l'actif	22.733	51.917
Total des dettes	10.416	31.658
Actif net	12.317	20.259
Part dans l'actif net du groupe CFE	3.571	4.672
Produits	3.947	4.571
Résultat net de l'année	(16)	2.423
Part dans le résultat net de l'année	357	329

Entités contrôlées conjointement

Le groupe CFE rapporte ses intérêts dans les sociétés (y incluses les sociétés momentanées) contrôlées conjointement en utilisant un format de reporting ligne par ligne pour la consolidation proportionnelle.

Les montants totaux des intérêts du groupe CFE dans les états financiers consolidés se détaillent comme suit :

(milliers d'euros)	2006	2005
Total actif non courant	422.947	314.921
Total actif courant	505.500	440.897
Total passif non courant	357.697	293.577
Total passif courant	570.760	462.241
Produits	756.850	640.999
Charges	(715.700)	(603.479)

Les entités contrôlées conjointement les plus significatives sont détaillées à la note 34. De plus, pour l'exécution de certains marchés, le groupe CFE constitue des sociétés momentanées avec des partenaires. Les plus significatives sont: JV CFE/VINCI Grands Projets E.I.B. New Building, SM Glaxo Smithkline, SM Guillemins 2, SM BPI-CIB Jardins de la Couronne Logements, SM CIR, SM D4/D5.

17. Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2006, les autres actifs non courants s'élèvent à 10.296 milliers d'euros et reprennent des créances non courantes qui se détaillent comme suit :

(milliers d'euros)	2006	2005
Paielements différés – Opérations immobilières	0	6.000
Créances non courantes Forem	3.751	4.258
Dépôts garanties bancaires	1.423	1.458
Créances location de financement – DEME	0	1.660
Autres créances non courantes	5.122	3.536
Total consolidé	10.296	16.912

18. Contrats de construction

(milliers d'euros)	2006	2005
Produits des contrats comptabilisés durant l'exercice	1.158.007	970.721
Charges des contrats encourus et profits réalisés jusqu'à la période	1.242.987	1.744.497
Facturations intermédiaires	1.138.039	1.620.671
Montant brut dû par les clients	119.379	131.837
Montant brut dû aux clients	(14.431)	(8.011)
Le montant des acomptes reçus liés aux contrats de construction	(45.949)	(35.880)

Les acomptes reçus liés aux contrats de construction sont repris dans la rubrique "autres passifs courants".

19. Stocks

Au 31 décembre 2006, les stocks s'élèvent à 98.190 milliers d'euros (2005 : 95.252 milliers d'euros) et se détaillent comme suit :

(milliers d'euros)	2006	2005
Matières premières et auxiliaires	9.789	5.993
Marchandises	1.030	927
Immeubles destinés à la vente	87.371	88.332
Stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation	98.190	95.252

La rubrique "Immeubles destinés à la vente" concerne la partie non encore vendue tant des terrains (construits ou non) que des immeubles (en construction ou terminés). Elle comprend principalement les projets suivants :

- Rue de Laeken - Barbarahof - Réduit des Dominicains
- Calevoet - Grünewald - Espace Rolin
- Les Jardins de Jette - Les Jardins de la Couronne bureaux - Agora
- Brugmann - Rue des Sables - Antwerpsesteenweg

Le montant des inventaires constituant une garantie s'élève à 91.902 milliers d'euros (2005 : 181.239 milliers d'euros). Ce montant est constitué de mandats hypothécaires pour 90.225 milliers d'euros et d'inscriptions hypothécaires pour 1.677 milliers d'euros et concerne Les Jardins de la Couronne et Brugmann. Ces mandats hypothécaires sont accordés à des sociétés dédiées à cet effet et portent sur la totalité de l'objet.

La variation des réductions de valeur sur stocks s'élève à 1.507 milliers d'euros (2005 : 2.024 milliers d'euros) par rapport à l'année précédente.

Pendant l'exercice 2006, il n'y a pas eu de reprises de réductions de valeurs significatives sur stocks (en 2005 : 1.056 milliers d'euros).

La variation de stock s'élève à - 15.924 milliers d'euros fin 2006 (2005 : - 10.504 milliers d'euros) et est liée à la partie non vendue des Jardins de la Couronne, Calevoet, Espace Rolin et Barbarahof. Cette rubrique a été influencée par la vente du projet immobilier Le Dôme pour -1.129 milliers d'euros.

20. Evolution des créances et dettes commerciales et autres créances et dettes d'exploitation

(milliers d'euros)	2006	2005
Créances commerciales	451.037	388.179
Moins : provision pour dépréciation de créances	(4.963)	(5.415)
Créances commerciales nettes	446.074	382.764
Créances sur des tiers	48.298	44.125
Créances liées aux contrats de construction	26.007	38.664
Total consolidé des créances commerciales et autres créances d'exploitation	520.379	465.553
Autres actifs courants	12.185	19.050
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	370.042	367.115
Autres passifs courants	170.103	105.989
Total consolidé des dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	540.145	473.104
Situation nette des créances et dettes commerciales et d'exploitation	(7.581)	(11.499)

21. Trésorerie et équivalent de trésorerie

(milliers d'euros)	2006	2005
Dépôts en banque à court terme	82.996	42.721
Comptes courants bancaires	57.714	45.560
Caisse	14	75
Trésorerie et équivalents de trésorerie	140.724	88.356

22. Subventions

Le groupe CFE a reçu en 2006 149 milliers d'euros de subventions (2005 : 1.041 milliers d'euros). Il s'agit d'un subside en numéraire pour 43 milliers d'euros et d'un subside terrain de 106 milliers d'euros pour la construction "Yser Anvers", octroyés par la Société de Développement pour la Région Bruxelloise (SDRB).

23. Avantages au personnel

Le groupe CFE participe à des plans de pension et de prépension dans plusieurs pays dans lesquels il exerce ses activités. Ces avantages sont comptabilisés conformément à l'IAS 19 et sont considérés comme "post-employment" et "long-term benefit plans". Au 31 décembre 2006, la dette nette des obligations du groupe CFE pour les avantages "post employment" pour pensions et prépensions s'élevait à 15.172 milliers d'euros (2005 : 16.086 milliers d'euros).

Ces montants sont repris dans la rubrique "Engagements de retraites et avantages du personnel non courants". Cette rubrique reprend également une provision constituée de 1.082 milliers d'euros (2005 : 941 milliers d'euros) au niveau du groupe DEME pour des paiements en actions. Ces plans sont considérés comme cash based. Cette rubrique reprend également d'autres avantages au personnel pour 15 milliers d'euros (2005 : 22 milliers d'euros).

Dettes relatives aux obligations liées aux plans de pension de type prestations définies et prépension

(milliers d'euros)	Prestations définies 2006	Prépension 2006	Prestations définies 2005	Prépension 2005
Valeur actuelle des obligations de pension couvertes par des fonds	(53.123)	-	(48.412)	-
Juste valeur des actifs du plan	42.041	-	39.479	-
Valeur actuelle des obligations nettes couvertes par des fonds	(11.082)	-	(8.933)	-
Valeur actuelle des obligations de pension non couvertes par des fonds	(1.122)	(1.982)	(1.081)	(2.698)
Valeur actuelle des obligations nettes	(12.204)	-	(10.014)	-
Bénéfices/(Pertes) actuariels non reconnus	(986)	-	(3.374)	-
Actifs / (passifs) nets comptabilisés au bilan	(13.190)	(1.982)	(13.388)	(2.698)
Dettes comptabilisées au bilan	(13.190)	(1.982)	(13.388)	(2.698)

Mouvements des dettes nettes prises en compte au bilan pour les plans de pension de type prestations définies et prépension

(milliers d'euros)	Prestations définies	Prépension	Prestations définies	Prépension
	2006	2006	2005	2005
Actifs/(dettes) net(tes) au 1^{er} janvier	(13.388)	(2.698)	(14.154)	(2.333)
Changements du périmètre	(120)	-	(141)	-
Cotisations payées	3.791	-	4.226	-
Charges comptabilisées au compte de résultats	(3.473)	716	(3.319)	(365)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères				
Actifs/(dettes) net(tes) au 31 décembre	(13.190)	(1.982)	(13.388)	(2.698)

Charges comptabilisées au compte de résultats liées aux plans de pension de type prestations définies

(milliers d'euros)	2006	2005
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	2.800	2.511
Charges d'intérêts relatives aux obligations	2.284	2.603
Rendement attendu des actifs du plan	(1.599)	(1.599)
Bénéfices/(pertes) actuariel(le)s	(142)	(364)
Autres	130	-
Total	3.473	3.151

Les coûts des plans de pension pour la période sont inclus dans la rubrique suivante du compte de résultats : "Rémunérations et charges sociales".

Les actifs du plan n'incluent pas d'instruments financiers propres au groupe CFE ni un quelconque immeuble occupé par ce fonds ou un autre utilisé par le groupe CFE.

Mouvements dans les valeurs actuelles des obligations liées aux plans de pension de type prestations définies

(milliers d'euros)	2006	2005
Valeur actuelle des obligations au 1 ^{er} janvier	49.493	53.385
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	2.800	2.511
Charges d'intérêts relatives aux obligations	2.284	2.602
Montants payés	-4.355	-4.196
Bénéfices/(pertes) actuariel(le)s	3.102	-2.298
Contributions des employés	482	444
Transfert	439	-2.955
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre	54.245	49.493

Mouvements dans les justes valeurs des actifs du plan

(milliers d'euros)	2006	2005
Justes valeurs des actifs du plan au 1 ^{er} janvier	39.479	39.062
Rendement attendu des actifs du plan	2.457	2.812
Contributions de l'employeur	3.791	4.228
Contributions de l'employé	482	444
Montants payés	-4.355	-4.196
Transfert in/out	187	-2.871
Justes valeurs des actifs du plan au 31 décembre	42.041	39.479

Hypothèses actuarielles principales à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées)

(milliers d'euros)	2006	2005
Taux d'actualisation au 31 décembre	4,75%	4,50%
Taux de rendement attendu des actifs du plan au 31 décembre	4,00%	4,00%
Taux prévu des augmentations salariales	3,50% < 60 ans et 2,00% > 60 ans	3,50% < 60 ans et 2,00% > 60 ans

Le taux d'actualisation fin 2006 est supérieur à celui appliqué en 2005. Ceci s'explique par l'évolution des taux de crédits sur le marché financier.

24. Provisions autres qu'engagement de retraites et avantages du personnel non courants

Au 31 décembre 2006, ces provisions s'élèvent à 46.862 milliers d'euros, soit une augmentation de 6.203 milliers d'euros par rapport à fin 2005 (40.659 milliers d'euros).

(milliers d'euros)	Pertes à terminaison	Service après vente	Autres risques courants	Autres risques non courants	Total
Solde au terme de l'exercice précédent réévalué	15.421	8.123	14.891	2.224	40.659
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	28	56	-	3	87
Changement du périmètre	-	-	-	2.000	2.000
Provisions constituées	11.623	887	-	3.113	15.623
Provisions utilisées	(2.319)	(1.164)	(1.211)	-	(4.694)
Provisions reprises	(2.152)	(30)	-	(4.631)	(6.813)
Solde de clôture	22.601	7.872	13.680	2.709	46.862

dont courant : 44.153

non courant : 2.709

L'effet du changement de périmètre pour 2.000 milliers d'euros fait suite à l'acquisition de 25% (en quote-part CFE) des actions restantes de l'entité HSS auprès de DEME.

La provision pour pertes à terminaison a augmenté de 7.180 milliers d'euros et s'élève à 22.601 milliers d'euros fin 2006. Ceci s'explique par des contrats déficitaires pour lesquels une provision a été constituée lorsque les avantages économiques attendus de ces contrats sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations de ceux-ci. Il s'agit notamment d'un important contrat au Grand-duché de Luxembourg, de contrats en Wallonie et d'un contrat aux Pays-Bas. L'utilisation des pertes à terminaison est liée à l'exécution des contrats y relatifs.

La provision pour service après-vente a diminué de 251 milliers d'euros et s'élève à 7.872 milliers d'euros fin 2006. Cette diminution s'explique principalement par la reprise d'une partie des provisions constituées sur un projet en Hongrie, compensée par des provisions supplémentaires comptabilisées notamment sur des projets à Bruxelles et en Wallonie.

Les autres risques courants comprennent les provisions pour litiges clients (3.082 milliers d'euros), provisions pour travaux restant à exécuter (1.485 milliers d'euros) et les autres risques (9.113 milliers d'euros).

Les autres risques non courants comprennent les provisions pour restructurations, dont une grande partie a été utilisée en 2006.

Le groupe CFE a, au travers de sa filiale DEME, été condamné à la suite d'une revendication d'un de ses clients et relative à un chantier réalisé en 2002. Par conséquent, une dette de 2.750 milliers d'euros a été comptabilisée. De plus, 1.250 milliers d'euros additionnels ont été provisionnés. Ainsi, le passif éventuel mentionné dans le rapport financier de 2005 est éteint.

25. Instruments financiers

Termes, conditions et règles d'évaluation

Le groupe CFE est exposé au cours de l'exercice normal de son activité à des risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de matières premières. L'objectif du groupe CFE est de comprendre d'une part chacun de ces risques et définir ensuite des stratégies afin d'atténuer l'impact des risques sur la performance du groupe CFE. La politique du groupe CFE consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives.

Certaines des stratégies destinées à atténuer les risques ont recours à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les dérivés sont des instruments dont la valeur fluctue en fonction d'un ou plusieurs actifs sous-jacents se référant à des prix ou indices. Les dérivés génèrent des droits et obligations qui transfèrent partiellement ou totalement un ou plusieurs risques financiers inhérents à des instruments financiers primaires entre les parties impliquées.

Les dérivés utilisés par le groupe CFE sont principalement les contrats dits "forward exchange contracts" (contrats forwards en monnaies étrangères), "interest rate swaps" (les swaps de taux d'intérêts), "caps" et fuel futures (pour le gas-oil).

Risque lié aux matières premières

Les matières premières et fournitures incorporées aux ouvrages constituent un élément important du prix de revient.

Bien que certains marchés comportent des clauses de révision de prix ou formules de révision et que le groupe CFE met en place, dans des cas précis, des couvertures de prix de fourniture (gas-oil), le risque de fluctuation du prix des matières premières ne peut pas être exclu.

Fin 2006, le groupe CFE ne détenait pas d'instruments financiers de ce type.

Risque de taux d'intérêt

Le groupe CFE est confronté à des investissements importants et portant sur des périodes longues. Dans ce contexte et dans le cadre de mise à disposition de crédits long terme, de financements de projets ou de gros investissements (dragage), le groupe CFE directement ou les filiales (DEME) pratiquent une approche dynamique, le cas échéant, une politique de couverture de taux d'intérêts. L'objectif de cette politique est d'atteindre un équilibre optimal entre le coût de financement et la volatilité des résultats financiers, en tenant compte des conditions du marché et de la stratégie globale du groupe CFE.

Le groupe CFE a conclu plusieurs "Interest Rate Swaps" (IRS) et "CAP" afin de couvrir les fluctuations de taux d'intérêts. Le tableau ci-après donne un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existant au 31 décembre 2006 et la partie des dettes qui font l'objet d'une couverture.

(milliers d'euros)	< 1 an	1-5 an(s)	> 5 ans
Montant des dettes	151.182	103.769	33.258
Dont montant des dettes à taux variable	55.580	61.789	14.508
Dont montant des dettes à taux variable fixé par un IRS	7.916	42.569	9.001

Risque des fluctuations des monnaies étrangères

Le groupe CFE et ses filiales ne pratiquent pas de couverture de taux de change pour les activités de construction, immobilières, multitechnique, ses marchés se situant principalement dans la zone euro. Compte tenu du caractère international de son activité et l'exécution de marchés en monnaies étrangères, DEME pratique des couvertures de taux. Les monnaies qui sont sujettes à risque sont reprises dans l'annexe 1.

Lorsqu'il s'agit d'un risque de change lié à un risque d'exposition au niveau opérationnel, la politique du groupe CFE est de limiter l'exposition au risque de fluctuations des monnaies étrangères.

Le tableau ci-après reprend la juste valeur et le montant notionnel des instruments de change émis :

(milliers d'euros)	Juste valeur					Notionnel				
	USD US Dollar	Autres liés au USD	GBP Pound	Autres	Total	USD US Dollar	Autres liés au USD	GBP Pound	Autres	Total
Achats à terme	(43)	3	20	(2)	(22)	14.325	444	130	886	15.785
Ventes à terme	524	(285)		(110)	129	30.579	4.848		5.551	40.978

Risque de crédit

Le risque de crédit couvre toutes les formes de défaillance de la partie adverse notamment lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements envers le groupe CFE.

Compte tenu de la nature de ses clients qui sont pour l'essentiel soit des clients publics ou assimilés, soit des investisseurs ou promoteurs connus, le groupe CFE ne recourt pas à l'assurance crédit.

A la grande exportation, dans la mesure où le pays est éligible et que le risque peut être couvert par l'assurance crédit, DEME se couvre régulièrement auprès des organismes compétents en ce domaine (Office national du Ducroire).

Afin de limiter le risque courant, le groupe CFE suit de façon régulière ses encours clients et adapte sa position vis-à-vis de ceux-ci. Le risque de crédit ne peut cependant être totalement éliminé, mais est limité.

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel un élément d'actif peut être échangé, ou auquel une obligation peut être conclue, entre des parties bien informées et disposées à conclure une transaction selon le principe d'un marché concurrentiel (par référence à une méthode de valorisation technique).

Le tableau ci-après reprend la juste valeur de tous les instruments financiers dérivés émis :

(milliers d'euros)	Valeur comptable 2006	Juste Valeur 2006	Valeur comptable 2005	Juste Valeur 2005
"Swap d'intérêts" - cashflow hedge	-	-	-	-
Eléments d'actif	-	-	-	-
Eléments de passif	48	48	231	231
"Swap d'intérêts" - held for trading				
Eléments d'actif	992	992	-	-
Eléments de passif	251	251	1.042	1.042
"Forward exchange contracts" - cash flow hedge				
Eléments d'actif	614	614	-	-
Eléments de passif	457	457	2.505	2.505
"Cap" - held for trading				
Eléments d'actif	323	323	1.948	1.946
Eléments de passif	259	259	67	66

Evolution de l'impact des instruments financiers sur les capitaux propres

(milliers d'euros)	2006	2005
Réserves de couverture en capitaux propres d'ouverture	1.699	5.943
Montant reconnu en capitaux propres	(238)	(1.705)
Montant reconnu en résultat	(1.000)	(1.648)
Montant d'ajustement juste valeur participation détenue à la vente en résultat		(891)
Réserves de couverture en capitaux propres clôture	461	1.699

Taux d'intérêt effectifs et analyse des taux avant et après couverture

Le taux moyen effectif fixe (variable) avant prise en compte de produits dérivés s'élève à 3,89% [2005 : 3,53%] pour les emprunts bancaires et autres dettes financières.

Le taux moyen effectif fixe (variable) après prise en compte de produits dérivés s'élève à 4,32% [2005 : 4,08%] pour les emprunts bancaires et autres dettes financières.

Le taux moyen effectif pour les emprunts liés aux locations-financements fin 2006 s'élève à 4,23%.

26. Dettes financières

Au 31 décembre 2006, les dettes financières (hors dettes de location-financement) se détaillent comme suit :

(milliers d'euros)	Echéant dans l'année	Echéant entre 1 et 5 ans	Echéant après 5 ans	Total long terme ou échéant dans l'année
Emprunts subordonnés	33.720	147		33.867
Etablissements de crédit	24.144	91.748	24.152	140.044
Autres dettes		1.747		1.747
Total des dettes financières – long terme	57.864	93.642	24.152	175.658
Etablissement de crédit	65.088			
Découverts bancaires	25.336			
Total de dettes financières – court terme	90.424			

Au 31 décembre 2005, les dettes financières (hors dettes de location-financement) se détaillaient comme suit :

(milliers d'euros)	Echéant dans l'année	Echéant entre 1 et 5 ans	Echéant après 5 ans	Total long terme ou échéant dans l'année
Emprunts subordonnés	1.859	5.807		7.666
Etablissements de crédit	22.328	102.291	29.798	154.417
Autres dettes		1.930		1.930
Total des dettes financières – long terme	24.187	110.028	29.798	164.013
Etablissement de crédit	74.934			
Découverts bancaires	14.345			
Total de dettes financières – court terme	89.279			

Les valeurs comptables ne se différencient pas significativement de la juste valeur.

Les encours de dettes par devises sont :

(milliers d'euros)	2006	2005
Euro	167.009	155.631
Dollar américain	5.937	6.738
Indian rupee	1.103	1.644
Autres devises	1.609	-
Total des dettes à long terme	175.658	164.013

Le crédit syndiqué auprès du Centre de Coordination International CFE est soumis à des conventions spécifiques qui tiennent compte entre autres des capitaux propres et de la relation entre ceux-ci et l'endettement financier et du cash flow généré.

Les autres dettes, aussi bien celles de DEME, sont considérées comme crédits de projets et sont sans recours contre CFE.

Le groupe CFE dispose au 31 décembre 2006 par sa filiale Centre de Coordination International CFE d'une ligne de crédit de 67.250 milliers d'euros dont 4.750 millions d'euros sont utilisés.

27. Leasings opérationnels

Les engagements du groupe CFE liés à des contrats de location simples non résiliables sont les suivants :

(milliers d'euros)	2006	2005
Echéant dans l'année	4.467	4.973
Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	12.948	16.211
Ayant plus de 5 ans à courir	1.446	3.272
Total	18.861	24.456

28. Dettes de location-financement

Au niveau de CFE, les contrats de location-financement conclus par la SA Van Wellen concernent des locations de camions.

Au niveau de DEME, les contrats de location-financement comprennent principalement la location d'un bateau et du matériel pour sa filiale au Qatar.

(milliers d'euros)	2006	2005
Echéant dans l'année	2.893	1.004
Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	10.126	15.028
Ayant plus de 5 ans à courir	9.106	0
Total des paiements au titre de la location	22.125	16.032
Charges financières futures	2.893	1.004
Valeur actuelle des obligations en matière de location	19.232	15.028

29. Autres engagements donnés

Le total des engagements donnés autres que des sûretés réelles pour le groupe CFE pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006 s'élève à 298.982 milliers d'euros (2005 : 321.301 milliers d'euros) et se décompose par nature comme suit :

- bonne exécution pour un montant de 197.928 milliers d'euros (2005 : 185.300 milliers d'euros) reprend les garanties données dans le cadre de la réalisation des marchés de travaux. En cas de défaillance du constructeur, la banque s'engage à indemniser le client à hauteur de la garantie ;
- soumissions pour 7.429 milliers d'euros (2005 : 28.500 milliers d'euros) des garanties données dans le cadre d'appels d'offres relatifs aux marchés de travaux ;
- restitutions d'acomptes pour 12.898 milliers d'euros (2005 : 17.001 milliers d'euros) s'agissant des garanties délivrées par la banque à un client garantissant la restitution des avances sur contrats ;
- la retenue de garantie pour 14.381 milliers d'euros (2005 : 13.600 milliers d'euros) reprend les garanties délivrées par la banque à un client se substituant à la retenue de garantie ;
- des engagements donnés à un fournisseur pour 8.489 milliers d'euros (2005 : 15.200 milliers d'euros) garantissant le paiement de la dette ;
- et autres engagements donnés pour un montant de 57.857 milliers d'euros (2005 : 61.700 milliers d'euros)

30. Autres engagements reçus

Les engagements reçus par le groupe CFE s'élèvent à 61.227 milliers d'euros (2005 : 40.400 milliers d'euros) fin 2006. Il s'agit principalement des engagements reçus dans le cadre de la bonne exécution.

31. Litiges

Le groupe CFE connaît un nombre de litiges que l'on peut qualifier de normal pour le secteur de la construction. Dans la plupart des cas, le groupe CFE cherche à conclure une convention transactionnelle avec la partie adverse, ce qui a réduit substantiellement le nombre de procédures en 2006.

32. Parties liées

- VINCI Construction, société anonyme simplifiée de droit français, est l'actionnaire de référence et détient 306.644 actions, soit 46,84% du capital du groupe CFE.
- Le montant comptabilisé comme charge pour les plans de pension de type contribution définie ou des autres avantages pour le personnel clé (13 personnes) s'élève à 266 milliers d'euros pour 2006 (2005 : 240 milliers d'euros). Ces montants comprennent : pension extra-légale, prévoyance, accidents de travail, accidents vie privée, assurances hospitalisation, croix jaune et blanche.
- Les filiales du groupe CFE actives en promotion immobilière (BPI ou CLi) ou les succursales (CFE Immo) agissent soit directement, soit au travers de filiales à contrôle conjoint et ce notamment lorsqu'elles ont des partenaires dans les opérations de promotion.

- Les travaux de construction sont réalisés par les filiales Bâtiments et Ponts Construction ou CLE ou les succursales CFE Brabant et Bageci. Elles peuvent constituer des Sociétés Momentanées de bâtiments pour réaliser les travaux.

Fin 2006, les principales opérations en cours concernent :

- Les Jardins de la Couronne Bureaux ;
- L'Espace Rolin ;
- Le projet Croix-Rouge, place Brugmann ;
- Le projet Barbarahof.

Les Jardins de la Couronne Bureaux se composent de trois immeubles de bureaux totalisant une superficie totale de 32.000 m² dont l'Etat Fédéral a pris 16.000 m² en location en 2006.

La promotion est reprise dans la société Crown Avenue dont BPI, filiale du groupe CFE, détient 50%.

L'immeuble est construit par la société momentanée Bâtiments et Ponts Construction / Louis de Waele dans laquelle Bâtiments et Ponts Construction détient 50% et représente en quote-part du groupe CFE un montant de 44.146 milliers d'euros dans la rubrique "Immeubles destinés à la vente" (2005 : 34.254 milliers d'euros).

De plus, la société BPI détient une créance en compte courant vis-à-vis de la société Crown Avenue à fin 2006 (en quote-part CFE) pour 7.561 milliers d'euros (2005 : 1.766 milliers d'euros).

Les opérations ont été conclues "at arm's length".

Le quartier "**Espace Rolin**", dont la commercialisation est faite par la société Espace Rolin SA, détenue à 33% et conjointement contrôlée par le groupe CFE, est également en cours de réalisation. Il s'agit d'un vaste projet de rénovation urbaine.

Durant les prochaines années, les 130 derniers appartements du projet global seront construits par la succursale CFE Brabant qui participe à l'association des entrepreneurs en charge des travaux. Pour 2006, CFE Brabant a reconnu un chiffre d'affaires et des charges opérationnelles pour un montant d'environ 1.336 milliers d'euros (2005 : 1.067 milliers d'euros).

L'immeuble est repris dans la rubrique "Stocks" et s'élève à un montant de 2.457 milliers d'euros fin 2006 (2005 : 1.125 milliers d'euros).

La société **Project RK Brugmann NV**, dont BPI, filiale de CFE, détient 50%, créée pour les travaux de réhabilitation de l'ancien siège social de la Croix-Rouge de Belgique contribue en quote-part CFE pour 5.450 milliers d'euros à la rubrique "Immeubles destinés à la vente".

La société BPI a octroyé un prêt subordonné à cette société pour un montant de 500 milliers d'euros (en quote-part CFE).

Cette filiale est contrôlée conjointement.

La société **Barbarahof SA** a été constituée conjointement par la société Resiterra SA et le groupe CFE, détenant respectivement 60% et 40% des parts. Il s'agit d'un projet global de commercialisation d'environ 215 appartements et maisons et de quelques commerces sur l'ancien site de la KBC, au centre de Louvain.

- Le groupe CFE a également constitué une société momentanée qu'elle détient à 50% avec le groupe VINCI pour l'exécution des travaux liés au bâtiment de la Banque Internationale Européenne (chiffre d'affaires reconnu fin 2006 : 19.413 milliers d'euros).
- CFE n'a pas conclu de transactions significatives avec ses entités mises en équivalence.
- CFE a conclu un contrat de services avec son actionnaire de référence VINCI Construction le 24 octobre 2001. Les rémunérations dues par CFE en vertu de ce contrat s'élèvent à 1.190 milliers d'euros et sont entièrement payées pour 2006 et 2005.
- Il n'y a pas de transactions avec l'administrateur délégué sans préjudice de sa rémunération.
- Pour l'exécution de certains marchés, le groupe CFE constitue des sociétés momentanées avec des partenaires. Le groupe CFE a également mis à disposition de ces entités du personnel, du matériel ou refacturé des dépenses. Le montant des autres produits facturés à ces entités s'élève à 9.951 milliers d'euros et est repris dans la rubrique "Produits des activités annexes".

Cette présentation ne tient pas compte des sociétés momentanées intégrées dans les entités dont CFE détient une relation de contrôle conjoint.

33. Evénements importants survenus après la date de clôture

Le conseil d'administration n'a pas connaissance d'éléments postérieurs à la clôture pouvant avoir des conséquences sur la situation financière ou commerciale du groupe CFE.

34. Entreprises appartenant au groupe CFE

Liste des filiales consolidées les plus importantes selon la méthode d'intégration globale

Noms	Siège	Intérêts du groupe en % (Intérêt économique)
Belgique		
ABEB SA	Anvers	100%
BATIMENTS ET PONTS CONSTRUCTION SA	Bruxelles	100%
BATIPONT IMMOBILIER SA	Bruxelles	100%
BENELMAT SA	Limelette	100%
CENTRE DE COORDINATION INTERNATIONAL CFE SA	Bruxelles	100%
CONSTRUCTION MANAGEMENT SA	Bruxelles	100%
DEVELOPPEMENT D'HABITATIONS BRUXELLOISES SA	Bruxelles	75,30%
ELECTRONIZET SA	Louvain-la-Neuve	100%
ENGEMA SA	Bruxelles	100%
NIZET ENTREPRISES SA	Louvain-la-Neuve	100%
ROODEBEEK DEVELOPPEMENT SA	Bruxelles	100%
SOGESMAINT - CBRE SA	Bruxelles	71,90%
VANDERHOYDONCKS NV	Alken	100%
VAN MAERLANT SA	Bruxelles	100%
VILLAS ET ENTREPRISES SA	Bruxelles	100%
PRE DE LA PERCHE SA	Bruxelles	100%
France		
SNTP INTERNATIONAL	Paris	100%
SOCIETE FRANCAISE D'INGÉNIERIE ET D'ENTREPRISE SFIE SA	Paris	100%
Grand-duché de Luxembourg		
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES CLE SA	Luxembourg	100%
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE IMMOBILIERE CLI SA	Luxembourg	100%
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WEIMERSKIRCH SA	Luxembourg	100%
SOCIETE FINANCIERE D'ENTREPRISES SFE SA	Luxembourg	100%
SOGESMAINT LUXEMBOURG SA	Luxembourg	100%
Hongrie		
CFE HUNGARY CONSTRUCTION L.L.C.	Budapest	100%
Pays-Bas		
AANNEMINGSMAATSCHAPPIJ CFE BETON- EN WATERBOUW BV	Dordrecht	100%
AANNEMINGSMAATSCHAPPIJ CFE INDUSTRIE- EN UTILITEITSBOUW BV	Dordrecht	100%
CFE NEDERLAND	Dordrecht	100%
GEKA BOUW	Dordrecht	100%
Pologne		
CFE POLSKA s.p. Z.o.o.	Varsovie	100%
Slovaquie		
CFE SLOVAKIA	Bratislava	100%

Liste des filiales consolidées les plus importantes selon la méthode d'intégration proportionnelle

Noms	Siège	Intérêts du groupe en % (Intérêt économique)
Belgique		
DREDGING, ENVIRONMENTAL AND MARINE ENGINEERING NV	Zwijndrecht	50%
- BAGGERWERKEN DECLOEDT NV	Bruxelles	50%
- DREDGING INTERNATIONAL NV	Zwijndrecht	50%
- DEME BUILDING MATERIAL DBM NV	Zwijndrecht	50%
- IPEM NV	Zwijndrecht	50%
- HYDRO SOIL SERVICES NV	Dessel	50%
CEBRUVAL NV	Gosselies	37,45%
ECOTERRES SA	Gosselies	37,45%
SILVAMO NV	Koekelare	18,73%
ESPACE MIDI SA	Bruxelles	20%
ESPACE ROLIN SA	Bruxelles	33,33%
BRUSSILIA BUILDING NV	Bruxelles	50%
CROWN AVENUE SA	Bruxelles	50%
AMCA NV	Anvers	28,33%
IMMOBILIERE DU BERREVELD SA	Bruxelles	50%
REGENT TWO SA	Bruxelles	50%
SOUTH CITY HOTEL SA	Bruxelles	20%
SOUTH CITY OFFICE SA	Bruxelles	20%
BARBARAHOF SA	Louvain	40%
Grand-duché de Luxembourg		
ELINVEST SA	Luxembourg	50%
PARC RESIDENTIEL NEI ESCH SA	Luxembourg	50%
ECOTERRES LUXEMBOURG SA	Luxembourg	37,45%
Hongrie		
BETON PLATFORM Kft	Budapest	50%
Italie		
SIDRA SPA	Rome	50%
Singapour		
DREDGING INTERNATIONAL ASIA PACIFIC PTE LTD	Singapour	50%

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOTURES LE 31 DECEMBRE 2006 PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires

161

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des états financiers consolidés

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA (la "société") et de ses filiales (conjointement le "groupe"), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2006, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le bilan consolidé s'élève à 1.223.230 (000) EUR et le bénéfice consolidé de l'exercice part du groupe clôturé à cette date s'élève à 40.705 (000) EUR.

Les états financiers de certaines sociétés importantes comprises dans le périmètre de consolidation pour un montant total d'actifs de 171.077 (000) EUR et un chiffre d'affaires de l'exercice de 215.652 (000) EUR ont été contrôlés par d'autres réviseurs. Notre attestation sur les états financiers consolidés ci-joints, dans la mesure où elle porte sur les montants relatifs à ces sociétés, est basée sur les rapports de ces autres réviseurs.

L'établissement des états financiers consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'éditées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables et des règles de consolidation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis, ainsi que les rapports des autres réviseurs sur lesquels nous nous sommes basés, fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, et sur base des rapports des autres réviseurs, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2006, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les états financiers consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 7 mars 2007

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Rik Neckebroeck

Etats financiers statutaires

Bilan et compte de résultats statutaires

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2006	2005
Actifs immobilisés	180.819	182.041
Frais d'établissement	510	588
Immobilisations incorporelles	62	94
Immobilisations corporelles	2.346	1.918
Immobilisations financières	<u>177.901</u>	<u>179.441</u>
A. Entreprises liées	175.232	176.723
B. Autres	2.669	2.718
Actifs circulants	201.868	190.523
Créances à plus d'un an	122	0
Stocks & commandes en cours d'exécution	20.116	22.191
Créances à un an au plus	<u>143.890</u>	<u>134.430</u>
- Créances commerciales	116.964	105.218
- Autres créances	26.926	29.212
Placements de trésorerie	13.482	11.500
Valeurs disponibles	6.261	4.609
Comptes de régularisation	17.997	17.793
Total de l'actif	382.687	372.564
Capitaux propres	144.911	88.194
Capital	21.375	19.000
Primes d'émission	62.606	18.213
Plus-values de réévaluation	12.395	12.395
Réserves	21.477	21.240
Bénéfice reporté (+) ou perte reportée (-)	27.058	17.346
Provisions et impôts différés	37.655	34.256
Provisions pour risques et charges	37.655	34.256
Dettes	200.121	250.114
Dettes à plus d'un an	628	561
Dettes à un an au plus	<u>169.833</u>	<u>219.636</u>
- Dettes commerciales	82.578	86.695
- Dettes fiscales et acomptes sur commandes	19.895	20.250
- Autres dettes	67.360	112.691
Compte de régularisation	29.660	29.917
Total du passif	382.687	372.564

Exercice clôturé au 31 décembre (milliers d'euros)	2006	2005
RESULTAT		
Ventes et prestations	257.974	252.982
- Chiffre d'affaires	223.463	227.016
- Autres	34.511	25.966
Coût des ventes et prestations	(256.200)	(250.716)
- Marchandises	(161.830)	(166.474)
- Services et biens divers	(28.838)	(32.206)
- Rémunérations et charges sociales	(58.050)	(59.258)
- Amortissements, réduction valeur et provisions	(5.269)	9.223
- Autres	(2.213)	(2.001)
Bénéfice d'exploitation	1.773	2.266
Produits financiers	28.473	16.738
Charges financières	(4.490)	(4.186)
Bénéfice courant avant impôts	25.756	14.818
Produits exceptionnels	56	11
Charges exceptionnelles	(5.524)	(914)
Bénéfice de l'exercice avant impôts	20.288	13.915
Impôts (prélèvements et régularisation)	135	246
Bénéfice de l'exercice	20.423	14.161
AFFECTATION		
Bénéfice de l'exercice	20.423	14.161
Bénéfice reporté	17.346	9.295
Rémunération du capital	(10.474)	(6.110)
Réserve légales	(237)	0
Bénéfice à reporter	27.058	17.346

Analyse du compte de résultats et du bilan

Les actifs immobilisés ont diminué de 1.222 milliers d'euros par rapport à fin 2005. Cette variation s'explique principalement par une réduction de valeur actée sur la participation en CFE Nederland pour 5.511 milliers d'euros, reprise en charges exceptionnelles. Durant l'exercice 2006, CFE SA a acquis la société Vanderhoydoncks pour 2.160 milliers d'euros et a constitué les sociétés CFE Qatar, Rent A Port (en association avec AvH) et Barbarahof (en association avec Resiterra) pour 689 milliers d'euros. De plus, une avance de 980 milliers d'euros a été octroyée à la société Barbarahof.

Les stocks ont diminué de 2.075 milliers d'euros par rapport à fin 2005. Cette variation s'explique par l'utilisation du stock acier pour 452 milliers d'euros et une diminution des immeubles à la vente de 1.623 milliers d'euros.

En ce qui concerne les capitaux propres, le fait principal de l'année 2006 est l'augmentation de capital qui, selon les règles en vigueur, voit le capital social augmenté de 2.375 milliers d'euros et les primes d'émissions de 44.393 milliers d'euros, soit une augmentation totale de 46.768 milliers d'euros.

L'objectif de CFE pour cette opération est de disposer des moyens nécessaires pour continuer à développer ses activités à forte valeur ajoutée et à renforcer la récurrence de ses métiers, notamment :

- pôle construction : en participant activement aux grands projets de développement de l'infrastructure du type DBFO (Design, Build, Finance, Operate) menés en partenariat public-privé
- pôle promotion et gestion immobilières : en assurant le renouvellement et la diversification des stocks
- pôle multitechnique : en visant la complémentarité des métiers et, en particulier, la maintenance

La variation des provisions pour risques et charges se situe essentiellement au Benelux où nous avons acté une provision de 1.500 milliers d'euros sur CFE Nederland, des variations des pertes à terminaison pour 1.556 milliers d'euros et diverses nouvelles provisions et reprises pour 343 milliers d'euros.

La diminution des dettes provient dans sa majeure partie de la diminution de dettes envers les entreprises liées.

Le chiffre d'affaires est en légère diminution, il faut cependant noter que dans les autres produits d'exploitation se trouve une plus-value d'environ de 6.000 milliers d'euros sur la cession d'une participation immobilière. Le bénéfice d'exploitation est quasi identique à celui de 2005.

L'augmentation des produits financiers provient essentiellement des dividendes perçus au cours de l'exercice.

La variation des charges financières est due à l'intégration de notre quote-part dans les sociétés momentanées.

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES ETATS FINANCIERS STATUTAIRES CLOTURES LE 31 DECEMBRE 2006 PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires

167

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2006, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 382.687 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 20.423 (000) EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'éditées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en oeuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2006 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- En application de l'article 524 du Code des Sociétés, nous devons en outre vous faire rapport sur l'opération suivante qui a eu lieu depuis votre dernière assemblée générale ordinaire: dans la cadre de l'augmentation de capital de la société effectuée en 2006, le comité composé de trois administrateurs indépendants assisté d'un expert indépendant a analysé la conformité de la décôte à appliquer au prix d'émission des nouvelles actions par rapport aux usages du marché. Le comité a conclu que cette transaction n'était pas de nature à occasionner à la société des dommages abusifs à la lumière des usages du marché pour ce type de transaction.

Bruxelles, le 7 mars 2007

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Rik Neckebroeck

Le siège central au service de tous

168



Colophon

Légendes des photos pleine page :

Couverture : nouveau siège social pour la banque Dexia à Bruxelles.

Page 2 : le projet immobilier "Dôme" au Luxembourg.

Page 25 : construction du quatrième réservoir du terminal gazier pour Fluxys LNG.

Page 49 : travaux de rénovation au "Réduit des Dominicains" à Tournai.

Page 57 : montage des câbles à haute tension sur la ligne de Louvain-Zaventem à Nossegem.

Page 65 : travaux de construction d'atterrages par le CSD "Aquarius" au Nigeria.

Copyright des photos et montages, par ordre alphabétique :

A2RC

Architectes & General Planning : Bohnke

Assar

© Atomium vzw - SABAM Belgium 2007 (page 6)

Bageci

Bogaert Claude

CFE Polska

Civertan STÚDIÓ

CLE

De Gregoria and partners

De Kinder Georges

DEME

Detiffe Marc

Engema

Fluxys

Grobet Toon

Nizet Entreprise

Philippe Samyn and partners - M. & J.M. Jaspers -

J.Eyers and Partners

Objectif Lune - J.-P. Kieffer

Staubach Barbara

Stijfhals and partners

Van den Brande Dries

Vanderhoydoncks

Conception & réalisation :

Focus on Business & Design nv (FBD)

Ce rapport annuel est disponible en français, en néerlandais et en anglais.